

Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale

**Séance plénière
du mardi 8 octobre 2002**

SOMMAIRE

	Pages
EXCUSES	1587
COMMUNICATIONS	
— Rapport de la Société Nationale des Chemins de Fer belges relatif à l'exercice 2001	1587
MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS	1587
QUESTIONS D'ACTUALITE	
— De Mme Caroline Persoons à M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement, concernant « l'avenir du projet Tanière des petits ours, dans le cadre du quartier d'initiative « Cage aux ours » à Schaerbeek »	1588
— De M. Jean-Pierre Cornelissen à M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique, concernant « les montants rectificatifs réclamés par l'Etat fédéral aux communautés et régions »	1589

Brusselse Hoofdstedelijke Raad

**Plenaire vergadering
van dinsdag 8 oktober 2002**

INHOUDSOPGAVE

	Blz.
VERONTSCHULDIGD	1587
MEDEDELINGEN	
— Verslag van de Nationale Maatschappij van de Belgische Spoorwegen over het jaar 2001	1587
WIJZIGINGEN VAN DE SAMENSTELLING VAN DE COMMISSIES	1587
DRINGENDE VRAGEN	
— Van mevrouw Caroline Persoons aan de heer Eric Tomas, minister van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Tewerkstelling, Economie, Energie en Huisvesting, betreffende « de toekomst van het project Tanière des petits ours, in het kader van de initiatiefwijk « Berenhooi » te Schaerbeek »	1588
— Van de heer Jean-Pierre Cornelissen aan de heer François-Xavier de Donnea, Minister-President van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Plaatselijke Besturen, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stadsvernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek, betreffende « de herzieningsbedragen die door de federale Staat worden gevorderd van de gemeenschappen en de gewesten »	1589
	1585

	Pages		Blz.
	—		—
— De M. Denis Grimberghs à M. Jos Chabert, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Travaux publics, du Transport et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, concernant « le projet d'offrir la gratuité sur le réseau de la STIB aux étudiants des écoles néerlandophones »	1590	— Van de heer Denis Grimberghs aan de heer Jos Chabert, minister van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Openbare Werken, Vervoer, Brandbestrijding en Dringende Medische Hulp, betreffende « het plan om de studenten van de Nederlandstalige scholen gratis met de MIVB te laten reizen »	1590
— De Mme Brigitte Grouwels à M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique, concernant « les établissements d'enseignement soutenus par la Région via la Grande École d'ingénieurs »	1591	— Van mevrouw Brigitte Grouwels aan de heer François-Xavier de Donnea, Minister-President van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Plaatselijke Besturen, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stadsvernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek, betreffende « de onderwijspartners die gewestelijke steun ontvangen via de Grande École d'ingénieurs »	1591
DISCUSSION DE LA DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT		BESPREKING VAN DE ALGEMENE BELEIDS-VERKLARING VAN DE REGERING	
<i>Orateurs :</i> MM. Christos Doulkeridis, Rudi Vervoort, Mme Marion Lemesre, MM. Benoît Cerexhe, Rudi Vervoort, Mmes Brigitte Grouwels, Adelheid Byttebier, MM. Dominiek Lootens-Stael, Sven Gatz, Mme Caroline Persoons, MM. Jos Van Assche, Jan Béghin, Mme Marguerite Bastien, MM. Jean-Luc Vanraes, Johan Demol, Mme Danielle Caron, M. François-Xavier de Donnea , Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique	1593	<i>Sprekers :</i> de heren Christos Doulkeridis, Rudi Vervoort, mevrouw Marion Lemesre, de heren Benoît Cerexhe, Rudi Vervoort, mevr. Brigitte Grouwels, Adelheid Byttebier, de heren Dominiek Lootens-Stael, Sven Gatz, mevrouw Caroline Persoons, de heren Jos Van Assche, Jan Béghin, mevrouw Marguerite Bastien, de heren Jean-Luc Vanraes, Johan Demol, mevrouw Danielle Caron, de heer François-Xavier de Donnea , Minister-President van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Plaatselijke Besturen, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stadsvernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek	1593

PRESIDENCE DE MME MAGDA DE GALAN, PRESIDENTE

VOORZITTERSCHAP VAN MEVROUW MAGDA DE GALAN, VOORZITTER

— *La séance plénière est ouverte à 14 h 10.*

De plenaire vergadering wordt geopend om 14.10 uur.

EXCUSES

VERONTSCHULDIGD

Mme la Présidente. — Ont prié d'excuser leur absence :
MM. Serge de Patoul et Philippe Smits.

Verontschuldigen zich voor hun afwezigheid : de heren Serge de Patoul en Philippe Smits.

COMMUNICATION FAITE AU CONSEIL

*Rapport de la Société nationale des Chemins de Fer belges
relatif à l'exercice 2001*

MEDEDELINGAAN DE RAAD

*Verslag van de Nationale Maatschappij van de Belgische
Spoorwegen over het jaar 2001*

Madame la Présidente,

— Par lettre reçue le 4 octobre 2002, la Société nationale des Chemins de Fer belges transmet son rapport relatif à l'exercice 2001.

Pour information.

Bij brief ontvangen op 4 oktober 2002, bezorgt de Nationale Maatschappij van de Belgische Spoorwegen haar verslag over het jaar 2001.

Ter informatie.

**MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION
DES COMMISSIONS**

— Par lettre du 7 octobre 2002, le groupe Ecolo communique les modifications suivantes :

Commission des Finances, du Budget, de la Fonction publique, des Relations extérieures et des Affaires générales :

— la désignation de Mme Geneviève Meunier comme membre suppléante de la commission des Finances, du Budget de la Fonction publique, des Relations extérieures et des Affaires générales, en remplacement de Mme Evelyne Huytebroeck.

Commission de l'Infrastructure, chargée des Travaux publics et des Communications :

— la désignation de Mme Marie-Rose Geuten comme membre suppléante de la commission de l'Infrastructure, chargée des Travaux publics et des Communications, en remplacement de Mme Evelyne Huytebroeck.

Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Politique foncière :

— la désignation de Mme Marie-Rose Geuten comme membre effective de la commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de la Politique foncière, en remplacement de Mme Evelyne Huytebroeck.

Commission du Logement et de la Rénovation urbaine :

— la désignation de Mme Dominique Braeckman comme membre suppléante de la commission du Logement et de la Rénovation urbaine, en remplacement de M. Alain Adriaens;

— la désignation de Mme Marie-Rose Geuten comme membre suppléante de la commission du Logement et de la Rénovation urbaine, en remplacement de M. Michel Van Roye.

Commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Politique de l'Eau :

— la désignation de M. Michel Van Roye comme membre effectif de la commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Politique de l'Eau, en remplacement de Mme Dominique Braeckman;

— la désignation de Mme Dominique Braeckman comme membre suppléante de la commission de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Politique de l'Eau, en remplacement de M. Michel Van Roye.

Commission des Affaires économiques, chargée de la Politique économique, de l'Energie, de la Politique de l'Emploi et de la Recherche scientifique :

— la désignation de Mme Marie-Rose Geuten comme membre effective de la commission des Affaires économiques, chargée de la

Politique économique, de l'Énergie, de la Politique de l'Emploi et de la Recherche scientifique, en remplacement de Mme Evelyne Huytebroeck.

WIJZIGINGEN VAN DE SAMENSTELLING VAN DE COMMISSIES

— Bij brief van 7 oktober 2002, deelt de Ecolo-fractie de volgende wijzigingen mee :

Commissie voor de Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, Externe Betrekkingen en Algemene Zaken :

— de aanwijzing van mevrouw Geneviève Meunier als plaatsvervangend lid van de commissie voor de Financiën, Begroting, Openbaar Ambt, Externe Betrekkingen en Algemene Zaken, ter vervanging van mevrouw Evelyne Huytebroeck.

Commissie voor de Infrastructuur, belast met Openbare Werken en Verkeerswezen :

— de aanwijzing van mevrouw Marie-Rose Geuten als plaatsvervangend lid van de commissie voor de Infrastructuur, belast met Openbare Werken en Verkeerswezen, ter vervanging van mevrouw Evelyne Huytebroeck.

Commissie voor de Ruimtelijke Ordening, de Stedenbouw en het Grondbeleid :

— de aanwijzing van mevrouw Marie-Rose Geuten als lid van de Commissie voor de Ruimtelijke Ordening, de Stedenbouw en het Grondbeleid, ter vervanging van mevrouw Evelyne Huytebroeck.

Commissie voor de huisvesting en stadsvernieuwing :

— de aanwijzing van mevrouw Dominique Braeckman als plaatsvervangend lid van de commissie voor de Huisvesting en Stadsvernieuwing, ter vervanging van de heer Alain Adriaens;

— de aanwijzing van mevrouw Marie-Rose Geuten als plaatsvervangend lid van de commissie voor de Huisvesting en Stadsvernieuwing, ter vervanging van de heer Michel Van Roye.

Commissie voor Leefmilieu, Natuurbehoud en Waterbeleid :

— de aanwijzing van de heer Michel Van Roye als vast lid van de commissie voor Leefmilieu, Natuurbehoud en Waterbeleid, ter vervanging van mevrouw Dominique Braeckman;

— de aanwijzing van mevrouw Dominique Braeckman als plaatsvervangend lid van de commissie voor Leefmilieu, Natuurbehoud en Waterbeleid, ter vervanging van de heer Michel Van Roye.

Commissie voor de Economische Zaken, belast met het Economisch Beleid, de Energie, het Werkgelegenheidsbeleid en het Wetenschappelijk Onderzoek :

— de aanwijzing van mevrouw Marie-Rose Geuten als vast lid van de commissie voor de Economische Zaken, belast met het

Economisch Beleid, de Energie, het Werkgelegenheidsbeleid en het Wetenschappelijk Onderzoek, ter vervanging van mevrouw Evelyne Huytebroeck.

QUESTIONS D'ACTUALITE

DRINGENDE VRAGEN

Mme la Présidente. — L'ordre du jour appelle les questions d'actualité.

Aan de orde zijn de dringende vragen.

De eerste vraag op de agenda is die van mevrouw Brigitte Grouwels.

Si après la réponse du ministre Tomas à Mme Persoons, Mme Grouwels n'est pas arrivée, sa question sera supprimée de l'ordre du jour.

QUESTION D'ACTUALITE DE MME CAROLINE PERSOONS A M. ERIC TOMAS, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGE DE L'EMPLOI, DE L'ECONOMIE, DE L'ENERGIE ET DU LOGEMENT, CONCERNANT « L'AVENIR DU PROJET « TANIÈRE DES PETITS OURS » DANS LE CADRE DU QUARTIER D'INITIATIVE « CAGE AUX OURS » A SCHAERBEEK »

DRINGENDE VRAAG VAN MEVROUW CAROLINE PERSOONS AAN DE HEER ERIC TOMAS, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET TEWERKSTELLING, ECONOMIE, ENERGIE EN HUISVESTING, BETREFFENDE « DE TOEKOMST VAN HET PROJECT « TANIÈRE DES PETITS OURS » IN HET KADER VAN DE INITIATIEFWIJK « BERENHOUI » TE SCHAARBEEK »

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Caroline Persoons pour poser sa question.

Mme Caroline Persoons. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, la Tanière des Petits Ours est une garderie et un lieu de rencontre dans le quartier de la Cage aux Ours. Elle a pu être mise en place en février dernier grâce au contrat de quartier d'initiative et au soutien de la région. Nous avons appris, entre autres par la presse, que ce projet, qui rencontre un grand succès et répond à une attente sociale, était confronté à des problèmes financiers très importants. Un délai complémentaire de six mois a déjà été accordé à ce projet d'accueil et de rencontre pour les jeunes familles et les enfants.

L'équipe qui s'occupe de la Tanière des Petits Ours et la commune ont écrit à différentes institutions : région, COCOF, Communauté française, FiPi.

Ma question est assez simple et comporte un double aspect. D'une part, comment permettre à ce projet de se poursuivre dans

l'immédiat ? D'autre part, des personnes mettent en place des projets très intéressants qui répondent à une demande sociale mais, par la suite, sont confrontées à des problèmes structurels dans le temps.

Dès lors, faut-il encore lancer des projets sans la garantie d'un avenir certain ? En tout cas, le délai de février jusqu'à maintenant est trop court, cela démoralise tant l'équipe que les personnes qui fréquentent ce lieu.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Eric Tomas, ministre.

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — Madame la Présidente, ma réponse comportera deux points. Tout d'abord, ce projet est un de ceux qui ont été retenus pour la commune de Schaerbeek dans le cadre des quartiers d'initiative.

Les quartiers d'initiative étaient des projets de deux ans; ils sont à présent terminés. Il était parfaitement clair, dès le départ, qu'il appartenait aux promoteurs des projets et aux communes les ayant introduits de voir comment éventuellement les pérenniser.

Premièrement, dans le cadre des quartiers d'initiative, qui sont d'ailleurs terminés, je suis dans l'impossibilité totale de pérenniser les projets qui ont été développés. De même, pour tous les contrats de quartiers qui ont été développés depuis 1994, le ministre, qui a cette responsabilité, n'a aucune possibilité légale de prolonger des initiatives prises dans le cadre de ces contrats. Il revient au pouvoir communal de prendre ses responsabilités ou à ceux qui ont lancé ces projets de trouver des modes de financement structurels, mais en dehors de la politique des contrats de quartiers.

Deuxièmement, je ne savais pas exactement dans le cadre de quelle compétence vous m'interrogiez. La Tanière des Petits Ours a aussi demandé de bénéficier d'un agent contractuel subventionné. Cette demande sera étudiée, comme toutes les autres. Mais je vous dis clairement que le nombre de demandes en attente pour obtenir un ACS est considérable. Lorsque tous les dossiers seront complets, cette ASBL, comme d'autres, sera inspectée. Les libérations de postes ACS auront peut-être lieu en 2003, pour autant que les budgets le permettent.

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Caroline Persoons pour une réplique.

Mme Caroline Persoons. — J'espère que la Tanière des Ours pourra bénéficier d'un ACS, que ce projet pourra tenir jusqu'à fin 2002 et ultérieurement bénéficier de nouveaux moyens. A cet effet, il conviendra peut-être de se tourner vers d'autres niveaux de pouvoir.

QUESTION D'ACTUALITE DE M. JEAN-PIERRE CORNELISSEN A M. FRANCOIS-XAVIER DE DONNEA, MINISTRE-PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGE DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES MONUMENTS ET SITES, DE LA RENOVATION URBAINE ET DE LA RECHERCHE SIEN-

TIFIQUE, CONCERNANT « LES MONTANTS RECTIFICATIFS RECLAMES PAR L'ETAT FEDERAL AUX COMMUNAUTES ET REGIONS »

DRINGENDE VRAAG VAN DE HEER JEAN-PIERRE CORNELISSEN AAN DE HEER FRANCOIS-XAVIER DE DONNEA, MINISTER-PRESIDENT VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET PLAATSELIJKE BESTUREN, RUIMTELIJKE ORDENING, MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN, STADSVERNIUWING EN WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK BETREFFENDE « DE HERZIENINGSBEDRAGEN DIE DOOR DE FEDERALE STAAT WORDEN GEVORDERD VAN DE GEMEENSCHAPPEN EN DE GEWESTEN »

Mme la Présidente. — La parole est à M. Jean-Pierre Cornelissen pour poser sa question.

M. Jean-Pierre Cornelissen. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre-Président, Monsieur le Ministre, chers Collègues je voudrais parler de cette information dont nous avons tous pris connaissance avec un certain sentiment de catastrophe. Il s'agit de la révision à la baisse de ce que l'on estimait être le revenu national brut pour trois années : 1999, 2000 et 2001.

Au niveau des différentes entités fédérées, il semblerait que cela se traduise par une facture globale de 332 millions. Toujours selon la presse, la Région bruxelloise devrait rendre un montant de l'ordre de 65 millions. Quel est le chiffre exact, Monsieur le Ministre ? Nous devons en effet parler de véritables faits et non uniquement d'informations données par la presse, même si elle est très souvent bien informée.

On peut s'étonner d'une telle demande de la part de l'Institut des comptes nationaux pour trois années. A mes yeux, trois années ne sont pas nécessaires pour établir les paramètres économiques qui déterminent la croissance.

On sait que cela sert à l'élaboration de nos différents budgets tant au niveau fédéral qu'au niveau régional. A la limite, on met en permanence une épée de Damocles au-dessus de la tête des gens qui doivent préparer un budget. Chaque fois, on va devoir se demander si les chiffres ne sont pas illusoire. Personnellement, sur le plan même de la procédure, je voudrais vous demander, Monsieur le Ministre-Président, s'il n'y a pas quelque chose à faire pour que nous ne soyons plus confrontés à ce genre de mauvaise surprise. Au niveau de la définition des mécanismes, ne conviendrait-il pas d'imposer un certain nombre de règles de délai afin que l'on ne vienne pas revoir ainsi les paramètres établis ?

La question subsidiaire est la suivante : quelle est la conséquence de cette correction pour nos finances régionales à court terme, avec à l'esprit l'élaboration du prochain budget.

Mme la Présidente. — La parole est à M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Madame la

Présidente, comme M. Cornelissen et comme mes collègues Ministres-Présidents du nord et du sud du pays, j'ai appris par la presse que l'Institut des comptes nationaux qui dépend du ministre des Affaires économiques aurait corrigé ses statistiques en matière de revenu national brut et de produit intérieur brut.

Par exemple, pour 2001, le taux de croissance du revenu national brut, estimé à 1 %, aurait été revu à la baisse pour atteindre un demi-pour-cent, soit une erreur de 100 %. Un Institut national qui fait une erreur de 100 %, ce n'est pas mal ! Je pense qu'il y a certaines choses à réformer dans cette noble institution.

Cette modification entraîne légalement une révision des dotations versées aux entités fédérées, évaluée, pour Bruxelles, à environ 20 millions d'euros pour 2003 et pas avec effet rétroactif. Un communiqué du premier ministre paru à 17 h 11 vendredi précisait bien qu'il n'était pas question de demander aux régions de rembourser le trop perçu 1999-2000-2001 et même 2002 si j'ai bien compris.

Je voudrais toutefois préciser qu'aucune information officielle ne nous est parvenue du fédéral. Ces 20 millions d'euros dont on parle proviennent d'une source tout à fait officieuse et doivent donc être pris avec prudence. Par ailleurs, d'après le communiqué que je viens de citer, il semble acquis que nous ne devons pas rembourser les sommes qui seraient dues pour les années 1999 à 2002 et que la diminution de notre dotation IPP soit actée seulement pour l'exercice 2003. La correction nous amène évidemment à chuter sur l'axe d'ordonnée.

Sur ce point comme sur le précédent, aucune information officielle ne m'a toutefois été communiquée non plus. Le procédé est évidemment pour le moins troublant puisque les discussions budgétaires sont en cours; la Région flamande a même déjà bouclé son budget. On peut même s'interroger sur l'intérêt de mener une politique budgétaire pluriannuelle dans de telles conditions.

Je pense qu'il est assez normal que l'Institut des Comptes nationaux ne connaisse que fin 2002 les chiffres de 2001, qu'il y ait peut-être encore un rien à corriger pour 2000 me semble également être du domaine du possible, mais que l'on doive encore corriger 1999 m'interpelle quant au bon fonctionnement de ces institutions. J'ai demandé à mes experts de vérifier avec quel retard on arrêtaient les chiffres définitifs dans les pays riverains de la Belgique, Hollande, France, Allemagne, Angleterre. En effet, si nous devions nous singulariser sur ce point, je pense que le ministre des Affaires économiques devrait d'urgence remettre de l'ordre dans le fonctionnement de cet institut.

Par ailleurs, j'ai demandé, en accord avec le ministre des Finances, la réunion d'urgence de la Conférence interministérielle des finances afin d'éclaircir les problèmes méthodologiques et chronologiques apparus. Je ne manquerai pas de vous informer du résultat des travaux de cette Conférence interministérielle des Finances dès que j'en serai saisi.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Cornelissen pour une réplique.

M. Jean-Pierre Cornelissen. — Il me reste à vous remercier pour l'aspect très complet de cette réponse, Monsieur le Ministre-Président.

Je crois qu'il faut effectivement redéfinir certaines règles de fonctionnement de ces instituts. Je pense que vos collègues des autres entités fédérées seront tout à fait d'accord sur ce point pour éviter ce genre de mauvaise surprise à l'avenir.

Mme la Présidente. — Je suppose que vous assisterez à la Conférence, Monsieur le Ministre-Président.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Mon cabinet sera représenté à la conférence. C'est le ministre des Finances qui y participera, mais j'ai veillé à ce qu'un excellent expert de mon cabinet l'assiste et le soutienne.

QUESTION D'ACTUALITE DE M. DENIS GRIMBERGHS A M. JOS CHABERT, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGE DES TRAVAUX PUBLICS, DU TRANSPORT ET DE LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET L'AIDE MEDICALE URGENTE, CONCERNANT « LE PROJET D'OFFRIR LA GRATUITE SUR LE RESEAU DE LA STIB AUX ETUDIANTS DES ECOLES NEERLANDOPHONES »

DRINGENDE VRAAG VAN DE HEER DENIS GRIMBERGHS AAN DE HEER JOS CHABERT, MINISTER VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET OPENBARE WERKEN, VERVOER, BRANDBESTRIJDING EN DRINGENDE MEDISCHE HULP, BETREFFENDE « HET PLAN OM DE STUDENTEN VAN DE NEDERLANDSTALIGE SCHOLEN GRATIS MET DE MIVB TE LATEN REIZEN »

Mme la Présidente. — La parole est à M. Denis Grimberghs pour poser sa question.

M. Denis Grimberghs. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, je voulais vous interroger à propos d'une information diffusée hier dans un quotidien néerlandophone par votre collègue, le ministre bruxellois du gouvernement flamand et, par ailleurs, ministre du budget et du gouvernement bruxellois, le sieur Vanhengel. Celui-ci a annoncé, à l'occasion de la rentrée académique d'une haute école néerlandophone, qu'une négociation était en cours avec la STIB en ce qui concerne le libre trajet qui concerne le libre trajet qui serait offert aux étudiants néerlandophones des écoles supérieures — ou de toutes les écoles, ce n'était pas clair dans l'article — grâce à une intervention du gouvernement flamand qui permettrait d'assurer le financement de ces titres de transport, si j'ai bien compris le sens de la proposition.

Etes-vous informés de ces négociations entre le gouvernement flamand et la STIB ?

Avez-vous marqué votre accord sur une négociation de ce type ? ne pensez-vous pas qu'il serait peut-être regrettable, dans cette région, que pareille négociation unilatérale aboutisse à une distorsion entre le traitement réservé aux étudiants francophones et néerlandophones ?

Mme la Présidente. — La parole est à M. Jos Chabert, ministre.

M. Jos Chabert, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Travaux publics, du Transport et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente. — Madame la Présidente, renseignement pris auprès de la direction générale de la STIB, les pourparlers concernant la gratuité des transports en commun sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale aux étudiants néerlandophones — enseignement supérieur et universités comprises — n'ont pas encore été initiés. Je ne peux donc commenter des négociations qui, à l'heure actuelle, n'ont pas encore commencé.

La STIB se déclare évidemment prête à discuter les modalités d'application du système du tiers payant — il y a d'ailleurs beaucoup de contrats qui sont conclus — c'est-à-dire, notamment, lorsqu'une institution, une autorité ou une entreprise, émet le souhait de prendre en charge les frais de transport d'un public bien défini, dans le cadre des négociations, en vertu d'ailleurs du contrat de gestion; cela se fait depuis de nombreuses années.

Cette politique d'ouverture vers ce que l'on appelle les grands comptes encourage en effet l'utilisation des transports en commun. Je suis donc tout à fait favorable à cette idée.

Le système du tiers payant est évidemment ouvert à toute institution. Il n'est donc pas question de système discriminatoire. C'est pour tout le monde la même chose. Cette mesure n'est pas dirigée vers des individus; ce sont des institutions qui font des contrats globaux pour leurs travailleurs ou leurs étudiants. Ces contrats commerciaux sont très intéressants et favorables aux transports en commun en même temps.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Denis Grimberghs pour une réplique.

M. Denis Grimberghs. — Madame la Présidente, je ne suis pas du tout hostile à tous les systèmes de tiers payant tant que l'on n'a pas mis en œuvre une proposition plus générale de libre accès aux transports publics, que nous défendons par ailleurs.

Cela peut effectivement encourager l'utilisation des transports en commun pour un groupe déterminé.

On peut comprendre qu'il soit de l'intérêt du gouvernement flamand de négocier, avec la STIB, cet avantage pour les étudiants qui fréquentent les écoles néerlandophones de Bruxelles. Mais la question est de savoir si le gouvernement bruxellois peut accepter une différence à ce niveau, fût-elle « non-discriminatoire » — vous n'avez pas voulu dire que c'était discriminatoire et cela ne l'est pas dans le chef de la STIB qui vend des titres de transports, mais dans la réalité, on introduit une différence de traitement entre les étudiants francophones et les étudiants néerlandophones de cette ville. Je ne suis pas certain que cela soit une très bonne idée. Selon moi, c'est une question d'opportunité politique qui dépasse la logique commerciale d'une société qui doit vendre des titres de transport.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Jos Chabert, ministre.

M. Jos Chabert, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Travaux publics, du Transport et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente. — En vertu du contrat de gestion, cela relève de l'autonomie de gestion. Si demain, d'autres entreprises concluaient un contrat avec la STIB, des travailleurs pourraient se demander pourquoi ils n'ont pas obtenu un titre gratuit. Il ne s'agit pas de discrimination mais de promotion.

Mme la Présidente. — Mme Brigitte Grouwels vient d'arriver et je vais lui passer la parole pour développer sa question d'actualité. Le fait qu'elle puisse poser sa question alors qu'elle était en retard, ne peut être considéré comme un précédent.

DRINGENDE VRAAG VAN MEVROUW BRIGITTE GROUWELS AAN DE HEER FRANCOIS-XAVIER DE DONNEA, MINISTER-PRESIDENT VAN DE BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING, BELAST MET PLAATSELIJKE BESTUREN, RUIMTELIJKE ORDENING, MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN, STADSVERNIEUWING EN WETENSCHAPPELIJK ONDERZOEK, BETREFFENDE « DE ONDERWIJSPARTNERS DIE GEWESTELIJKE STEUN ONTVANGEN VIA DE « GRANDE ÉCOLE D'INGENIEURS »

QUESTION D'ACTUALITE DE MME BRIGITTE GROUWELS A M. FRANCOIS-XAVIER DE DONNEA MINISTRE-PRESIDENT DU GOUVERNEMENT DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, CHARGE DES POUVOIRS LOCAUX, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES MONUMENTS ET SITES, DE LA RENOVATION URBAINE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, CONCERNANT LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SOUTENUS PAR LA REGION VIA LA « GRANDE ECOLE D'INGENIEURS »

Mevrouw de Voorzitter. — Mevrouw Brigitte Grouwels heeft het woord voor het stellen van de vraag.

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Mevrouw de voorzitter, luidens De Standaard van 26 september 2002 zou de Minister-President ernaar streven om alle ingenieursopleidingen van de hoofdstad samen te brengen op de site Turn & Taxis.

U denkt aan een campus in een *Grande École* voor ingenieurs. U hebt daartoe diverse onderwijspartners uitgenodigd. Volgens het artikel gaat het om de Vrije Universiteit Brussel, de *Université Libre de Bruxelles*, de Erasmus Hogeschool, de *Ecole Centrale des Arts et Métiers*, het *Institut Supérieur Industriel de Bruxelles* en het instituut Meurice. De opleidingen zouden aangeboden worden in het Nederlands, Frans en Engels. Tot zover de informatie uit het artikel.

Het gaat hier om hoger onderwijs, een zuivere gemeenschapsmaterie. Het gewest kan hier ten hoogste ondersteunend optreden bijvoorbeeld naar analogie met uw initiatieven in het kader van de veiligheid in ons gewest rond spijbelproblematiek in het lager en het secundair onderwijs. Die ondersteuning moet uiteraard ten goede komen aan alle onderwijsinstellingen en niet aan een geselecteerde club. Het initiatief roept in die zin een aantal vragen op.

Ten eerste, vanuit welke gewestelijke bevoegdheid neemt u hier een initiatief op een domein dat uitsluitend tot de bevoegdheden van de gemeenschappen behoort ?

Worden voor het initiatief gewestelijke middelen uitgetrokken of gewestelijke infrastructuur ter beschikking gesteld ? Zo ja, ter welke waarde ? Hebt u hieromtrent voorafgaandelijk overleg gepleegd met de gemeenschappen, die per slot van rekening de enigen zijn die opleidingen in het hoger onderwijs erkennen en subsidiëren ?

Ten tweede, waarom kan slechts een aantal van de hogere onderwijsinstellingen in Brussel dat steuntje in de rug vanwege het gewest krijgen ? Andere instellingen hebben evengoed infrastructuurplannen en leveren evenzeer « de grijze cellen die de kennismaatschappij zo nodig heeft ». Op welke steun kunnen zij rekenen ?

Tot zover enkele vragen bij een toch wel nuttig nieuw initiatief.

Mevrouw de Voorzitter. — De heer François-Xavier de Donnea, Minister-President, heeft het woord.

De heer François-Xavier de Donnea, Minister-president van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Plaatselijke Besturen, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stadsvernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek. — Mevrouw de Voorzitter, als Minister-President, maar ook als minister bevoegd voor Ruimtelijke Ordening en Wetenschappelijk Onderzoek bestudeer ik een groot project met betrekking tot de herbestemming van het terrein van Turn & Taxis in samenwerking met de eigenaars van de site, met name Robelco en de groep Akkermans en Vanhaeren, meer bepaald de dochtermaatschappij *Lease Invest*. Het gaat om het project genaamd de Wijk van de Kennis, die ook in het Gewestelijk Ontwikkelingsplan wordt vermeld. De Wijk van de Kennis doelt naast andere modules op de oprichting van een grote school voor ingenieurs die de universitaire faculteiten toegepaste wetenschappen van de ULB en de VUB en de industriële instituten van hogescholen in het Brussels Gewest zou verenigen, terwijl elke school en faculteit haar eigenheid en inrichtende macht behoudt. Het gaat dus niet om de fusie van instellingen, maar het bijeenbrengen op een site met het oog op de bevordering van de synergie en samenwerking.

Ik herinner eraan dat ik als minister bevoegd voor Wetenschappelijk Onderzoek reeds de universitaire interfaces financier van de VUB en de ULB en eveneens van de Indutec pool, die zoals u weet de vier hogescholen groepeerd, dewelke u hebt aangehaald.

De financiering moet de samenwerking vergemakkelijken met de economische sector in Brussel, bijvoorbeeld via pre-incubatiesystemen van de projecten die kunnen worden gekoppeld aan het initiatief.

Het Instituut voor Aardrijkskunde en Ruimtelijke Ordening van de ULB voert momenteel een studie uit omtrent de sociaal-economische weerslag van het volledige project. Die studie zou op korte termijn stevige fundamenten moeten leggen en de relevantie bevestigen van het concept Wijk van de Kennis, inzonderheid van een grote hogeschool voor ingenieurs. De eerste resultaten zullen beschikbaar zijn tijdens een colloquium over stadseconomie dat in november 2002 door de ULB en het Cooremans Instituut wordt georganiseerd. U bent daar vriendelijk op uitgenodigd, Mevrouw Grouwels.

Daarnaast heb ik sinds mei 2002 een technische werkgroep samengesteld die tot doel heeft het projectonderdeel Grote School voor ingenieurs te concretiseren. Die werkgroep bestaat uit de vertegenwoordigers van de betrokken universiteiten en hogescholen en van de eigenaars van de site Turn & Taxis. De werkgroep werd uitgebreid na de zomer met de vertegenwoordigers van de gemeenschappen, dus de inrichtende machten, van geïnteresseerde collega's van de regering en van de federale Staat. Die werkgroep draait momenteel op volle toeren en weldra zal een adviseur van de Europese Investeringsbank zich bij die groep voegen.

De hergroeperingsmodule van de Brusselse hogescholen voor ingenieurs werd reeds op informele wijze voorgesteld aan de voorzitter van de Europese Investeringsbank, de heer Maystadt, die het concept met veel enthousiasme heeft onthaald. Die bank heeft precies van de Europese Ministerraad de opdracht gekregen om meer te investeren in projecten toegespitst op onderwijs en technologie.

Afhankelijk van de mate waarin het dossier vordert, zal het in de komende weken mogelijk worden een concreet en aanvaardbaar project voor te stellen aan de Europese Investeringsbank, die tot 75 % van de begroting voor de Brusselse pool zou kunnen prefincianieren.

We zijn niet van plan aan de gemeenschappen een financiële bijdrage te vragen voor het project.

Waarom worden de andere onderwijsinstellingen van Brussel er niet bij betrokken ? Het project is ontstaan uit de behoefte aan een nieuwe vestigingsplaats voor de faculteiten voor toegepaste wetenschappen van de ULB die zonder het project het Brussels Gewest dreigden te verlaten. Als Minister-President wou ik dergelijke situatie te allen prijze vermijden in het kader van de sociaal-economische ontwikkeling van het gewest. De VUB en de hogescholen zijn ook vragende partij voor betere en grotere werkruimtes. Anderzijds begrijpt u ook dat de site Turn & Taxis niet over de noodzakelijke ruimte beschikt om het volledige universitair en hoger onderwijs te Brussel onderdak te verlenen. In een later stadium kan men echter niet uitsluiten dat andere technische of wetenschappelijke instellingen zich vrijwillig op de site komen vestigen, indien er plaats is. Om die reden is het project enkel toegespitst op een hogeschool voor ingenieurs waarvan de ontwikkeling essentieel is voor de kenniseconomie. Ze zal worden gekoppeld aan incubatiestart-ups en andere maatschappijen en instellingen die zich bij een dergelijk project in de loop van de tijd zullen kunnen voegen.

Wat de andere instellingen betreft, herinner ik eraan dat de ordonnantie inzake het wetenschappelijk onderzoek die u in het Parlement hebt goedgekeurd, toelaat specifieke steun te verlenen en dat programma's zoals *Prospective research for Brussels* en *research in Brussels* ook voor die andere scholen toegankelijk zijn.

Mevrouw de Voorzitter. — Mevrouw Brigitte Grouwels heeft het woord. Uw repliek moet wel zeer kort zijn, Mevrouw.

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Mijnheer de Minister-President, het is zeker positief dat wetenschappelijk onderzoek wordt gestimuleerd. Omdat het hier gaat om onderwijsinstellingen, moet mijns inziens de gemeenschappen, zelfs al hoeven zij niet financieel

tot het project dat u voor ogen hebt, bij te dragen, betrokken worden bij het initiatief.

Er kan niets op tegen zijn dat onderwijsinstellingen zich groeperen op eenzelfde site. Mijn zorg gaat naar de inbreng van het Hoofdstedelijk Gewest in de materiële en infrastructurele noden van die instellingen. Andere instellingen hebben ook op dat vlak noden en misschien dreigen die ook wel onze stad te verlaten. Ik pleit er derhalve voor dat ook aan de infrastructuurnoden van andere instellingen aandacht wordt besteed en dat u niet uitsluitend werk maakt van de noden van de instellingen die u hebt opgesomd, Mijnheer de Minister-President.

DISCUSSION DE LA DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT

BESPREKING VAN DE ALGEMENE BELEIDSVERKLARING VAN DE REGERING

Mme la Présidente. — La parole est à M. Christos Doulkeridis.

M. Christos Doulkeridis. — Madame la Presidente, Chers Collèges, compte tenu de ce que vous avez fait, Monsieur le Ministre-Président, de la déclaration de politique générale, je me pose de plus en plus de questions sur son utilité.

L'exercice auquel vous vous êtes livré vendredi devait être important pour les Bruxellois. La déclaration de politique générale peut en effet servir un double objectif, comme ce qui se fait au niveau fédéral, par l'exposé de M. Verhofstadt cet après-midi.

Le premier objectif est de présenter une évaluation de la situation de Bruxelles, année après année, une sorte de version Bruxelloise de l'état de l'Union.

Le second objectif est de présenter l'évaluation des consensus, au sein de votre majorité, relatifs aux priorités et aux moyens que vous allez mettre en œuvre et qui devraient guider votre action pendant un an.

Vous n'avez pas, cette année, jugé utile de vous attarder au premier objectif. L'année dernière, vous péroriez sur la renaissance de Bruxelles en citant un magazine étranger et vous aligniez une série de statistiques et d'indices européens « un emploi sur six en Belgique, quatrième région d'Europe sur 211, une richesse supérieure de 70 % à la moyenne européenne ».

Dans ma réplique, je complétais votre évaluation de la situation à Bruxelles en alignant quelques chiffres : le revenu moyen par habitant, le nombre de minimexés et leur répartition au sein des 19 communes, la proportion de chômeurs faiblement qualifiés et le taux de chômage des jeunes qui, évidemment, n'allaient pas tout à fait dans le sens de vos statistiques.

Pour ne reprendre qu'un seul chiffre, le nombre de chômeurs complets indemnisés de moins de 25 ans a augmenté de 10,3 % de fin 2000 à fin 2001, l'augmentation de 17,7 % touchant essentiellement la population masculine.

Avoir de tels chiffres en têtes au moment de la rédaction des priorités ne produit évidemment pas le même genre d'actions que lorsqu'on se complait à enregistrer que Bruxelles produit 15 % du PINB.

L'objectif ne consiste pas à noircir le tableau, mais bien à convenir ensemble que ce qui importe, c'est davantage la réalité concrète vécue par les Bruxellois que le poids économique théorique de la région.

Vous n'êtes pas revenu sur ces éléments, qui doivent pourtant guider, en partie, l'action politique et déterminer les priorités. C'est donc une première occasion manquée.

J'en viens au second objectif : vérifier les consensus de votre majorité relatifs à l'action politique à mener.

Certes, chacun d'entre nous a de multiples occasions de se faire intuitivement une petite idée des relations pouvant exister au sein de votre majorité. On peut avoir, de temps à autre, l'impression que tout va mal mais cela reste très objectif. Aujourd'hui, nous disposons d'un texte qui a fait l'objet de consensus au sein de la majorité et qui nous permet d'avoir une base concrète pour mesurer vos consensus. C'est une seconde occasion manquée.

Le texte que vous avez lu, qui a été chronométré par un membre du gouvernement pour vérifier la pondération de chaque couleur politique représentée, pêche par deux écueils. Le premier est celui dit de la lasagne : vous avez superposé les belles intentions des uns et des autres et, souvent, il aura suffi de procéder à un copier-coller de la déclaration de l'an dernier.

Second écueil, plus fondamental : contrairement à ce qui se fait à l'échelon fédéral, aucun arbitrage budgétaire — c'est une question de méthode, mais il faudra y réfléchir pour les années à venir — n'a encore été réalisé au moment où vous faites votre déclaration. Cela signifie que l'on retrouve les intentions des uns et des autres, mais sans objectif quantifiable. L'exercice y perd donc son principal intérêt. Le rendez-vous n'est pas encore tout à fait raté, puisqu'il est reporté aux discussions budgétaires, auxquelles nous serons particulièrement attentifs.

Comprenez donc qu'au vu de ce que vous en avez fait, nous nous posons des questions sur l'intérêt de ce genre de déclaration de politique générale et du type de débat pouvant en découler.

Pour autant, je ne conteste pas qu'il soit important de rappeler, comme vous l'avez fait, un certain nombre d'avancées. Je pense que vous pouvez mettre au crédit de votre gouvernement le Pacte social pour l'emploi, la confirmation de l'ORBEM dans ses missions de service public relatives à la régulation du marché de l'emploi, le plan d'alphabetisation, la consolidation de l'emploi non marchand dont il faudra absolument évaluer rapidement l'application sur le terrain, la fusion de Technopol et Ecobru dont il faudra étudier les modalités mais qui va dans le bon sens en ce qu'elle détermine un acteur unique, les plans de revitalisation des quartiers ou, encore, la récente réforme fiscale immobilière que nous attendons dans les semaines qui viennent. Ces dossiers-là sont utiles, ils représentent le résumé de l'année 2001 mais ils ne constituent pas exactement une déclaration de politique générale pour l'année 2002.

Aussi, en attendant le budget, au nom du groupe Ecolo, je voudrais vous faire part de ce que nous considérons comme trois priorités précises et quantifiables, sur lesquelles nous insisterons lors du débat budgétaire.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — C'est constructif.

M. Christos Doulkeridis. — Comme à mon habitude, vous le savez bien !

Première priorité : l'emploi des Bruxellois.

(M. Jan Béghin, Premier Vice-Président, remplace Mme Magda De Galan, Présidente, au fauteuil présidentiel.)

(De heer Jan Béghin, Eerste Ondervoorzitter; vervangt Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter, in de voorzitterszetel.)

Lors du Conseil européen extraordinaire de Lisbonne, au printemps 2000, l'objectif de plein emploi a été explicitement énoncé pour justifier l'ambition d'atteindre en 2010 un taux d'emploi de la population en âge de travailler aussi proche que possible de 70 %, en moyenne, et un taux supérieur à 60 % pour les femmes, dans l'ensemble de l'Union. Comme vous le savez, chaque entité fédérale de la Belgique, en ce compris Bruxelles, évidemment, s'est engagée dans ce combat. Pour Bruxelles, compte tenu du taux d'emploi de 55 % en 2000 et de 48,9 % pour les femmes, il faudrait que d'ici 2010, approximativement 90.000 Bruxellois et Bruxelloises décrochent un emploi.

Donc, les questions légitimes que nous devons aborder avec vous lors des discussions budgétaires — nous ne pouvons le faire ici parce que vous n'avez pas abordé ce problème de manière pluriannuelle, avec des objectifs quantifiables et chiffrés pour l'avenir — porteront sur les mesures de votre gouvernement afin d'atteindre progressivement l'objectif fixé par cet engagement européen ainsi que sur la politique économique qui devrait tenir compte non seulement de l'emploi créé à Bruxelles mais aussi de l'emploi créé à Bruxelles qui puisse profiter aux Bruxellois. C'est là l'un des défauts répétitifs de vos différentes déclarations relatives à l'emploi. Vous parlez souvent de développement économique mais vous ne parlez pas d'un développement économique qui puisse réellement profiter aux Bruxellois. Encore une fois, je suis positif et je vous encourage à aller dans ce sens-là. Il importe d'améliorer la situation de l'emploi des Bruxellois dans l'emploi créé à Bruxelles. Il s'impose donc de réfléchir au type de développement économique que l'on souhaite promouvoir, d'autant que nous attendons toujours votre projet d'ordonnance sur l'expansion économique. Compte tenu des quelques bribes de développement qui sont proposées en termes de recherche, on se pose toujours la question de l'adéquation entre la politique menée et les besoins. Dans votre déclaration, vous avez listé 7 à 8 opérations dans le domaine de la recherche mais, à ce stade, on ne comprend pas en quoi elles sont réellement profitables aux Bruxellois. Outre la filière de la recherche, il en est évidemment d'autres qui doivent être développées. Lesquelles comptez-vous mettre en avant afin que nous puissions atteindre l'objectif de plein emploi fixé lors du Conseil européen extraordinaire ? En ce qui concerne la question

de la proportion d'occupation de l'emploi à Bruxelles entre Bruxellois et non-Bruxellois, qui est actuellement de 44 % pour les Bruxellois contre 56 % pour les non-Bruxellois, il faudrait se fixer au moins l'objectif de renverser la vapeur et d'aller dans l'autre sens. Là aussi, l'intérêt de disposer de chiffres et d'objectifs chiffrés est manifeste et nous vous invitons à aller dans cette direction.

Deuxième objectif prioritaire : le logement. Ecolo pense que l'on ne pourra se contenter encore très longtemps de rappeler, comme vous l'avez fait dans votre déclaration, que le secteur du logement est en crise, que plus de 50 % de la population bruxelloise, soit un Bruxellois sur deux, se trouve dans les conditions d'accès au logement social, qu'entre 15.000 et 25.000 candidats locataires sont inscrits sur les listes d'attente d'un logement social mais que les délais d'attente sont de plusieurs années, parfois de 8 à 10 ans.

C'est évidemment sympathique de prendre comme référence dans vos déclarations Churchill, qui dit qu'une ville, ce ne sont pas seulement des pierres mais surtout et avant tout les hommes et les femmes qui y habitent. Avec ce type de conception-là, face à la situation, on ne peut évidemment pas se contenter d'écrire, comme c'est le cas dans votre déclaration, que le gouvernement entend conduire sa politique régionale du logement par le biais d'une approche globale et qu'il est toujours à la recherche de nouveaux moyens pour financer cette politique. Le PRD de 1995 avait, lui, établi des objectifs quantifiables. Vous y avez renoncé dans la version que vous avez fait adopter. Je considère que c'est une erreur et qu'il est extrêmement important d'en revenir à des objectifs chiffrés. Avez-vous l'intention de construire de nouveaux logements dans le cadre de la politique sociale ? dans l'affirmative, combien et à partir de quand ? C'est essentiel mais ce genre d'information fait défaut dans la déclaration que vous avez faite.

Troisième priorité : la mobilité. Je sais que dans ce domaine, vous vous amusez généralement à renvoyer la patate chaude à d'autres en disant que c'est parce qu'ils ne font rien que tout est bloqué à Bruxelles.

Je comprends bien qu'en termes de mobilité, votre position au sein du MR est relativement inconfortable d'autant que lorsque vous montrez — l'un ou l'autre — l'ambition d'améliorer la situation, vous vous faites régulièrement assassiner par l'un de vos condisciples. Les récentes déclarations de M. Hasquin à l'occasion de la journée de la mobilité ne sont vraiment pas un cadeau à votre gouvernement qui avait courageusement décrété pour l'exemple, de façon symbolique, une journée sans voiture, fût-ce un dimanche.

M. Rudi Vervoort. — Il faut rendre à César ce qui appartient à César. Cette décision a été prise unanimement par la Conférence des bourgmestres. C'est cette conférence qui, dans un premier temps, lors d'une discussion avec les ministres Chabert et Delathouwer, a pris cette décision.

J'aimerais à présent entendre le gouvernement au sujet de ses intentions futures pour le 22 septembre prochain.

M. Christos Doulkeridis. — Rendons à César ce qui est à César. Tous les bourgmestres, quelle que soit leur couleur politique, ont donc joué le jeu à Bruxelles et ont décidé, pour le symbole, pour l'avenir, qu'il était intéressant s'inscrire dans ce genre de politique.

Mais je pense effectivement que toutes les couleurs politiques de cette majorité ou des majorités communales n'ont sans doute pas la même conception de ce que doit être la mobilité.

Je comprends votre « confort » de refiler la patate chaude à chaque fois au fédéral. Mais je pense que vous auriez intérêt à vous concentrer sur vos domaines de compétences.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — C'est ce que l'on fait.

M. Christos Doulkeridis. — En matière d'accompagnement du RER, vous ne faites pas ce que vous devez faire.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Si.

M. Christos Doulkeridis. — Non ! M. Delathouwer, qui fait partie de votre gouvernement, a dit que la politique de stationnement qui devrait accompagner l'arrivée du RER, imposerait la suppression d'environ 15.000 places de stationnement sur l'ensemble de la Région bruxelloise. Où en êtes-vous ?

En matière d'amélioration de l'offre de la qualité du service qui dépend totalement de Bruxelles, où en sommes-nous ? Quelles sont, encore une fois de manière chiffrée, les ambitions de votre gouvernement dans ce sens ? Vous avez réinscrit pour l'énième fois les indispensables — je vous cite — « plans d'entreprises et institutions ». c'est un couper-coller qui date de plusieurs années et pour lequel votre gouvernement n'avance absolument pas. Quant à favoriser les zones 30, c'est exactement la même chose. Je pense que dans tous ces domaines-là, il est urgent que le gouvernement se concentre sur ses propres compétences et présente un plan ambitieux pour les Bruxellois. Sur ce point, nous devons aussi mesurer vos intentions et nous ne pouvons pas le faire aujourd'hui, malheureusement, d'après le projet de déclaration que vous nous avez livré.

Donc, si le rendez-vous est manqué aujourd'hui, faute de contenu, faute de consensus, faute de décision sur les aspects budgétaires, nous vous disons que dans les débats budgétaires qui vont arriver, ces trois priorités — et vous voyez qu'elles sont ciblées — seront pour nous les plus importantes.

Nous essaierons de vérifier — et nous vous encourageons à aller dans ce sens — quels seront vos propres consensus sur ces questions-là.

L'année passée, lors de cette discussion, je me souviens d'avoir conclu — et j'ai repris mon texte — en disant que le déficit bruxellois ne devait pas seulement être porté par le gouvernement de la Région bruxelloise, et d'avoir identifié cinq conditions pour réussir ce challenge qui nous concerne tous, que l'on soit dans la majorité ou dans l'opposition.

Première condition : que votre gouvernement apporte la démonstration de sa capacité à travailler réellement ensemble. Je pense que

ce ne sont pas les démonstrations que nous avons vécues hier au sein de la Corbu, qui nous permettront de croire que les choses se sont arrangées en un an. On en est toujours à une extrême tension au sein du gouvernement. On pourrait certes se réjouir de cette tension mais il arrive un moment où cela devient dramatique pour les politiques qui sont menées pour Bruxelles. Donc nous disons qu'il faut absolument que vous réussissiez — sinon vous devez tirer les conclusions de cette incapacité à travailler ensemble — à montrer davantage de cohésion au sein de votre gouvernement.

Deuxième condition : un discours-vérité sur le budget.

A ce sujet, les choses avancent plutôt dans le bon sens et le travail qui a été fait avec le ministre du Budget en Région bruxelloise est relativement satisfaisant; il nous permet de mieux examiner dans quel cadre nous travaillons. Nous savons que ce cadre est — non seulement le cadre budgétaire de la région mais aussi le cadre communal — extrêmement difficile.

J'en arrive à une troisième condition, celle de réussir un dialogue fructueux avec les communes. L'année passée, en octobre, nous vous le disions.

J'aborderai ensuite deux autres points qui ne figurent pas dans votre déclaration et qui sont vraiment importants.

Il y a un an, à la faveur d'un rapport établi par Dexia sur la situation des communes, lors de la discussion du budget nous avons établi la situation parfois dramatique des finances communales dans un contexte de finances difficiles au niveau régional. Je vous avais proposé de mettre en place un groupe de travail chargé de mener des discussions sur ce terrain des relations entre les communes et la région. Ces groupes ont mis près de neuf mois pour sa mise en place ! Aujourd'hui, deux groupes, la Corbu et la Fincom, sont chargés de travailler sur cette matière avec deux objectifs.

Premier objectif : avoir un meilleur diagnostic sur les finances communales. Après un an, la situation n'est toujours pas extrêmement clarifiée, même si l'on a avancé. On va donc continuer.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Jamais un ministre de l'Intérieur de la région n'a donné autant d'informations au Parlement que ce que j'ai indiqué.

M. Christos Doulkeridis. — C'est relativement dramatique !

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — D'après vous, il faudrait arrêter là l'information ...

M. Christos Doulkeridis. — Non non, il est relativement dramatique de se dire que le type d'informations que vous êtes en mesure de fournir aujourd'hui est un exploit. Il devrait être tout à fait normal que nous puissions disposer, non seulement l'opposition, mais le Parlement tout entier, de la part de l'Exécutif, de ce genre d'informations, qui servent au pilotage des politiques menées par les

pouvoirs locaux. Il a fallu beaucoup de temps. Nous sommes en train d'avancer. Il faut maintenant savoir ce que l'on fait de ces informations.

A cette fin, deux groupes se sont mis en place, la Cobru et la Fincom. Nous avons estimé qu'il fallait jouer le jeu, construire et entrer dans cette dynamique qui n'était pas celle que nous préférons. Pour nous, il valait mieux maintenir un débat au sein du Parlement de la Région dont certains membres sont aussi mandataires communaux.

Un consensus de tous les partis politiques a penché pour la création de deux autres groupes. Mais après l'expérience de ces deux à trois mois de fonctionnement de la Cobru et de la Fincom, j'en viens à me demander pourquoi ces deux groupes ont réellement été mis en place et ce qui motive leur existence. Trois thèses me viennent à l'esprit.

La première est qu'existe une réelle volonté démocratique d'obtenir un consensus, comme cela se passe au niveau wallon, de mettre en place des groupes, rassemblant majorité et opposition sur un certain nombre d'enjeux importants, qui décident de travailler et de réfléchir ensemble pour faire progresser une région.

M. Denis Grimberghs. — C'est une thèse théorique.

M. Christos Doulkeridis. — C'est une thèse théorique mais volontaire. Je pense que nombre d'entre nous se sont inscrits dans cette logique-là et ont voulu être constructifs, en présentant des propositions, etc.

M. Denis Grimberghs. — Mais cela ne tient pas compte de votre expérience.

M. Christos Doulkeridis. — L'expérience vient un peu contredire cela. Pourquoi deux groupes et pas un groupe ? Et là, une autre thèse vient s'ajouter : le problème avec un seul groupe, c'est de savoir qui va le présider. Est-ce quelqu'un du Parlement ? Est-ce le chef du gouvernement, M. de Donnea ? Je pensais que l'on choisirait une solution de ce genre mais en fait non, ce n'est pas le cas.

Le MR a proposé qu'un conseiller communal de Schaerbeek préside un groupe spécifique à l'extérieur, qui est composé de gens des communes et de la région, pour obtenir un équilibre. Puis, une semaine après, on a appris la création d'un deuxième groupe, présidé, lui, par la présidente de ce Parlement, ce qui est relativement logique, et par le Ministre-Président du gouvernement, ce qui peut l'être aussi. Je n'y vois pas d'inconvénient. Ce groupe est composé aussi de membres de la région et des communes.

La répartition des casquettes qui établit un certain équilibre au sein du MR, peut être aussi une explication de ce fonctionnement, Monsieur Grimberghs.

Troisième thèse, la plus récente : on s'est rendu compte que l'on n'avancait guère dans ces groupes.

Fincom fait un travail d'instruction. Il faut reconnaître, avec M. de Donnea, que l'on a de plus en plus de chiffres qui nous permettront de clarifier la situation et que l'on va peut-être déboucher

un jour sur des propositions politiques. Nous verrons comment cela avance.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Je peux en faire aujourd'hui si vous voulez, mais je ne suis pas sûr qu'elles vous plairont.

M. Christos Doulkeridis. — Si vous êtes en mesure de nous faire des propositions, faites-les. Je préfère avoir un document et des propositions sur la table sur lesquels on puisse dire : « On prend ou on ne prend pas, ou on discute et on améliore ». Ne vous inquiétez pas, nous serons preneurs du débat.

Mais je ne suis pas sûr que vous soyez en mesure de le faire !

La troisième thèse — c'est l'expérience la plus récente qui nous a permis de nous rendre compte qu'elle était crédible —, c'est que ces groupes fonctionnent essentiellement pour pallier le problème qu'a le gouvernement à trouver un consensus. Lorsque vous n'arrivez pas à un accord entre vous — pourtant vous n'êtes déjà pas très nombreux — vous renvoyez le problème à la Cobru.

C'est d'ailleurs ce qui s'est passé avec la politique de l'eau.

Vous auriez pu progresser dans ce domaine mais, faute de consensus, vous vous êtes déchargé de la question et vous l'avez renvoyée à la Cobru. Je ne sais pas jusqu'où devra aller la Cobru, je me demande si finalement elle ne devra pas gérer la politique de l'emploi, celle du logement et les autres thèmes régionaux qui lui seront renvoyés faute de consensus au sein de votre gouvernement.

Nous, nous voulons bien être de bonne volonté mais il est hors de question de combler vos propres difficultés à vous entendre et à travailler ensemble. Ce message doit être dit et je profite de l'occasion pour le faire.

La quatrième condition qui a été mise en avant l'année passée reste d'actualité. Il s'agit de l'affirmation du fait régional bruxellois. Vendredi passé, j'étais en possession du texte de votre déclaration gouvernementale, qui nous avait été remis par des journalistes, mais vous avez ajouté un paragraphe qui n'y figurait pas. J'aimerais avoir des explications à ce sujet. Il s'agissait du refinancement de la Région bruxelloise par le fédéral. Vous ne nous aviez pas habitués à ce genre de revendications. Je me souviens que vous avez déclaré un jour — cette affirmation était bizarre mais courageuse — que la Région de Bruxelles n'avait pas besoin de l'argent du fédéral parce qu'elle ne pouvait pas le dépenser dans le cadre des accords de coopération.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Je n'ai jamais dit cela, en général. J'ai dit que les accords de coopération contenaient des contraintes techniques qui empêchaient une utilisation rapide de l'argent. Dès lors, qu'il fallait pouvoir développer notre capacité technique à utiliser les sommes mises à notre disposition avant d'en demander plus. L'an passé, nous sommes parvenus

à consommer plus de 90 % des accords de coopération, et ce pour la première fois depuis leur existence.

M. Christos Doulkeridis. — Je ne demande pas mieux que vous ayez la foi du convenrti dans ce domaine-là et que vous déployiez tout votre poids pour faire aboutir cette revendication. Toutefois je crains qu'à un an des élections au niveau fédéral, il ne s'agisse que d'un enjeu électoraliste. Nous serions davantage rassurés si vous n'étiez pas seul à mener le combat. Le meilleur moyen de se planter dans ce problème du refinancement de la Région de Bruxelles, c'est de jouer cavalier seul et d'en faire un enjeu électoral du MR ou de tout autre parti. Pour mener une stratégie efficace dans le domaine du refinancement, comme cela aurait dû se faire lors des accords de la Sainte-Thérèse ou du Lambermont, il faudrait arriver à un consensus entre Bruxellois. Je vous encourage donc à préciser la nature de votre revendication en matière de refinancement auprès du fédéral en vue des prochaines élections. Pour quelle raison cette revendication ne figurerait-elle pas dans le texte de votre déclaration gouvernementale ? Menez-vous seul ce combat ou comptez-vous mener une réelle stratégie bruxelloise pour y arriver ?

Cinquième et dernière condition : réussir le défi de travailler ensemble dans le même sens. Dans un élan généreux, je vous ai dit l'année passée qu'il ne faut pas compter uniquement sur le gouvernement de la Région bruxelloise pour gagner le défi de Bruxelles. Nous sommes plusieurs à travailler dans des endroits différents. Il y a des Bruxellois dans le gouvernement fédéral, au sein de la Communauté française et dans les communes. Or, nous portons un jugement affligeant sur la façon dont votre collaboration s'est faite ces derniers mois. Vous entrez, avec chacun des acteurs, dans des logiques qui ne sont pas celles de la collaboration mais se situent plutôt en concurrence par rapport au fédéral ou à la Ville de Bruxelles. Ces concurrences sont totalement contreproductives en ce qui concerne les intérêts de Bruxelles.

Ce type de comportement discrédite Bruxelles. L'opposition peut s'amuser du discrédit que vous pouvez avoir en tant que personnage important à Bruxelles mais si ce discrédit devient préjudiciable pour les Bruxellois, c'est inacceptable pour nous Ecolos. (*Applaudissements sur les bancs Ecolo et CDH.*)

M. le Président. — La parole est à Mme Marion Lemesre.

Mme Marion Lemesre. — Monsieur le Président, Messieurs les Ministres, Chers Collègues, au nom du Groupe MR, je ne reprendrai pas de façon exhaustive l'ensemble des sujets inscrits dans « le livre de bord » du gouvernement mais fixerai quatre balises qu'il me semble essentiel d'éclairer afin de bien conserver le cap de notre majorité.

Première balise : une approche plus globale de la politique du Logement.

Deuxième balise : poursuivre l'effort fiscal.

Troisième balise : une vraie politique d'essor économique.

Quatrième balise : ne pas stériliser le débat sur les pouvoirs locaux par des attitudes conflictuelles.

M. Denis Grimberghs. — Il ne faut pas dresser les communes contre la région.

Mme Marion Lemesre. — Pas du tout. Nous avons intérêt à nous entendre entre Bruxellois et entre communes. Nous devons répartir convenablement les compétences et bien faire le point — c'est ce qui se fait au niveau de la commission des Finances communales — des besoins, des dépenses et de la façon de gérer les communes.

Dès sa création, la Région de Bruxelles-Capitale s'est vue confrontée à la difficulté d'offrir à tous les Bruxellois l'accès à un logement décent et abordable — je fais le même constat que M. Doulkeridis —. L'exode d'habitants à revenus moyens est dès lors important et l'on constate un appauvrissement relatif de sa population par comparaison aux autres régions du pays.

Le groupe MR se réjouit des dernières mesures prises par le gouvernement, plus particulièrement en matière de fiscalité, ainsi que l'adaptation et le rehaussement des plafonds d'octroi des primes à la rénovation et des primes à l'embellissement des façades.

Toutefois, le Code du Logement, tel qu'annoncé, pêche encore par de nombreux manquements notamment en termes de logements moyens, d'accès à la propriété et de mixité sociale dans les logements sociaux.

Le groupe MR propose une approche plus globale de la problématique du logement à Bruxelles et demande au secrétaire d'Etat en charge de cette matière de ne pas se cantonner dans une fonction de secrétaire d'Etat du Logement social à Bruxelles.

En effet, lors de la présentation du huitième rapport sur la pauvreté dont 90 % étaient consacrés à la difficulté de trouver un logement décent à un prix abordable pour les personnes disposant de moyens financiers insuffisants, les auteurs du rapport ont aussi fait le constat que « tous les moyens budgétaires et les forces de travail ne sont pas utilisés de manière optimale ». Le groupe MR renvoie ce constat vers le gouvernement et demande au secrétaire d'Etat, tout d'abord un inventaire de toutes les aides et subventions accordées aux ASBL s'occupant d'habitat en vue d'en vérifier l'efficacité. Le groupe MR demande également une approche plus transversale et plus coordonnée entre autres avec ses collègues en charge des contrats de quartier dont le taux d'exécution est nettement insuffisant, mais aussi de l'Urbanisme et des Finances; celle-ci basée sur une meilleure connaissance du marché.

Je suis d'accord pour dire qu'il peut aussi s'agir d'une responsabilité communale. Il conviendrait donc de retravailler le processus.

M. Rudi Vervoort. — C'est pour cette raison que nous avons demandé de réduire les délais de tutelle car cela n'avait pas été évoqué dans la solution préconisée par M. le Ministre-Président.

Mme Marion Lemesre. — Le délai de tutelle n'est pas la solution.

M. Rudi Vervoort. — Dites-nous alors quelle est la solution !

Mme Marion Lemesre. — Je vais vous l'expliquer. Il faut découpler ces budgets afin d'enrayer l'exode des 25-45 ans et de

revenir à une plus grande mixité sociale des quartiers. En effet, l'exode continue et il nous semble donc nécessaire, plus particulièrement pour cette catégorie, de revoir à la hausse les plafonds de revenus acceptables pour qu'un nombre plus important de ménages puisse bénéficier des primes octroyées par le Fonds du Logement et la SDRB.

M. Rudi Vervoort. — Pour cela, il faut prévoir des moyens supplémentaires. Vous êtes bien d'accord avec moi ?

Mme Marion Lemesre. — Oui, il faut des moyens supplémentaires mais ceux-ci ne doivent pas tous être mis dans un seul paquet.

M. Rudi Vervoort. — Vous allez nous expliquer comment tout cela va être financé.

Mme Marion Lemesre. — Par ailleurs, nous souhaiterions voir encourager la mise sur pied de projets mixtes avec la SDRB pour des catégories ciblées de locataires, entre autres avec les universités, pour la réalisation de kots d'étudiants, ceux-ci rencontrant des difficultés grandissantes pour trouver des logements décentes à des prix abordables.

La planification de l'urbanisme (le PRD, le PRAS ou les PRAS dans les communes) est sans doute un des outils déterminants de la protection du logement. Des affectations claires et non dérogeables protègent le logement de la pression spéculative des bureaux.

La dernière modification de l'ordonnance sur l'urbanisme (OOPU), portée par le secrétaire d'Etat Willem Draps, a apporté aussi au marché immobilier la sécurité juridique et la nécessaire simplification des procédures.

C'est aussi par la législation d'urbanisme que le groupe MR propose de renforcer le logement dans les rues commerçantes afin de déboucher, par toute une série d'incitants, sur une meilleure mixité commerces-logements dans certaines rues de Bruxelles. Deux propositions d'ordonnance ont d'ailleurs été déposées, l'une par notre collègue M. De Grave, l'autre par notre collègue M. Gatz — que nous allons cosigner — qui visent à remédier à l'inoccupation des étages d'immeubles dont le rez-de-chaussée est commercial.

Nous notons avec satisfaction que le secrétaire d'Etat Willem Draps prendra, dans le cadre de cette ordonnance — cela devrait être fait incessamment —, un arrêté d'application visant les changements d'utilisation soumis à permis d'urbanisme.

Seront visés notamment les night shops, peepshows, lunaparks et snack-friteries dont la prolifération génère des nuisances incompatibles avec la fonction de logement et entraîne des dépréciations commerciales graves.

Nous nous sommes réjouis que la déclaration du gouvernement ne consacre aucun écho aux propos « taxatoires rageurs » tenus dans la presse par le secrétaire d'Etat au Logement. Nous voudrions être assurés qu'ils ne font l'objet d'aucun accord de gouvernement.

M. Michel Lemaire. — Quelle ambiance dans cette majorité !

M. Benoît Cerexhe. — C'est une bonne question, Madame Lemesre.

Cela mérite d'être éclairci. Il faudra mettre de l'ordre là-dedans.

Mme Marion Lemesre. — Tout cela s'est fait avec cordialité mais avec une grande fermeté.

M. Denis Grimberghs. — Nous n'avons pas la même interprétation de la cordialité.

Mme Marion Lemesre. — Cela vous intéresse aussi, je pense.

M. Michel Lemaire. — Nous sommes très intéressés.

Mme Marion Lemesre. — Nous confirmons notre opposition ferme à l'idée du secrétaire d'Etat d'une taxe de cinq euros par séjour dans les hôtels bruxellois, semblant ignorer les 10 % de taxe hôtelière déjà payée au niveau communal et qui sont très importants pour le financement des communes.

Je regrette que le secrétaire d'Etat ne soit pas présent, mais il est bien représenté.

Le groupe MR entend critiquer sévèrement ce type d'attitude par trop doctrinaire qui vise à diaboliser la propriété privée en annonçant, entre autres, une péréquation cadastrale pour le propriétaire non occupant et une imposition sur les loyers.

Une telle attitude ne peut avoir que des effets néfastes sur la protection et l'offre de logements, dont 90 % sont fournis par le secteur privé. Or, l'offre de logements est la meilleure garantie de maintien des loyers à des prix raisonnables.

L'exemple de Londres, cité comme métropole comptant près de 70 % de logements publics et connaissant par ailleurs une grave crise du logement, avec des loyers parmi les plus élevés d'Europe, démontre à suffisance que la seule propriété publique n'est pas forcément un régulateur en termes de contrôle des prix.

Toucher à cette offre privée en la décourageant, ne fût-ce que par des effets d'annonce aussi agressifs, est dangereux pour la santé immobilière, touristique et économique de Bruxelles.

Le groupe MR réaffirme sa volonté de voir se mettre en place une fiscalité équitable et attrayante afin de permettre l'installation de nouveaux habitants dans la Région de Bruxelles-Capitale. C'est notre deuxième balise.

Le MR restera vigilant dans le domaine fiscal et veillera à l'application légale des accords concernant la réduction des taux des droits d'enregistrement et de succession.

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — Et de la taxe régionale !

Mme Marion Lemesre. — Bien entendu. Avec une petite exonération.

Je vais y venir.

Le groupe MR souhaite l'adoption d'autres dispositions fiscales favorisant l'accès à la propriété et regrette la pauvreté — jusqu'à présent, mais les choses peuvent s'améliorer — du projet du code du logement en matière d'incitants fiscaux. Aussi, le groupe MR soutient-il l'idée, émise ici dans le cadre du rapport sur la pauvreté par le RBDH (Rassemblement bruxellois pour le droit à l'habitat) qu'un propriétaire qui rénove son logement aux normes de salubrité soit récompensé par une diminution du précompte immobilier.

A noter que certaines communes — par exemple Jette — pratiquent déjà ce type de mesures en faveur du propriétaire qui donne son logement en gestion à une AIS. La région pourrait coordonner de telles dispositions et aider financièrement les communes à les prendre.

La propriété est souvent le fruit du travail et de l'épargne de toute une vie; loin d'être du vol, elle est un élément essentiel de stabilité et de cohésion sociale.

En revanche, le groupe MR soutient résolument le code du logement comme instrument de lutte contre les marchands de sommeil.

Le Groupe MR a d'ailleurs déposé, il y a presque un an, une proposition d'ordonnance allant dans ce sens.

Nous espérons que le gouvernement prendra en compte, dans le cadre de cette démarche de contrôle et de parfaite connaissance du terrain, la proposition d'ordonnance visant à la création d'un observatoire du logement sur une base communale.

Concernant le logement social, si notre groupe fait comme tout le monde et comme le gouvernement, le constat de l'inadéquation entre l'offre et la demande, nous souhaiterions surtout voir réformer la politique du logement social pour en faire un outil et non une fin en soi.

Près de 33 % des crédits budgétaires régionaux destinés à l'habitat sont attribués à la politique de construction et de rénovation de logements sociaux. Sachant que, parmi les logements sociaux, près de la moitié ne répondent pas aux normes minimales de sécurité et de confort, nous demandons au gouvernement que tous les moyens budgétaires régionaux dévolus au logement social soient prioritairement consacrés à la rénovation du parc immobilier social existant avant d'entamer toute nouvelle construction.

M. Mohamed Daïf. — Ce que vous dites est contradictoire. Si l'on ne construit pas, comment voulez-vous qu'on offre ce type de logements ?

Mme Marion Lemesre. — Les pouvoirs publics ne doivent pas systématiquement être les opérateurs. Ils peuvent aussi être les incitants et répandre un climat ...

M. Mohamed Daïf. — Mais le logement social est un élément important de la politique régionale.

Mme Marion Lemesre. — (...) qui favorise l'initiative privée qui crée du logement et le met sur le marché. Lorsque vous comparez les prix de construction au mètre carré du logement social et que vous

voyez toutes les difficultés de gestion et la ghettoïsation des logements sociaux, vous vous rendez compte que ce n'est sans doute pas la réponse optimale à un problème.

M. Mohamed Daïf. — Vous voulez donc privatiser le logement social !

M. Rudi Vervoort. — A votre avis, Madame Lemesre, quelle est la cause de ce prix élevé de la construction du logement social ?

Mme Marion Lemesre. — C'est parce que c'est réalisé par des structures beaucoup plus lourdes que les structures privées.

En tout cas, en termes de rénovation de ce parc social, nous trouverions véritablement scandaleuse l'application unilatérale de normes de confort et de sécurité aux seuls propriétaires privés. C'est aussi une question d'éthique !

M. Denis Grimberghs. — Là, on est d'accord. Vous avez raison. Il faut investir. Mais il faut dégager des moyens pour cela. Il faudrait 16 milliards ! Trouvez les milliards nécessaires !

Mme Marion Lemesre. — Le public doit montrer l'exemple.

Il y a des logements sociaux où vous avez un point d'eau par étage. Et vous considérez que vous rendez un service au public !

M. Denis Grimberghs. — Vous avez parfaitement raison, Madame Lemesre. Allez-y : trouvez les milliards nécessaires ! (*M. Hutchinson entre dans l'hémicycle.*)

Mme Marion Lemesre. — Ah ! Le secrétaire d'Etat au Logement nous a enfin rejoints.

Le MR trouve en tout cas déraisonnable, Monsieur le secrétaire d'Etat, votre appétit de budget qui a été présenté dans la presse et qui nous semble exorbitant.

M. Mohamed Daïf. — Madame, il faudrait savoir ce que vous voulez. D'une part, vous voulez qu'on augmente le parc de logements sociaux et, d'autre part, vous ne voulez pas donner les moyens nécessaires. C'est incroyable !

(*Mme Magda De Galan, Présidente, reprend place au fauteuil présidentiel.*)

(*Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op.*)

Mme Marion Lemesre. — Monsieur Daïf, le secrétaire d'Etat est là maintenant, il répondra.

Nous demandons au gouvernement la base budgétaire de ses effets d'annonce. Y a-t-il d'ailleurs une base budgétaire réelle pour annoncer de telles choses : 6.000 à 7.000 logements sociaux nouveaux, qui apparaîtraient d'un coup de baguette magique ? Nous voudrions en connaître la base budgétaire réelle.

Comme démontré plus avant, nous ne privilégions pas la seule piste du logement social pour répondre à la demande de logements à loyer modéré pour les plus démunis et nous lançons aussi l'idée de systèmes d'allocations-loyer — pourquoi pas ? — Qui aideraient les jeunes ménages, les familles monoparentales et les gens qui ont certaines difficultés à rester en Région bruxelloise, à s'y installer.

M. Rudi Vervoort. — Ainsi, Monsieur Hutchinson, vous pourrez demander des moyens supplémentaires dans le cadre du budget 2003 pour mener à bien cette proposition.

M. Mohamed Daïf. — Et si vous n'augmentez pas l'offre, qui pourra obtenir un logement social ?

Mme Marion Lemesre. — Nous ne sommes pas opposés à des moyens supplémentaires pour la politique du logement.

Le tout est de voir à quoi ils seront affectés.

Dans sa déclaration, le gouvernement dit qu'il poursuivra, je cite, « son effort d'une plus grande cohésion sociale au sein des grands ensembles afin d'éviter les concentrations de problèmes sociaux ». Nous disons « Bravo ». C'est d'ailleurs pourquoi nous introduisons, à l'intermédiaire de Vincent De Wolf, une proposition d'ordonnance tendant à modifier les critères d'admission dans le logement social en augmentant les plafonds de revenus. (*Vives protestations sur les bancs du PS.*)

M. Mohamed Daïf. — Donc, les personnes qui ne disposent pas de revenus ne peuvent pas avoir un logement !

Mme Marion Lemesre. — Laissez-moi vous expliquer la finalité de tout cela. N'est-ce pas le bonheur des gens ? Lorsque vous parlez de politique sociale et de politique du logement, ne visez-vous pas le bonheur des gens ? Alors, allez voir ce qui se passe dans les tours ! Les gens se réveillent à 4 heures le matin ! Est-ce que vous croyez que vous vous occupez du bonheur des gens ?

M. Michel Lemaire. — Ce que vous dites est consternant !

Mme Marion Lemesre. — Arrêtez de penser votre politique sur papier et allez voir ce que cela donne sur le terrain !

M. Rudi Vervoort. — Et revoici le visage de la droite !

M. Michel Lemaire. — Ce n'est pas vous qui pouvez nous dire cela.

M. Denis Grimberghs. — Les 30 000 demandeurs de logement ne sont pas sur papier !

Mme Marion Lemesre. — Allez voir ce que cela donne !

Ces logements sociaux sont des ghettos où plus personne ne travaille, où il n'y a plus d'interlocuteur pour les enfants quand ils partent pour l'école et lorsqu'ils reviennent avec des devoirs à faire.

M. Michel Lemaire. — Cela n'a rien à voir !

M. Mohamed Daïf. — Mme Lemesre veut construire des logements pour les bourgeois !

Mme Marion Lemesre. — Nous sommes contre la ghettoïsation de la pauvreté !

M. Michel Lemaire. — Et vos clients sont plus malins parce qu'ils ont plus d'argent ? Est-ce cela que vous voulez dire ?

Mme Marion Lemesre. — Je suis contre la pauvreté, dans le sens où je voudrais que personne ne soit dans cette situation, et la différence, c'est que lorsqu'un quartier se développe, je ne vais jamais pleurer, j'en suis heureuse.

Ce n'est pas le cas de tout le monde.

M. Rudi Vervoort. — Je propose d'interdire la pauvreté ! (*Exclamations !*)

Mme Marion Lemesre. — Et je vous propose de baser votre politique sur une notion de progrès de l'humanité.

Mme la Présidente. — Chers Collègues, je propose de laisser parler Mme Lemesre. Vous aurez tous l'occasion de répliquer.

Mme Marion Lemesre. — Vous êtes trop engoncés dans votre doctrine. Nous souhaitons une vraie politique d'essor économique.

Le groupe MR regrette le retard pris par le gouvernement Bruxellois dans les politiques visant à favoriser un développement économique durable et générateur d'emplois pour les Bruxellois. Cela se trouvait dans le PRD. La Région de Bruxelles-Capitale s'appauvrit de jour en jour, elle est actuellement l'entité fédérée où le taux de chômage est le plus élevé. La Flandre a actuellement une économie que l'on peut qualifier de florissante et la Wallonie commence à relever la tête. Ce redressement wallon a été voulu et des actions concrètes ont été menées : pensons au Plan 4 x 4 pour entreprendre, à la réforme des lois d'expansion économique actuellement en discussion ou encore à la Coupole PME. A Bruxelles, rien de tout cela. Le ministre de l'Economie est très actif. Quant à la gestion sociale du chômage, je suis à ses côtés, dans la majorité, pour le féliciter. Il trouvera toujours le MR pour l'appuyer dans ses efforts, mais (...)

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — Je sais ce qui va venir, alors je prépare une réponse !

Mme Marion Lemesre. — Parce que vous avez déjà lu mon texte. C'est pour cela que vous râliez pendant que M. Doulkeridis parlait !

Mais nous restons sur notre faim, quant à la réforme des lois d'expansion économique. Vous ne pouvez pas nous le reprocher.

Mme la Présidente. — Monsieur le Ministre, attendez que Mme Lemesre ait terminé pour réagir.

Mme Marion Lemesre. — Nous sommes un peu comme Sœur Anne, nous attendons.

M. Denis Grimberghs. — Mais, Monsieur Tomas, nous ne savons pas ce qu'il y a dans son texte. Il faut qu'elle nous le lise !

Parce que si vous faites de la censure au discours d'opposition que veut faire Mme Lemesre, ce n'est plus du jeu ! (*Exclamations !*)

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — Nous verrons bien si elle persiste et signe.

M. Alain Hutchinson, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé du Logement. — Madame la Présidente, j'ai entendu ce qui s'est dit sur le logement. Je trouve cela tout inqualifiable au sein d'une majorité. J'ai ici un dossier d'une conférence de presse donnée par le MR ce midi et qui met en cause toutes les politiques menées en matière de logement, alors que celles-ci sont tout à fait conformes au PRD voté par le MR.

Tout ce que je propose se trouve dans le PRD !

Mme Marion Lemesre. — Je n'ai pas trouvé dans le PRD une taxe hôtelière; je n'y ai pas trouvé non plus un impôt sur les loyers, ni une péréquation cadastrale sur les propriétaires non occupants.

M. Alain Hutchinson, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé du Logement. — Dans le PRD, il est inscrit qu'il faut trouver des moyens nouveaux. Et je n'ai jamais proposé les mesures que vous citez, car ce n'est pas de notre compétence.

Mme Marion Lemesre. — J'ai lu cela dans la presse. Ou alors, peut-être dites-vous que ce qui se retrouvait dans la presse était le contraire de la vérité.

M. Alain Hutchinson, secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé du Logement. — Est-ce qu'on discute de ce que dit la presse ou de la déclaration gouvernementale ?

Mme Marion Lemesre. — On discute de la volonté du gouvernement.

J'interroge donc le gouvernement sur des déclarations de presse, afin de savoir quelle base elles ont. Je préfère avoir une discussion ici plutôt que de parler par voie de presse. M. le secrétaire d'Etat va peut être me répondre dans la presse.

M. Christos Doulkeridis. — Madame Lemesre, vous pouvez peut-être demander un vote de confiance à la fin de votre intervention ? Ce serait cohérent !

Mme Marion Lemesre. — Non. Moi, je fais confiance au gouvernement.

M. Denis Grimberghs. — Ca, c'est la meilleure !

M. Christos Doulkeridis. — On ne le dirait pas !

Mme Marion Lemesre. — Est-ce que ce qui se trouvait dans la presse était vrai ?

Le gouvernement y répondra.

Mme la Présidente. — Chers Collègues, je voudrais vous rappeler à l'ordre, même s'il est revigorant d'avoir un débat de banc à

banc. Mais n'incrimons ni la presse, ni les uns, ni les autres ! (*M. Hutchinson, secrétaire d'Etat, quitte la séance.*)

Mme Marion Lemesre. — Je n'incrimine pas la presse mais je regrette que le secrétaire d'Etat soit parti.

Mme la Présidente. — Il y en a d'autres qui ont incriminé la presse en son temps et cela ne leur a pas porté bonheur. Donc, que votre propos soit net et clair et il y aura des répliques.

Mme Marion Lemesre. — Je n'incrimine pas la presse.

Nous sommes des parlementaires libres et donc, nous interrogeons notre gouvernement. Au sein d'une majorité composée de plusieurs partis démocratiques, nous avons le droit d'interroger nos ministres. Je n'apprécie pas beaucoup la technique de la chaise vide.

Le budget de l'expansion économique a été raboté et diminué au fil des années. Pour le MR, il est urgent de le revaloriser.

Il est évident que les besoins des PME et des grandes entreprises sont radicalement différents. Le MR plaide par conséquent pour deux approches distinctes tant au niveau du contenu de la législation qu'au niveau de la procédure. Celles-ci doivent déboucher sur deux ordonnances distinctes, l'une concernant les grandes entreprises, l'autre les PME.

La spécificité implique une politique différenciée à appliquer au niveau des 4 catégories d'entreprises (grandes, moyennes, PME et TPE) non seulement au niveau de l'intensité de l'aide mais également au niveau des conditions à remplir (ex : le montant de l'investissement minimum admissible) et de la procédure. On peut ainsi accepter le concept de négociation débouchant sur une convention individuelle au niveau des grandes entreprises. Pour les PME, et en particulier pour les TPE, la convention doit être simplifiée, systématisée voire intégrée de manière implicite dans l'ordonnance. Nous soutenons ici très clairement l'automatisme des incitants pour les entreprises (PME et TPE) admissibles. Cela représente une simplification administrative importante.

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — Madame Lemesre, même en Région wallonne que vous citez, le ministre de l'Economie n'est plus favorable à des incitants automatiques aux PME et TPE; c'est fini. Qu'est-ce que ce système de guichet automatique où on va chercher de l'argent régional ! Vous l'avez dit vous-même, il faut mettre en équation l'économie et l'emploi et donc voir si l'aide économique apportée à la Région conduit à la création d'emplois dans la région.

Mme Marion Lemesre. — Pour l'instant, la réponse n'est pas satisfaisante en tout cas en termes d'emplois créés pour des Bruxellois.

Enfin, l'accès au financement — qu'il s'agisse de capital ou de financement bancaire. On connaît tous les problèmes des PME, des TPE pour avoir accès au crédit bancaire actuellement. Là aussi, nous avons fait une proposition de « fonds de garantie » qui s'impose pour mieux répondre aux réalités économiques; et là nous restons sur notre faim.

Dans le cadre général du soutien à l'économie, le groupe MR se félicite du travail de réforme des incitants à la recherche scientifique qui a été mené et qui va incontestablement dans le bon sens. La recherche scientifique constitue plus que jamais la base de la prospérité future. L'ordonnance du 17 juillet dernier qui permet de tenir compte des réalités du tissu économique bruxellois et apporte une simplification administrative pour les PME et les TPE va incontestablement dans le bon sens.

Mais en économie comme en logement, autre aspect important pour le secteur, est le domaine fiscal. Le gouvernement s'est engagé à évaluer la taxe régionale et à étudier de nouvelles exonérations dans une enveloppe budgétaire de 3,125 millions d'euros. Pour le groupe MR, il est important que l'exonération accordée aux commerçants qui exercent leur activité professionnelle en qualité de personnes physiques et qui habitent dans l'immeuble dans lequel ils exercent leur activité professionnelle — ce sont des habitants, des Bruxellois qui travaillent ici et qui ont du mérite de travailler et de vivre dans certains quartiers de Bruxelles — soit étendue aux commerçants gérants de société familiale. En effet, rien ne justifie sur le terrain un traitement différencié basé sur la forme juridique adoptée pour l'exercice de l'activité commerciale. C'est cela aussi la chasse aux injustices. Actuellement, 30 % des commerçants Bruxellois habitent au lieu de leur magasin. L'impact budgétaire pour mettre sur pied d'égalité les commerçants gérants de société familiale et les commerçants exerçant en personne physique est donc limité et peut être estimé entre 248.000 et 372.000 euros.

Nous trouvons que la justice est à ce prix.

Le commerce de détail est sans doute le secteur de l'activité économique qui rencontre le mieux les objectifs du PRD.

Nous voulons rendre le gouvernement encore plus attentif à ce secteur stratégique car il est non seulement un gros employeur de main d'œuvre Bruxelloise peu qualifiée, mais la revitalisation du tissu urbain et la convivialité de la ville passent par un commerce de détail présent et en bonne santé.

Enfin, la quatrième balise en matière des Pouvoirs locaux consistera à ne pas stériliser le débat par des attitudes conflictuelles.

Le MR n'emboîtera pas le pas à ceux qui croient régler les déficits des communaux en dressant les communes dites pauvres contre celles dites riches et en prônant dans ce sens notamment une révision des clés de répartition de la dotation générale aux communes. La poursuite de l'inventaire des coûts pour les services à la population devrait conduire à des modèles de gestion plus performante ainsi qu'à une répartition plus cohérente des missions : tout en conservant en point de mire la satisfaction des besoins de la population de façon globale, c'est-à-dire non différenciée sur la base territoriale.

Et pour terminer :

— que ce soit dans l'établissement du schéma directeur qui, conformément au PRAS, devra définir sans délai et sans ambiguïté les volontés des Bruxellois en matière d'accueil de l'Europe;

— que ce soit dans l'accord sur la structure du RER;

— que ce soit dans la négociation des accords de coopération visant à financer la rénovation des grands ensembles relevant de la politique scientifique au niveau fédéral, comme le Palais des congrès, ...

Le MR soutient avec détermination le gouvernement régional bruxellois dans toutes les démarches qu'il entreprendra et tous les combats, qu'il aura encore à mener pour faire respecter Bruxelles et faire prendre en compte par le gouvernement fédéral, non seulement, l'importance des charges de Bruxelles, Région-Capitale mais aussi la nécessaire compensation de tous les transferts de richesse dont elle fait les frais. (*Applaudissements.*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. Benoît Cerexhe.

M. Benoît Cerexhe. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre-Président, Chers Collègues, je reste particulièrement perplexe après le discours de Mme Lemesre. Quand M. Verhofstadt a un problème au sein de son gouvernement, il réunit ses ministres parfois de très longues heures, pour venir finalement se présenter, unanime, devant le Parlement et le grand public.

Aujourd'hui, avec votre gouvernement, Monsieur le Ministre-Président, j'assiste à la débandade la plus complète. Et si c'était la première fois ! Mais le spectacle auquel nous avons assisté hier à la Cobru était exactement de la même veine que celui d'aujourd'hui ! Où est la majorité, où est l'opposition dans ce Parlement ?

Monsieur le Ministre-Président, j'ai envie de vous poser une question : est-ce que vous vous parlez encore entre partenaires de cette majorité ? Est-ce que sur la politique du logement, il y a encore des réunions de majorité ? Au sein de votre gouvernement, parlez-vous avec M. Hutchinson, avec M. Tomas ? Manifestement, l'information ne passe pas. Cela pourrait éventuellement nous faire plaisir sur les bancs de l'opposition, mais l'image que vous donnez aujourd'hui de votre gouvernement et de la Région bruxelloise dans son ensemble, est déplorable.

Madame la Présidente, Chers Collègues, Monsieur le Ministre-Président, vous aviez raison, en introduction de votre déclaration, de citer Churchill : « Une ville, ce n'est pas uniquement des pierres et des briques, ce sont d'abord les personnes qui l'habitent ».

Et je vous prendrai donc à ce mot : vous avez l'air, Monsieur le Ministre-Président, apparemment content de votre gouvernement, content de son action passée, heureux des actions à venir. (*Geste d'assentiment du Ministre-Président.*)

Mais les Bruxellois, eux, le sont-ils vraiment ? C'est ça la vraie question qu'il convient aujourd'hui de se poser.

Vous me rétorquerez dans doute qu'il faut donner du temps au temps pour que les décisions trouvent à se matérialiser sur le terrain et fassent ressentir leurs effets sur les populations concernées. Mais cela fait plus de sept ans, Monsieur le Ministre-Président, que socialistes et libéraux gouvernement — ou plutôt gouvernement mal ... — notre région. Du temps au temps, on en a donné assez, semble-t-il ...

Avant d'aborder la multitude de projets et de bonnes intentions que vous avez développés dans votre déclaration de politique géné-

rale, osons d'abord dresser un bref bilan chiffré de l'action de votre majorité, dans une série de domaines clés pour la population Bruxelloise. L'exercice du bilan est, en effet, nécessaire, comme le disait aussi le premier ministre britannique que vous citez vendredi : « La critique peut être désagréable, mais elle est nécessaire. Elle est comme la douleur pour le corps humain : elle attire l'attention sur ce qui ne va pas. »

Je prendrai trois domaines, qui touchent les Bruxelloises et les Bruxellois dans leur vie de tous les jours :

1. L'Emploi et l'Economie;
2. La Mobilité;
3. Le Logement.

Mme Marguerite Bastien. — La sécurité, on ne la connaît pas !

M. Christos Doulkeridis. — Ce n'est pas un monopole qu'il faut, c'est un consensus pour mener des politiques.

M. Benoît Cerexhe. — Examinons d'abord la politique de l'emploi et de l'économie.

Pour le CDH, c'est très clairement la toute première grosse déception de cette législature. La gestion par le gouvernement régional bruxellois de la politique de l'Emploi et de l'Economie est, en effet, d'une insigne inefficacité.

Sur l'année écoulée (octobre 2001 — octobre 2002), le nombre de chômeurs complets indemnisés a augmenté de 4,07 %. Un Bruxellois sur cinq est aujourd'hui au chômage. Sur le même laps de temps, le nombre de demandeurs d'emplois inoccupés a crû, lui, de 10 %. Tout aussi grave, le chômage des jeunes est chaque année plus important. Sur l'année écoulée, le nombre de jeunes de moins de 25 ans bénéficiant d'indemnités de chômage a augmenté de 5 %.

Et cela empire chaque année. C'est, pour nous, CDH, un gâchis humain inacceptable, qui devrait mobiliser toutes les énergies.

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — C'est tout à fait faux, Monsieur Cerexhe. Vous n'avez pas consulté les dernières statistiques !

M. Benoît Cerexhe. — Vous contestez les chiffres d'augmentation du chômage, Monsieur Tomas ?

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — Je conteste vos chiffres. Ce que vous dites est faux. Certes, la dernière année a connu une augmentation du chômage, tant à Bruxelles que dans les autres régions, due à la conjoncture économique nationale, européenne et internationale, mais vos chiffres sont faux parce que, depuis 1996, le taux de chômage à Bruxelles était en diminution constante.

M. Benoît Cerexhe. — Prenez des initiatives en la matière, Monsieur Tomas !

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — Avez-vous lu le pacte pour l'emploi ?

M. Benoît Cerexhe. — Oh oui ! Je vais y venir !

Pour nous, c'est très clairement le premier échec de votre majorité, Monsieur le Ministre-Président, qui, si elle choisit de s'étriper sur des dossiers « urbanistiques », — on l'a vu à propos du droit de préemption — a toujours relégué l'emploi et l'économie à l'arrière-plan de ses priorités. Selon les statistiques internationales, Bruxelles s'enrichirait, produirait de plus en plus de richesses, mais force est de constater que sa population n'en ressent guère les effets. C'est là tout le drame de la non-politique que vous menez en cette matière. (*Signe de dénégation du ministre Tomas.*)

Monsieur Tomas, j'ai entendu M. Doulkeridis, qui partage mon point de vue. Voulez-vous que je vous donne lecture du dernier paragraphe que Mme Lemesre n'a même pas osé lire et la manière dont le MR apprécie la politique que vous menez en matière d'emploi en Région bruxelloise ? Réglez vos comptes au sein de votre majorité !

M. Eric Tomas, ministre du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Emploi, de l'Economie, de l'Energie et du Logement. — Ayez l'honnêteté de consulter les budgets consacrés à la politique de l'emploi. Vous racontez des carabistouilles !

M. Albert Mahieu. — Tomas, ta gueule !

Mme la Présidente. — Je rappelle M. Mahieu à l'ordre. Si le parlementaire est libre de ses propos, il n'a pas le droit de proférer des injures. Si vous récidivez, Monsieur Mahieu, je ferai appel aux MP !

M. Michel Lemaire. — Voulez-vous que je m'en mêle, Madame la Présidente ?

Mme la Présidente. — C'est un premier avertissement. Vous n'avez le droit d'exprimer vos propres opinions qu'en matière politique, mais les grossièretés ne sont pas admises ici !

M. Albert Mahieu. — C'est simplement la vérité ! C'est tout !

On en reparlera ! Vous rappelez-vous la manière dont on m'a traité en commission alors que vous présidiez et vous n'êtes pas intervenue ?

Mme la Présidente. — Monsieur Mahieu, vos menaces glissent sur la carapace de mon indifférence ! Je vous prie de ne pas proférer d'injures dans l'hémicycle, sinon, j'appelle la force publique.

Si vous persistez, vous sortirez !

M. Albert Mahieu. — C'est la vérité. C'est tout !

Mme la Présidente. — La parole est à M. Benoît Cerexhe.

M. Benoît Cerexhe. — Madame la Présidente, la Région bruxelloise est en manque d'une politique beaucoup plus active, proactive

devrait-on dire, de développement du tissu économique par l'arrivée de nombreuses petites entreprises. Les moyens mis en œuvre aujourd'hui par la région pour encourager la création de jeunes entreprises sont de plus en plus faibles et, lorsqu'ils existent, très mal utilisés.

Par ailleurs, les signaux donnés au monde de l'entreprise cette année par les autorités politiques de notre région vont, pour la plupart, dans la mauvaise direction : accroissement de 28 % de la fiscalité régionale sur les entreprises qui occupent plus de 300 m² de bureaux.

M. Rudi Vervoort. — C'était le rattrapage d'une non-indexation.

M. Benoît Cerexhe. — Un accroissement subit de 28 % de la fiscalité sur les entreprises représente pour vous une augmentation linéaire comme si celles-ci n'étaient pas déjà suffisamment taxées en Région bruxelloise !

M. Rudi Vervoort. — Et l'argent qui n'a pas été payé pendant dix ans, vous trouvez cela normal ? Alors que les revenus des citoyens ont été indexés, vous trouvez normal que les entreprises ne l'aient pas été ?

M. Benoît Cerexhe. — Augmentation de la fiscalité sur les entreprises, augmentation de la fiscalité régionale sur les commerces et l'activité indépendante; augmentation de la fiscalité immobilière sur les sociétés immobilières; absence de toute mesure positive à l'égard du monde entrepreneurial dans la réforme fiscale à venir.

Voilà votre bilan, Monsieur le Ministre-Président, voter d'ici la fin de l'année.

M. Rudi Vervoort. — Est-ce la FEB qui a rédigé votre discours ?

M. Benoît Cerexhe. — Cela vous fait rire, mais entre-temps, on en est aux chiffres que j'ai cités tout à l'heure.

Si on peut mettre à l'actif du gouvernement la signature d'un Pacte avec les partenaires sociaux, on reste en droit de s'interroger sur les retombées effectives de ce Pacte sur la situation socioéconomique bruxelloise.

Nous attendons toujours la grande réforme, tant annoncée, des lois d'expansion économique, censées redonner un coup de fouet au développement économique en Région bruxelloise. Vous nous la promettez pour cette fin de législature.

Toutefois, comme les promesses n'engagent que ceux qui veulent bien y croire, nous déposerons — je vous l'annonce — d'ici la fin de cette année notre propre projet afin de fournir quelques matières à réflexion à votre ministre de l'Économie.

Venons-en au chapitre relatif à la mobilité.

Ce devait être l'un des grands chantiers de cette législature, la nouveauté, la prise à bras le corps d'un vrai problème de société. Un nouveau secrétariat d'État fut même créé pour répondre, de manière

spécifique, à cette problématique. Où en est-on aujourd'hui ? La densité du réseau routier est chaque année plus importante.

A titre d'exemple, l'évolution de la vitesse commerciale des bus est un bon baromètre de l'évolution du trafic en Région bruxelloise et de ses répercussions en termes de perte de temps — et de qualité de vie — pour les Bruxellois : elle est chaque année à la baisse, malgré la création de sites propres.

Certes, votre gouvernement a pris quelques initiatives : réduction des tarifs STIB pour les VIPO, gratuité pour les jeunes de moins de 12 ans, gratuité depuis le 1^{er} juillet pour les seniors. Ce sont des mesures positives, que le CDH a été le premier à défendre et à couler en textes législatifs. Mais ces initiatives, par défaut de plan global cohérent en matière de Mobilité, n'ont que des répercussions trop limitées sur l'évolution du trafic en Région bruxelloise.

La politique de mobilité, conçue comme un tout, manque d'une vraie vision d'ensemble, qui s'appuierait sur des réformes coordonnées, tant en matière de développement des transports publics que de réaménagement du parking en voirie, ou encore de réduction, pour les navetteurs, du confort qu'il y a à prendre sa voiture pour rentrer et circuler dans Bruxelles.

Pour mon groupe, l'inefficacité de votre gouvernement en matière de mobilité est criante. Et ce ne sont pas les semaines de la mobilité et autres campagnes de sensibilisation qui y changeront quoi que ce soit. En matière de mobilité, des réformes radicales doivent être entreprises pour réduire de manière importante l'usage abusif de la voiture en ville et favoriser le transfert modal vers d'autres formes de transport. La gratuité généralisée sur le réseau de la STIB devient, pour le CDH, une urgence, comme l'est, verso de la même pièce, la création d'une intercommunale de parking dont vous nous parlez aussi depuis quatre ans, au service d'une vision globale de gestion des flux routiers dans notre région.

Depuis plusieurs semaines, Monsieur le Ministre-Président, vous semblez reconnaître votre échec en matière de mobilité. Mais il est, à nos yeux, beaucoup trop simple de rejeter, comme vous le faites, l'entière responsabilité sur les retards et les attermoissements du pouvoir fédéral en cette matière. Que Mme Durant n'honore pas ses promesses est une chose, qui peut, je vous comprends, vous exaspérer; mais cela ne doit pas vous permettre de vous dédouaner comme vous le faites de vos propres responsabilités et de vous priver d'initiatives dans une politique qui représente, je vous le rappelle, près d'un quart du budget de la Région bruxelloise.

Le Logement, ensuite.

Monsieur le Ministre-Président, votre gouvernement semble enfin, au bout de trois années, prendre conscience qu'il existe, pour près d'un Bruxellois sur deux, un problème d'accessibilité à un logement décent et abordable. Mais à vous entendre, j'ai la désagréable impression que votre gouvernement se refuse à reconnaître, ici aussi, l'urgence qu'il y a à trouver très vite des solutions praticables, directement applicables sur le terrain, pour parer au désarroi toujours plus inacceptable d'une partie grandissante de la population Bruxelloise. Vous nous annoncez un pré-accord en gouvernement sur les premiers articles de la première partie du futur Code du Logement; il faut peut-être s'en féliciter, mais combien de temps faudra-t-il encore pour qu'il y ait un accord en seconde lecture sur cette première

partie du Code et un pré-accord sur la deuxième partie du Code, puis un accord définitif sur le tout ?

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Téléphonnez au Conseil d'État pour savoir où cela en est !

M. Benoît Cerexhe. — Cela fait des années que vous deviez avancer dans ce dossier.

Les Bruxellois, aujourd'hui, Monsieur le Ministre-Président, ne peuvent se contenter, dans la situation de crise qui est la nôtre actuellement, de solutions à long terme, structurelles; elles sont certes nécessaires, mais il y a des réponses à très court terme à apporter de manière d'autant plus urgente que la pression sur l'immobilier va croître plus encore avec l'arrivée d'une dizaine de nouveaux États membres dans l'Union européenne.

Dans ce domaine, nous avons déposé des propositions très claires — je pense à la proposition de M. Lemaire — en matière d'allocation en faveur du logement. Nous aimerions qu'elles soient examinées au plus vite.

Madame la Présidente, Chers Collègues, Monsieur le Ministre-Président, l'énoncé de ces trois manques majeurs nous amène à ce paradoxe : d'un côté, votre gouvernement qui aurait travaillé tant et plus; et de l'autre, des Bruxellois qui désespèrent de voir des résultats concrets dans leur vie de tous les jours. De deux choses l'une : ou bien vos déclarations rassurantes, triomphantes même, s'inspirent des préceptes du docteur Coué; ou bien — et c'est à mettre à votre actif — vous pédalez effectivement beaucoup, mais force est de constater que vous pédalez alors dans le vide. L'ordonnance que nous avons adoptée fin juillet et qui a paralysé la vie de votre gouvernement durant quelques semaines sur le droit de préemption est exemplative de la manière dont il fonctionne depuis trois ans. Vous pouvez vous targuer en effet d'une décision pour certains hautement symbolique mais pourrez-vous un jour vous targuer des effets réels de cette ordonnance dans la lutte contre la spéculation foncière et la transformation en chancres de quartiers entiers de notre région ?

La réponse est non, évidemment, vous le savez comme moi. Beaucoup de travail, beaucoup de communication, certes, mais aussi beaucoup de disputes, beaucoup de paralysie et, en bout de course aucun résultat tangible pour les Bruxellois !

Monsieur le Ministre-Président, votre déclaration de politique générale fut aussi l'occasion pour vous de dresser une longue, très longue litanie de projets que vous souhaitez mettre en œuvre pour les deux dernières années de la législature.

Je dois une nouvelle fois déplorer le fait que vous vous soyez lancé dans cet énoncé d'une multitude de projets à réaliser pour la plupart bourrés de bonnes intentions, mais cela sans que vous n'ayez ni chiffré la portée budgétaire ni évalué le degré de priorité. Vous nous aviez déjà fait le coup avec votre présentation du PRD. Avec la Déclaration de Politique Générale, vous nous refaites le coup des Fromages Belges : « C'est un peu de tout ». Histoire de ne heurter aucune sensibilité ministérielle.

M. Christos Doukeridis. — Si j'en crois les réactions qui ont suivi, certaines sensibilités ont tout de même été heurtées.

M. Benoît Cerexhe. — Ce sont des éléments qui ne figuraient pas dans la déclaration de politique générale.

Plutôt que d'aligner les intentions à la queue-leu-leu, mon groupe aurait espéré que vous communiquiez aux parlementaires les deux ou trois priorités prioritaires qui seraient les vôtres pour l'année en cours.

Car c'est bien la finalité de cet exercice que l'on vous demandait de faire : communiquer aux parlementaires, au cours d'un débat contradictoire, les axes prioritaires qu'entend développer le gouvernement au cours de la session qui s'ouvre. A vous entendre, on fera un peu de tout. Vous ne convaincrez personne. Je crains surtout que l'inventaire à la Prévert dans lequel vous vous êtes lancé, Monsieur le Ministre-Président, ne traduise surtout — les débats l'ont illustré — l'incapacité de la coalition à décider et à trancher. Cette incapacité à concentrer ses efforts sur les politiques les plus urgentes à mener est malheureusement le lot de Bruxelles depuis sept ans. Elle est éminemment dommageable pour les Bruxelloises et les Bruxellois.

Je vous l'ai déjà dit, il est des politiques urgentes et radicales à mener dans les plus brefs délais, que ce soit en matière de mobilité, en matière d'emploi, en matière de développement économique ou en matière de logement. Voilà, Monsieur le Ministre-Président, où devraient se situer vos priorités.

Par ailleurs, je formulerai à l'encontre de votre déclaration de politique générale une autre remarque fondamentale, celle des moyens que vous comptez allouer aux politiques que vous nous annoncez. De quels moyens disposez-vous ? La situation budgétaire de la Région bruxelloise serait-elle à ce point positive que des marges nouvelles pourraient être dégagées ? Car, si tel n'est pas le cas, vous pouvez nourrir les meilleures intentions qui soient, il n'y a absolument rien qui se réalisera. Il n'y a rien qui sera, si ce n'est à doses homéopathiques.

Et quand je vous entends, vous et votre ministre des Finances, évoquer l'état des finances régionales, c'est chaque fois la même chose : pas de panique, tout va bien, ou tout ne va finalement pas si mal. On a appris à connaître vos analyses successives sur l'état des finances, et notamment en matière de finances communales, où vous minimisiez les choses au départ, et puis, le temps avançant, vous vous rapprochiez de plus en plus de l'analyse qui avait été faite par la banque Dexia et qui était catastrophique pour l'évolution des finances de nos communes. Par rapport à l'état des finances régionales, vous avez tenu à nous rassurer à de très nombreuses reprises.

Votre ministre des Finances lui, de son côté, a décidé de faire une croix sur les cinq cents millions d'anciens francs que produisent les paiements à la Communauté française d'arriérés de la radio-télé redevance. Alors, les choses vont-elles si bien qu'on se permet aujourd'hui de négliger ces moyens qui nous reviennent de droit ?

Et pourtant ... ce n'est pas moi qui le dis depuis les bancs de l'opposition mais les universités nous mettent en garde. Ainsi le professeur Robert Deschamps, vous l'avez certainement lu dans son étude de juin 2002, concluait de la sorte et je me permets de le

citer : « Etant donné la forte hausse des dépenses primaires de la Région de Bruxelles-Capitale, la projection montre qu'il ne reste pratiquement plus de marges budgétaires disponibles d'ici 2006. ».

On notera par ailleurs que votre gouvernement a décidé de se passer cette année d'un contrôle budgétaire. Dans le contexte difficile des finances régionales bruxelloises, cette absence de contrôle n'est pas de nature à nous rassurer. Nous voyons arriver cette échéance avec d'énormes appréhensions, d'autant plus nourries que l'Etat fédéral a décidé de réduire les dotations régionales pour compenser les soi-disant trop-perçus lors des trois dernières années.

En conclusion, je dirai, Monsieur le Ministre-Président, que pour légitimer votre action, votre gouvernement s'appuie sur la quantité de décisions plus ou moins fortes prises par ses différents ministres.

Je préférerais qu'au quantitatif, vous préféreriez enfin le qualitatif, car la qualité est rarement au rendez-vous, par la nature même des rapports qui existent au sein de votre coalition libérale-socialiste.

La manière dont votre gouvernement fonctionne apparaît de plus en plus, soit comme ce que j'appelle le marquage à la culotte des représentants d'autres partis, soit, quand un travail collectif est nécessaire, comme par exemple lors du Plan régional de Développement, comme l'addition pure et simple de contributions personnelles, traversées par des visions divergentes, rendant inopérantes les réformes présentées. Votre déclaration de politique générale, très long condensé des intentions de vos différents ministres, est venue, hélas, nous le rappeler.

Or, que voient, Monsieur le Ministre-Président, les Bruxellois au quotidien de l'action de votre gouvernement ? Car, pour mon groupe, c'est bien de cela qu'il doit s'agir : en quoi les réformes engrangées par votre gouvernement ont-elles amélioré la vie quotidienne de nos habitants ? C'est là, vraiment, la première question que vous devriez vous poser et qui, malheureusement depuis un certain nombre d'années, vous ne vous posez pas.

Et j'en terminerai, comme j'ai commencé, par une autre citation de Winston Churchill : « Que la stratégie soit belle est un fait, mais n'oubliez pas de regarder le résultat. » (*Applaudissements sur les bancs du CDH.*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. Rudi Vervoort.

M. Rudi Vervoort. — Madame la Présidente, chers Collègues, je voudrais tout d'abord rassurer le Ministre-Président : il va de soi que le groupe socialiste n'entend bien évidemment pas remettre en question les politiques menées par son gouvernement et que, donc, autant le dire tout de suite, nous maintenons notre confiance à ce gouvernement, à l'ensemble de ce gouvernement, en ce compris les ministres de votre formation politique.

C'est donc la deuxième fois que nous entendons une déclaration de politique régionale et nous menons donc d'une deuxième reprise un débat relatif à cette déclaration. Je pensais que cela allait être convenu comme l'année dernière mais je me rends compte que cela a été quand même un peu plus animé. Il est vrai que les élections approchent. J'allais le dire, Monsieur le Ministre-Président. J'ai le sentiment que certains se sentent déjà en période électorale.

M. Benoît Cerexhe. — C'est grâce à votre partenaire libéral...

M. Rudi Vervoort. — Certains se sentent déjà dans leur *starting-block* ...

M. Benoît Cerexhe. — Nous, nous sommes paisibles, nous sommes sereins ...

M. Rudi Vervoort. — Heureusement ! M. Cerexhe le mérite. Il est dans l'opposition. On ne peut tout de même pas lui demander de venir dire qu'il va voter la confiance au gouvernement. Je ne peux pas demander à M. Doulkeridis de venir nous déclarer ici qu'en fin de compte, il accorde sa confiance au gouvernement.

M. Christos Doulkeridis. — Mais, vous remarquerez que je n'accorde peut-être pas ma confiance au gouvernement mais mon discours est resté extrêmement constructif, positif. Vous avez lu le texte de la conférence de presse du MR ?

M. Rudi Vervoort. — Oui, j'ai lu et je l'ai pris avec moi ici.

M. Christos Doulkeridis. — Vous avez lu le passage où vous marquez votre confiance aux membres du gouvernement ?

M. Rudi Vervoort. — Oui, j'ai tout lu.

M. Christos Doulkeridis. — Vous avez lu le passage où il est dit que « Bruxelles a besoin ... » ? C'est quand même assez croustillant. J'imagine que l'on vise Mme Lemesre ou quelqu'un de son groupe : « Bruxelles a besoin d'un ministre de l'Economie et non d'un ministre du Chômage, à moins que le projet de ville ne soit que notre région ne devienne une région d'assistés. ».

M. Rudi Vervoort. — Il y a aussi un autre passage pour M. Hutchinson. Vous pouvez le lire ?

M. Christos Doulkeridis. — Je n'ai pas encore repéré celui sur M. Hutchinson.

M. Rudi Vervoort. — Donc, la question de la confiance est intéressante.

Manifestement, de par ses politiques, il est le ministre du Logement social. Point à la ligne. Donc, il est, si j'ai bien compris, le ministre des logements « des pauvres », voilà. C'est vrai que je croirais entendre une déclaration de la FEB ou d'AGORIA. C'est en droite ligne de ce qu'on a pu entendre de leur part. J'ai aussi entendu des choses incroyables. Puisqu'on en parle, autant en parler un petit peu. Au niveau du logement par exemple, quand on parle du logement social, il faut savoir de quoi on parle. On parle de 8 % du parc immobilier locatif à Bruxelles. Il est vrai que — et nous partageons tous cet objectif — c'est un logement qui doit être assaini au niveau de sa qualité de bâti.

Mais il faut alors qu'on ait les moyens, qu'on donne les moyens, en ce compris les moyens coercitifs vis-à-vis du logement privé parce que, jusqu'à preuve du contraire, s'il y a une exploitation qui est faite à l'heure actuelle à l'égard des populations les plus démunies, c'est dans le logement privé qu'elle se déroule. Que je sache, dans le logement public, le loyer est toujours fonction des revenus du locataire. Dans le logement privé, je rencontre de plus en plus des

gens qui sont dans des difficultés incroyables et à qui, pour un taudis, on réclame facilement de l'ordre de 10 à 12 mille anciens francs belges. Si on peut réellement se doter de moyens pour lutter contre cette spéculation-là, alors nous aurons fait effectivement un pas en avant et j'ose espérer que le MR appuiera notre ministre dans cette volonté de doter la région de moyens coercitifs, également vis-à-vis du logement privé parce que c'est là que se déroule la plus grande partie du scandale que représente la location abusive de logements inadaptés à des populations défavorisées qui n'ont pas d'autres choix qui d'accepter ce qu'on leur propose.

Mais en rehaussant les plafonds d'admission, en mettant cela en parallèle avec la lutte contre les locations abusives, on ne résout évidemment rien. Rehausser les plafonds, cela veut dire quoi ? Simplement que les listes seront plus longues que précédemment. A moins de dire, effectivement, qu'on va imposer aux sociétés de logement de désigner des populations bien typées au niveau des revenus pour contrebalancer la population plus démunie qui vit actuellement dans le logement social. Mais il faut le dire alors ... Il ne faut pas dire qu'on va rehausser les plafonds, il faut dire qu'on va faire de la discrimination envers les populations les plus défavorisées. Il faut aller jusqu'au bout du raisonnement car il ne suffit pas de dire une chose, il faut aller jusqu'au bout des choses. C'est bien sympathique de dire qu'on va rehausser les plafonds mais si on ne fait que cela, on n'aura rien fait du tout. Donc, je pense qu'on peut commencer à multiplier le raisonnement par rapport à un ensemble de propositions telles qu'elles sont faites.

En matière de primes pour le ravalement des façades, c'est la même chose. C'est très sympathique. Je suis aussi partisan pour qu'on puisse élargir le plus possible le champ d'application de ces primes, les augmenter tant qu'à faire. Alors, il faudra qu'on discute des moyens à allouer parce que, bien évidemment, les moyens actuels ne suffiront pas. Je trouve que faire des propositions de ce type-là — c'est vrai que vous avez dit, Monsieur le Ministre-Président, que les élections approchent — c'est un peu court sans en assumer la responsabilité financière. Je trouve cela pour le moins regrettable d'autant que je le rappelle tout de même, nous ne sommes encore qu'à un an et demi des élections régionales.

Si vous êtes maintenant dans le trend des élections législatives. Moi je suis dans une optique régionale ... Pour moi, le fait régional, c'est un fait acquis et donc, comme mandataire régional, je considère que les élections, c'est en juin 2004. Alors, si nous devons nous inscrire dans un fonctionnement de ce type-là au sein de la majorité dès maintenant, effectivement, je crois qu'on ne suit pas la bonne voie.

M. Denis Grimberghs. — C'est parce que nous avons ici un certain nombre d'acteurs dont l'envergure dépasse celle de la Région !

M. Rudi Vervoort. — C'est vrai mais j'ai ici la modestie de considérer que c'est ici que l'action se déroule, dans nos compétences et pas ailleurs.

M. Benoît Cerexhe. — Votre cas est déjà réglé si je comprends bien ...

M. Rudi Vervoort. — Vous avez tout à fait bien traduit le sens de mon message.

M. Benoît Cerexhe. — Je dirai un mot pour vous à M. Moureaux.

M. Rudi Vervoort. — Ah bon, vous avez son numéro de téléphone, peut-être ?

J'en reviens à ce que je disais car on ne va pas s'égarer trop longuement sur ce qui a été dit par Mme Lemesre. Je suppose que nous aurons encore l'occasion d'en parler.

Je pensais donc qu'il s'agirait d'un exercice convenu. Le Ministre-Président nous a effectivement présenté avec application une vue quasi exhaustive de l'action de son gouvernement. Il n'y aurait rien à redire ou presque. Nous pourrions évoquer notre grande satisfaction pour la place qui est réservée à des politiques qui nous sont chères telles que, effectivement dans l'ordre, l'emploi, le logement, les quartiers, la mobilité, la sécurité, l'environnement. Nous pourrions glisser bien évidemment ça et là quelques remarques ironiques, cela va de soi, ou simplement amusées sur tel où tel passage du texte, ce qui est de bon ton dans une coalition qui fonctionne bien.

Je pense au hasard au paragraphe relatif à la politique foncière en général et à l'ordonnance sur le droit de préemption en particulier. C'est assez intéressant. C'est peut-être, en effet, la première fois que j'entends un ministre, sur le projet qu'il a fait voter, mettre davantage l'accent sur ce qui ne s'y trouve pas que sur ce qui s'y trouve réellement. Je peux en déduire combien ce texte lui était cher.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Renovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Tout à fait !

M. Rudi Vervoort. — Je veux lui dire qu'il peut en tous les cas compter sur l'appui indéfectible du groupe socialiste pour prendre dans les meilleurs délais les arrêtés d'application de cette ordonnance.

Nous sommes donc convaincus que l'ensemble des objectifs compris dans cette déclaration recueillie, on l'a entendu aujourd'hui et aussi dans le chef des membres de l'opposition, un large assentiment de l'ensemble de ce Parlement. L'opposition nous dit, et le redira sans doute encore, que comme, il y a un an, le projet pêche par manque d'engagement précis, de moyens concrets assignés à chacun des objectifs cités. On ne peut sur ce point vraiment lui donner tort. La déclaration du Ministre-Président est si discrète sur la question des moyens qu'elle en devient presque apolitique. Au sens où pour nous, la politique consiste à définir des priorités, à faire des choix budgétaires dans le cadre de moyens limités par définition. C'est ce que vous avez défini par la hiérarchisation et, par après, on regarde les moyens dont on dispose pour pouvoir mener ces politiques.

Si le reproche est fondé, je crois en revanche qu'on ne peut en blâmer ni le gouvernement dans son ensemble, ni les ministres en particulier. Il est inhérent à l'exercice même de la déclaration de politique générale et nous l'avions craint au moment de l'adoption de ce principe de rentrée. Ces craintes apparaissent aujourd'hui pleine-

ment fondées. Je vais faire ici le rapprochement avec le fédéral puisque, aujourd'hui, le premier ministre effectue aussi sa déclaration de politique générale et je suis pertinemment convaincu que l'on devrait re-réfléchir au timing de la déclaration de politique générale au niveau du Bureau élargi, dans la mesure où cela, je crois, n'a pas beaucoup de sens de demander au Ministre-Président de venir nous faire une déclaration de politique générale qui est séparée de la discussion budgétaire.

M. Denis Grimberghs. — Vous avez tout à fait raison, Monsieur Vervoort, mais le calendrier du fédéral et le nôtre, ils sont, au plan légal, les mêmes. Ils ne sont pas différents.

M. Rudi Vervoort. — Je sais.

M. Denis Grimberghs. — Donc, il ne faut pas changer le calendrier, le tempo du Parlement mais il faut changer le tempo du gouvernement. Le gouvernement aurait dû avoir fait ses arbitrages la semaine dernière et hier soir encore, s'il le fallait.

M. Rudi Vervoort. — Cette nuit ...

M. Denis Grimberghs. — ... cette nuit pour venir se présenter devant le Parlement avec, non pas un budget finalisé, mais avec un accord politique sur le budget. C'est ce qu'il se passe au fédéral et on est obligé de dire — on va croire qu'on lui veut vraiment du bien — que, effectivement, M. Verhofstadt, en tous les cas, sur le plan des formes, lui, respecte ...

M. Rudi Vervoort. — ... l'arc-en-ciel ...

M. Denis Grimberghs. — ... pas l'arc-en-ciel parce que c'était déjà le cas du temps de Dehaene. Mais peu importe ... Là, il y a un respect des formes et un respect du débat parlementaire. Ici, il faut bien le constater, on fait un débat parlementaire avec peu de choses.

Vous avez raison de le souligner ...

M. Rudi Vervoort. — Vous me permettez d'être un peu plus pragmatique, de prendre en considération la réalité ...

M. Denis Grimberghs. — La réalité est qu'il faut travailler plus tôt.

M. Rudi Vervoort. — ... et d'en déduire qu'il serait, à mon avis, plus efficace dans le cadre du travail parlementaire, de pouvoir discuter en même temps de la déclaration de politique générale et du budget.

M. Denis Grimberghs. — A la rentrée ...

M. Christos Doulkeridis. — Je pense que cette discussion sur ce type de texte-ci n'est absolument pas utile.

M. Rudi Vervoort. — Merci !

En effet, comment demander au Ministre-Président de venir nous exposer un programme d'action pour l'année à venir, détaillé, chiffré

et hiérarchisé en nombre de lignes et en euros vu que, à l'heure qu'il est, il ne dispose pas de ces chiffres.

Ce programme, c'est le budget 2003, qui nous sera soumis dans un mois environ et que l'on commence à négocier activement au sein de l'exécutif, qui pourra nous éclairer sur l'action politique du gouvernement pour l'année à venir.

Et donc, en agissant différemment et en venant avec une hiérarchisation de priorités, il anticiperait sur une discussion qu'il aura et que l'on nous annonce difficile. C'est le ministre du Budget qui nous a déclaré que le budget 2003 serait un budget particulièrement difficile et je crois que cela ne serait pas de nature à amener, ou en tout cas à permettre, le démarrage d'une discussion budgétaire sereine au sein du gouvernement. Donc, l'opposition qui souhaitait réellement, et je le comprends, la création de ce débat de politique régionale, en est pour ses frais puisque, à l'heure qu'il est, nous continuons à discuter de manière un petit peu académique et dans le vide.

Aujourd'hui, comme il y a un an et comme sans doute dans les années à venir, nous ne pouvons effectivement, comme l'opposition, que regretter qu'il y ait une absence d'engagements précis et de moyens concrets assortis à cette déclaration. Donc, le groupe socialiste propose dès lors qu'une réflexion soit menée au sein du Bureau élargi pour revoir en tout cas le calendrier « déclaration-budget » pour que l'on colle mieux à la réalité.

Mais au-delà du catalogue d'intentions qui nous a été présenté par le gouvernement, il y a tout de même un point qui nous semble important puisque, j'en ai parlé, le budget se profile à l'horizon. Nous considérons donc que la situation financière générale de la région aurait mérité une place plus importante dans la déclaration du gouvernement. Nous ne voulons pas seulement évoquer la question des moyens alloués à Bruxelles au regard de ses besoins de grande ville et de ses missions de capitale. Malgré les efforts importants entrepris sous cette législature et qui se montent aujourd'hui à plusieurs milliards d'anciens francs, nous sommes encore loin de recevoir de l'Etat fédéral ce que les autres Etats européens consacrent à leurs métropoles.

Dès l'origine, nous avons toujours été en pointe dans cette revendication et nous avons, avec ténacité, été de toutes les négociations qui ont apporté des moyens supplémentaires à Bruxelles.

Mais en deçà de ce combat politique pour Bruxelles, nous sommes un peu inquiets quant à la manière dont la Région pourra assumer concrètement des engagements pris dans le passé ou en passe d'être pris aujourd'hui.

Avant d'arriver à ces points plus précis, je voudrais aussi relever deux éléments : l'un qui figure dans votre déclaration, à savoir que, à l'heure qu'il est, au moment où vous avez fait cette déclaration, vous tablez sur une croissance de l'ordre de 2,4 %.

Si j'ai bien compris, le fédéral table sur une croissance de 2,1 %, ce que d'aucuns considèrent encore comme trop optimiste par rapport à ce que pourrait être la croissance en 2003. Il faudra donc être très attentif au taux de croissance escompté, lors de la rédaction du budget, dans la mesure où comme vous l'avez dit, la part d'impôts propre qui fluctue en fonction de l'évolution de la richesse, pèse plus lourd dans le budget régional. Le budget sera donc plus sensible

aux fluctuations, que ce soit à la hausse où, ce qui est plus inquiétant, à la baisse.

Autre point abordé lors de la discussion du budget fédéral : les 20 millions d'euros à rembourser.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Ils ne sont pas à rembourser.

M. Rudi Vervoort. — On peut jouer sur les mots.

Effectivement, le premier ministre a été très rassurant en disant : « Cette somme ne devra pas être remboursée mais on ne va pas vous la donner en 2003. ». De toute manière, il nous manquera 800 millions d'anciens francs en 2003. Après avoir entendu cette déclaration, j'ai constaté que, le soir même, le ministre du Budget de la Région bruxelloise disait que ce n'était pas très grave, étant donné la situation financière de Bruxelles...

M. Mohamed Daïf. — Il a dit que l'impact est politique mais pas budgétaire.

M. Rudi Vervoort. — Ensuite, vous avez fait chorus avec vos collègues de la Région wallonne et de la Communauté française. On n'a pas beaucoup entendu le ministre du Budget du gouvernement flamand. S'il peut se passer de 8 milliards, tant mieux !

Le fait qu'il manque 800 millions est un élément important puisque l'effet est récurrent. En effet s'ils sont perdus pour 2003, ils le seront aussi pour les années qui viennent. Il ne faut pas imaginer pouvoir récupérer ce montant par la suite.

M. Christos Doukeridis. — Cela correspond à huit milliards sur une période de dix ans.

M. Rudi Vervoort. — Il ne s'agit pas d'un petit montant pour notre région. Le gouvernement devra donc se battre si nécessaire pour empêcher que l'on soit privé de cet argent. Ces 800 millions sont peut-être à mettre en parallèle avec le milliard que l'on a reçu en plus lors des accords du Lombard. Finalement, on reprend d'une main ce que l'on a donné de l'autre. Il faudra aller au-delà d'un satisfecit accordé à la politique budgétaire menée par le gouvernement.

J'en arrive à des exemples précis qui constituent pour nous des points délicats sur le plan financier pour les années à venir.

Le premier point est la politique de l'eau. A ce sujet, notre inquiétude est grandissante, surtout lorsque l'on constate que ni dans cette enceinte ni à la Cobru, il n'est possible de connaître les moyens réellement disponibles dans le cadre des contraintes budgétaires — je pense en particulier à la norme CSF — pour financer les options prises dans le passé, notamment la station Nord. Nous sommes d'ailleurs déjà intervenus à plusieurs reprises sur cette question.

Chaque fois, nous avons reçu des réponses apaisantes, quant à la libre disposition par rapport à la norme CSF, des sommes engrangées dans le Fonds de l'eau.

Nous pensons qu'il importe aujourd'hui d'avoir des assurances irrévocables sur le fait que les montants inscrits dans le fonds organique, ou le nouveau Fonds de l'eau, seront ou ne seront pas, au moment de leur utilisation, comptabilisés dans les dépenses pour le calcul de notre norme de déficit. Ce point est fondamental. Il s'agit d'un milliard par an. Cela vaut donc la peine de recevoir une réponse sûre et sans ambiguïté. Il ne faut pas faire croire, comme je l'ai lu dans les journaux aujourd'hui, que l'on s'oppose à une rationalisation d'intercommunales pour une sombre affaire de mandats. Ce sont des arguments préélectorales. Mais ici, il s'agit bien de gros sous qui viendraient éventuellement en déduction de la norme CSF. Cette question sera cruciale lors de l'élaboration du budget 2003.

Cette question à « un milliard » devient même une question à « deux milliards » car c'est d'elle que dépend aujourd'hui, en partie, la faisabilité d'un éventuel transfert de la politique d'épuration vers un opérateur intercommunal susceptible de permettre une récupération de la TVA historique sur la station sud.

Comment en effet demander à d'autres de porter ce que l'on n'est pas certain de pouvoir porter soi-même ? C'est vous, Madame Lemesre, qui parliez de la confiance entre les pouvoirs locaux et le pouvoir régional.

En termes de confiance, c'est un test important que les pouvoirs locaux sont en droit d'attendre du pouvoir régional.

Le deuxième défi financier qui se pose à court terme dans notre région est celui des finances communales. Certes, le Ministre-Président a très justement évoqué, dans sa déclaration, les travaux de la commission mixte pour le diagnostic et ceux de la Cobru pour les remèdes.

Quoi qu'il advienne, le constat qui s'affine de mois en mois incline de plus en plus vers un déficit cumulé des communes de plusieurs milliards d'anciens francs d'ici 2006. On est très loin des premières conclusions très euphoriques qui nous étaient présentées il y a un an, évoquant un boni cumulé de quelques centaines de millions.

Certes, le gouvernement n'est pas resté inactif sur ce point, inscrivant notamment dès le budget 2002, une dotation supplémentaire aux communes de près de 500 millions. Lors du vote de ce même budget, nous rappelions clairement notre volonté de voir cette dotation supplémentaire être intégrée purement et simplement dans la DGC pour le budget 2003.

Toutefois, ce premier effort sera encore insuffisant dans les années à venir. Quelles que soient les solutions adoptées par la Cobru, elles devront être financées, en partie au moins, par un accroissement de la solidarité régionale. Ici encore, des moyens devront être disponibles à temps.

Troisième point, bon nombre de politiques régionales sont mises en œuvre par des pararégionaux. Ici aussi, les défis financiers sont nombreux.

Le jeu est d'autant plus serré que certains de ces opérateurs agissent dans des secteurs pour lesquels certaines instances européennes imaginent pouvoir étendre la sphère dévastatrice de la dérégulation et de la privatisation. Nous pensons en particulier à la

STIB dont nous avons déjà dit combien nous trouvons si peu rassurantes les attitudes de la direction générale à l'égard de la notion de service public. Le gouvernement a voulu assigner à la STIB de nouvelles obligations en matière de gratuité. Chacun a pu s'en réjouir sans trop se demander comment elles pouvaient être financées à court et à long termes. Nous avons assisté à un touchant tableau entre la STIB qui pleure et le ministre qui console, mais sans bourse délier. Nous ne voudrions pas que cette scène, constamment renouvelée, se mue en un jeu de dupes au détriment du service public et de son financement. Il arrive un moment où il faut pouvoir se mettre d'accord sur le coût exact des charges que l'on fait peser sur la STIB, à court, à moyen et à long termes, ainsi que sur les moyens dont on dispose pour les financer.

Nous pourrions également évoquer la situation du Port de Bruxelles qui a reçu récemment de très lourdes missions comme l'assainissement du terrain Carcoke. Qu'en sera-t-il des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions de base, comme le dragage et l'entretien du canal ? Ici aussi, les sommes dont il est question représentent des montants importants.

En ce qui concerne le RER — un autre grand défi pour les années à venir —, nous avons pris note avec satisfaction qu'il semble entendu que la région n'interviendra pas dans le déficit d'exploitation de la SNCB pour ce réseau. Cela a d'ailleurs été prévu explicitement dans la déclaration gouvernementale. Il demeure cependant de nombreuses inconnues sur les coûts qui incomberont à la STIB, tant en termes d'adaptation du réseau que d'augmentation du trafic. Certes, l'augmentation du nombre de navetteurs sur le réseau de la STIB contribue à améliorer la mobilité dans la ville. Mais le coût en incombe principalement aux Bruxellois qui assurent, par le biais de leurs impôts et de la dotation régionale, l'équilibre financier de cette société. C'est ce que la STIB elle-même ne semble pas toujours comprendre lorsqu'elle préfère distribuer 15.000 tickets aux navetteurs, plutôt que d'accorder la gratuité aux Bruxellois lors de la journée sans voiture ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Sur cette question de la part régionale dans le financement du RER via son réseau-STIB, il importe également d'avoir une vision claire et à long terme des charges et des moyens disponibles.

En dehors de tous ces points qui ont fait ou qui vont faire l'objet d'engagements de la région pour plusieurs années, il nous semble plus que temps d'élaborer un plan de financement précis. Nous ne voulons pas attendre d'avoir le nez sur les premières traites pour rechercher des solutions mirobolantes. Car, à côté de ces défis financiers, il y a un défi politique majeur qu'il faut pouvoir continuer à relever au même rythme, voire à un rythme encore plus soutenu que celui tenu aujourd'hui par le gouvernement : celui d'une vie meilleure pour tous dans la ville. Ce défi exige que l'on maintienne et que l'on accroisse les moyens alloués aujourd'hui à la revitalisation des quartiers, à l'emploi, au logement, à l'intégration, aux services publics.

J'entendais récemment un éminent représentant du patronat se plaindre d'une politique régionale qu'il jugeait trop sociale. Certes, j'ai trouvé dans cette déclaration de quoi conforter la conviction de mon groupe de se retrouver pleinement dans les actions et les priorités de ce gouvernement. Mais au-delà de ce simple réconfort, il faut pouvoir convaincre les intérêts particuliers que dans cette ville, plus qu'ailleurs peut-être, il ne peut y avoir de développement sans soli-

darité, il ne peut y avoir de meilleure vie pour chacun sans une vie meilleure pour tous. (*Applaudissements sur les bancs PS.*)

Mevrouw de Voorzitter. — Mevrouw Grouwels heeft het woord.

(*M. Claude Michel, doyen d'âge remplace Mme Magda De Galan, Présidente, au fauteuil présidentiel.*)

(*De heer Claude Michel, oudste lid in jaren vervangt Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter; in de voorzitterszetel.*)

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Mevrouw de Voorzitter, Mijnheer de Minister-President, Heren Ministers, Collega's, we staan op een onbekend aantal maanden van de federale verkiezingen, maar hier in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest hebben we nog bijna twee volle jaren voor de boeg. Die twee jaar kunnen we zeker goed gebruiken, want er is nog heel wat te doen.

De CD&V-fractie rekent er dan ook op dat de Brusselse regering als een ploeg vol enthousiasme op haar elan zal blijven doorwerken aan de realisatie van het regeerprogramma, zonder zich daarbij te laten afleiden door de federale verkiezingen en de bijhorende partijpolitieke spanningen en individuele carriëreplanning.

In die zin maken wij ons zorgen, omdat de beleidsverklaring niet bepaald uitblonk door animo en enthousiasme. Ze had meer weg van een catalogoog dan van een actieplan. Een aantal belangrijke uitdagingen werd zelfs niet vermeld, zoals bijvoorbeeld het beleid in de bicommunautaire sector en meer bepaald de gezondmaking van de financiën van de IRIS-ziekenhuizen. Het is voor ons dan ook duidelijk dat de echte discussie er komt bij de bespreking van de begroting. Daar kijken we naar uit, want daar gaat het niet alleen meer over plannen en voornemens, maar vooral over werkelijke initiatieven en de daaraan verbonden middelen. Wij rekenen erop dat de begroting 2003 zal bewijzen dat onze regering niet alleen jaarlijkse beleidsverklaringen kan afleggen, maar ook daadwerkelijk een dynamisch beleid voert. We sluiten ons overigens aan bij het pleidooi van voorgaande sprekers om in de toekomst beleidsverklaring en begrotingsbespreking aan mekaar te koppelen.

Sta me toe vandaag slechts enkele voor ons zeer belangrijke aandachtspunten aan te halen.

Ten eerste, ga ik in op de gewestelijke fiscaliteit. De Minister-President heeft er terecht op gewezen dat één van de hoofddoelstellingen van onze fiscale hervormingen het aantrekken en het behouden van personen met middelgrote inkomens en jonge gezinnen is. Dat is inderdaad van levensbelang voor Brussel. We staan er dan ook op dat de eerder gemaakte afspraken onder meer inzake de successie- en registratierechten snel en volledig worden uitgevoerd, volgens de afgesproken timing.

Ten tweede, het verheugt mij dat de beleidsverklaring de huisvesting in het Brussels Hoofdstedelijk Gewest als een topprioriteit van de regering ziet. De toestand is inderdaad allesbehalve rooskleurig. Dat werd eveneens door voorgaande sprekers aangetoond. Ik ben het er roerend mee eens dat er een onaantvaardbaar lange wachtlijst in de sector van de sociale woningen is. De regering moet hier snel iets aan doen. Wegens de hoge kostprijs van renovatiewerken en nieuw-

bouw moeten we creatief op zoek gaan naar nieuwe middelen. Ik ben ervan overtuigd dat een versterkte samenwerking met de privé-sector enig soelaas kan bieden. Ook moet er dringend werk worden gemaakt van de verkoop van sociale woningen aan haar bewoners. De middelen die hierdoor vrijkomen, kunnen op hun beurt opnieuw worden geïnvesteerd in sociale huisvesting. Het extra stimuleren en verhogen van de werkingsmogelijkheden van de sociale verhuurkantoren is voor CD&V een belangrijke en interessante hefboom om meer mensen aan een geschikte woning te helpen binnen afzienbare tijd.

*(M. Jan Béghin, Premier Vice-Président, remplace
M. Claude Michel, au fauteuil présidentiel.)*

*(De heer Jan Béghin, Eerste Ondervoorzitter, vervangt de heer
Claude Michel, in de voorzitterszetel.)*

Naast de zorg voor de sociaal zwakken in Brussel moeten we ook oog hebben voor de oprukkende dualiteit in onze samenleving. Brussel heeft in vergelijking met de andere gewesten een veel grotere groep armen en een grotere groep rijken, terwijl de middenklasse hier kleiner is dan in het Vlaamse en het Waalse Gewest. We hebben dus dringend nood aan een evenwichtige en verbonden samenleving in Brussel. Ik ben ervan overtuigd dat Brussel zonder een sterke middenklasse binnen de kortste keren afstevent op het failliet en op het sociaal kerkhof. De Brusselse bevolking moet een voldoende evenwichtige sociale mix blijven behouden.

Middeninkomensgezinnen met kinderen spelen hierbij een essentiële rol. Tot nu toe is het huisvestingsbeleid haast vooral gericht geweest op sociale huisvesting. Om een halt toe te roepen aan de dualisering moet dat eenpijlerbeleid dringend een tweede pijler krijgen, want een beleid dat rekening wil houden met de zwaksten, kan slechts worden gevoerd als het ook de personen met een middeninkomen, de jonge gezinnen met tweeverdieners enzovoort aanspreekt.

Het Brussels Hoofdstedelijk Gewest moet daarom dringend een aantal maatregelen nemen die het gezinnen met een middeninkomen gemakkelijker toelaat om een leuke gezinswoning aan te kopen. We mogen niet langer aarzelen. Wij moeten nu overgaan tot daden en eindelijk uitvoeren wat trouwens reeds in het regeerakkoord werd overeengekomen, met name — en ik citeer — « dat het Brussels Hoofdstedelijk Gewest een actief beleid zal voeren op het vlak van de middelgrote woningen met het doel in het hele Brussels Hoofdstedelijk Gewest een bevolking met een middelgroot inkomen te behouden of terug te brengen, met bijzondere aandacht voor jonge gezinnen met kinderen ».

De aanwezigheid van die middengroep verhindert dat onze stedelijke samenleving gepolariseerd geraakt tussen arm en rijk. Die vormt ook een essentieel onderdeel van het fiscaal draagvlak van het Hoofdstedelijk Gewest. Het gaat hier bovendien om een groep die investeert in de wijk en de ruimere menselijke samenleving waarvan zij deel uitmaakt. De gezinnen met een middeninkomen zijn een bewonerssegment dat Brussel niet kan missen.

Ik kom tot een volgend punt en het is jammer dat minister Tomas niet meer aanwezig is, maar Minister-President de Donnea zal ongetwijfeld de boodschap overbrengen. Het groot aantal Brusselse werklozen plaatst de regering en haar beleid voor een enorme uitdaging.

Wij kijken uit naar de bespreking van het ontwerp van ordonnantie inzake het gemengd beheer van de werkgelegenheidsmarkt. De Minister-President heeft in zijn beleidsverklaring terzake verwezen naar de mogelijkheden tot samenwerking met privé-tewerkstellingsagentschappen. Het is jammer dat hij niet het belang van een goede en nauwe samenwerking met de VDAB en Forem heeft onderstreept, niet alleen omdat zij via hun opleidingsaanbod een belangrijke rol te spelen hebben, maar ook omdat het hoog tijd is dat we bij het zoeken naar oplossingen voor de Brusselse werkloosheid eens over de gewestgrenzen heen kijken naar de zeer dynamische provincies Vlaams- en Waals-Brabant, waar heel wat werkgelegenheid gecreëerd wordt.

Wie de Brusselse werkzoekenden wil opsluiten binnen de Brusselse gewestgrenzen en binnen de BGDA-structuren, bewijst hen geen dienst. Laten we alstublieft ophouden te doen alsof Brussel inzake werkgelegenheid een eiland is. Overigens verheugt het mij dat de Minister-President in het kader van de werkgelegenheidsproblematiek ook gesproken heeft over alfabetisering en het aanleren van het Frans of het Nederlands als tweede taal. De bevordering en het stimuleren van de tweetaligheid is inderdaad een essentieel en onmisbaar onderdeel van de aanpak van de werkloosheid in Brussel. Het zou goed zijn indien die boodschap met veel meer nadruk en met veel meer middelen werd uitgedragen.

Overigens vernam ik graag of de N/F-verdeelsleutel die hier gebruikt wordt en die sterk afwijkt van de gebruikelijke 80/20-verhouding wel in voldoende middelen aan Nederlandstalige zijde voorziet.

Ten vierde, van levensbelang voor de toekomst van Brussel is ook een goede mobiliteit. De Minister-President heeft terecht onderstreept dat het openbaar vervoer er gedurende deze legislatuur in geslaagd is om opmerkelijk meer reizigers aan te trekken. De CD&V-fractie wenst minister Chabert hier uitdrukkelijk voor te feliciteren en hem aan te moedigen om op de ingeslagen weg voort te gaan.

Een toekomstgericht mobiliteitsbeleid vereist ook de nodige coherentie in het beleid, zonder onnodige versnippering van bevoegdheden tussen gewest en gemeenten. Ik hoop dat wij er in de Cobru ook in zullen slagen om op dat vlak vooruitgang te boeken.

Mobiliteit in en rond Brussel is echter iets dat we niet volledig zelf in handen hebben. Onder meer door het gewestelijk expressnet zijn we afhankelijk van de federale overheid. Het is dan ook onbegrijpelijk dat de federale minister van Verkeer er maar niet in slaagt om in dat dossier enige besluitvaardigheid aan de dag te leggen. Hoeveel interministeriële akkoorden met betrekking tot het GEN moeten er nog worden gesloten vooraleer er ook maar één wordt uitgevoerd? Vanuit de CD&V-fractie doen wij dan ook een warme oproep tot onze vrienden van de Ecolo-fractie, de grote pleitbezorgers van het openbaar vervoer en de stadsleefbaarheid, om minister Durant tot actie aan te zetten. *(Instemmend gebaar van de heer Doulkeridis.)*

Ik merk dat de Minister-President met mij akkoord gaat.

M. Christos Doulkeridis. — Vous n'êtes pas les seuls à vous plaindre, à renvoyer la balle au fédéral et à ne pas vous centrer sur vos compétences. Le ministre qui a la STIB dans ses attributions est CD&V. Si vous avez des comptes à rendre et si vous voulez que la situation s'améliore en termes de mobilité à Bruxelles, agissez d'abord là où vous êtes compétent avant de renvoyer la balle.

En ce qui concerne le RER, le processus suit son cours.

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Het is de processie van Echter-nach !

M. Christos Doukeridis. — La difficulté qui existe ne dépend pas de la seule ministre compétente, qui est Mme Durant, laquelle prend ses responsabilités.

Vous savez très bien que dans ce domaine, la plupart des décisions passent par des accords de coopération qui associent les trois régions : la Région flamande, la Région wallonne et Bruxelles, que chacun de ces processus prend un temps considérable parce que les dossiers sont complexes et qu'ils portent souvent sur des modalités pratiques qui concernent les gens.

La billetterie est le premier dossier qui se mettra en place pour début 2003. Il y a un accord là-dessus.

En ce qui concerne le matériel roulant, la décision doit être prise non pas par Mme Durant comme se plaît à le dire M. de Donnea depuis des semaines, mais par la SNCB.

Un ultimatum lui a été donné : elle doit prendre sa décision pour fin octobre. A cette date, nous devrions savoir de quel type de matériel le RER va être doté.

Sera-ce un matériel adapté pour tous les publics ? Sera-ce un matériel urbain comme nous devons le souhaiter ou un matériel style train comme c'était initialement prévu par la SNCB ? Ce sont des discussions difficiles qui engagent des montants extrêmement importants et pour lesquelles la consultation est indispensable.

Entretemps, assumez vos responsabilités et poursuivez votre ministre, qui est de votre couleur politique, pour que la situation sur le terrain bruxellois s'améliore le plus rapidement possible. Vous donnerez ensuite des leçons aux autres !

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — C'est ce que nous faisons. Je donnerai des leçons tous les jours s'il le faut aux gens qui font du vent !

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Precies in Brussel gaat iedereen allang akkoord over het GEN.

M. Christos Doukeridis. — Monsieur de Donnea, vous faites bien de prendre la parole car s'il y en a un qui bloque le dossier RER, c'est bien vous avec votre vide technique autoroutier.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Rien n'est bloqué.

M. Christos Doukeridis. — Non seulement vous contrevenez à la logique même de mobilité alternative, mais en plus vous

risquez de faire retarder très sensiblement les dossiers du tunnel Schuman-Josaphat. C'est ridicule et c'est votre responsabilité !

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Nous ne faisons pas de vent !

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Ik ben blij dat we in Brussel allemaal op dezelfde golflengte zitten. We willen het GEN zo snel mogelijk.

M. Christos Doukeridis. — Que chacun prenne alors sa responsabilité !

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Aan Brusselse zijde is alles in orde. Het is niet het Brussels Gewest en zeker niet de minister van Mobiliteit van Brussel die het dossier blokkeert. Integendeel ! Wij roepen u op, omdat u blijkbaar rechtstreeks contact hebt met de federale minister. U kent het dossier kennelijk zeer goed.

De heer Walter Vandenbossche. — Het metroplan is trouwens al goedgekeurd.

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Dat het dossier nu vooruitgaat, dat is het enige wat we vragen. Ik ben blij dat u zich daarover opwindt.

M. Walter Vandenbossche. — Vous vendez du vent !

Mevrouw Brigitte Grouwels. — In Brussel is alles gebeurd wat moet gebeuren. Wij wachten, maar we worden het stilaan beu te moeten wachten.

Maar zelfs een complex dossier moet opgelost geraken.

M. Christos Doukeridis. — Je ne suis pas au gouvernement, mais j'assume la complexité du dossier et j'assume le fait que les choses sont difficiles. Même pour un dossier de billetterie, il n'est pas évident de se mettre d'accord entre les trois régions. Et je ne suis pas au gouvernement bruxellois ni au gouvernement flamand !

M. Walter Vandenbossche. — Vous assumez l'incapacité.

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Het probleem ligt niet bij het Brussels Gewest en ook het Vlaams Gewest gaat akkoord.

M. Walter Vandenbossche. — C'est l'hypocrisie de Mme Durant ! Elle n'a fait que faire démissionner des gens. Pour le reste, c'est un zéro comme ministre !

Mevrouw de Voorzitter. — Alleen mevrouw Grouwels heeft het woord.

Mevrouw Brigitte Grouwels. — Ik herhaal mijn warme oproep tot u om de belangstelling die u betoont in het dossier hier in het Parlement, hard te maken bij de bevoegde minister op het federale niveau, zodat in het dossier snel vooruit kan worden gegaan. Meer zeg ik niet. Ik ben blij dat u daarover even geanimeerd bent als ik.

Het enige wat wij vragen, zijn daden. U staat dichtbij de minister en u kunt dus gemakkelijk de boodschap overbrengen. Dat is mijn vraag en mijn pleidooi.

In vergelijking met het voorgaande belangrijke dossier weid ik nu uit over wat als een detailpunt kan worden beschouwd. Toch is het niet onbelangrijk voor Brussel. Ik heb het over de inspanningen om informatica en telecommunicatie te introduceren in de scholen en de bevordering van de toegankelijkheid van internet. De beleidsverklaring verwijst terzake naar een aantal ideeën. We hebben die met belangstelling genoteerd. Toch vraag ik extra aandacht voor zeer gericht optreden. Op die manier kunnen we onze stad nog aantrekkelijker maken. Een uitgelezen doelpubliek voor dat beleid rond telecommunicatie lijkt mij de studenten van het hoger onderwijs in Brussel. Waarom wordt er geen globale overeenkomst gemaakt met alle universiteiten en hogescholen, enerzijds en met de kabelmaatschappijen, anderzijds om alle studenten in Brussel op kot een zeer goedkope internetverbinding te bezorgen? Zo'n netwerk bestaat in de universiteitsstad Leuven en heet Kotnet. Mocht er zoiets in Brussel kunnen worden ontwikkeld, dan zou dat Brussel niet alleen aantrekkelijker maken als studentenstad, maar zou ook het gemeenschapsleven van de studenten zelf kunnen worden bevorderd.

Ik eindig met een meer algemene beschouwing. Mijnheer de Minister-President, u hebt in uw beleidsverklaring een hoofdstuk gewijd aan de rol van Brussel als interculturele, internationale en Europese hoofdstad. Het internationaal imago is terecht overigens een belangrijk aandachtspunt. Over de rol van Brussel als Belgische federale hoofdstad en als bindmiddel tussen de twee grote gemeenschappen van ons land, wordt echter met geen woord gerept. Soms vraag ik mij af of men hier nog wil dat Brussel ook de Belgische hoofdstad is. Het lijkt erop alsof men België met zijn twee grote gemeenschappen beschouwt als een overvullige last, die men liefst zoveel mogelijk vergeet, terwijl men vlucht in de rol als Europese hoofdstad, alsof Brussel Europese hoofdstad zou kunnen zijn, los van België en dus los van Vlaanderen en Wallonië.

Natuurlijk, wanneer er gesproken wordt over de herfinanciering van Brussel, dan heeft iedereen de mond vol van de hoofdstedelijke functie, maar over hoe men die functie invult ten opzichte van Vlaanderen en Wallonië, wordt gezwegen.

In de beleidsverklaring stelt u, Mijnheer de Minister-President — en ik citeer — : « Tijdens het Belgisch Voorzitterschap van de Europese Unie heeft Brussel opnieuw duidelijk zijn naam waargemaakt als Hoofdstad van de Europese Unie ». Ik wacht op de dag dat we zullen kunnen zeggen dat Brussel zijn naam als hoofdstad van het federale België heeft waargemaakt. Brussel kan dat op diverse wijzen : op het vlak van de tweetaligheid, op het vlak van het onthaal van Vlamingen en Franstaligen — dan spreek ik niet per se over wie al in Brussel woont, iedereen in België dus —, op het vlak van de samenwerking met Vlaanderen en Wallonië. De fierheid van Brussel zou moeten zijn dat elke Brusselaar tweetalig is, Nederlands en Frans wel te verstaan, en liefst ook meertalig. Dat zou onze fierheid moeten zijn. Ik ontmoet heel wat Brusselaars die daar echt trots op zijn. Dat is ook voor hen het wezenskenmerk van de Brusselaar.

(Mme Magda De Galan, Présidente, reprend place au fauteuil présidentiel.)

(Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op.)

De dag dat alle Vlamingen en Franstaligen zich in hun hoofdstad thuisvoelen, zullen wij ons geen zorgen meer hoeven te maken over de leefbaarheid en de financiering van Brussel. Dat zou dan ook de ambitie van ons allen moeten zijn, en zeker van het beleid van onze regering. *(Applaus.)*

Mevrouw de Voorzitter. — Mevrouw Adelheid Byttebier heeft het woord.

Mevrouw Adelheid Byttebier. — Mevrouw de Voorzitter, al degenen die uit zijn op ambiance moet ik ontgoochelen. Mijn uiteenzetting wordt geen boksmatch. Ik hoop dat we de verkiezingskoorts zo lang mogelijk uit deze assemblee kunnen houden.

Een oogje in het zeil houden als je kinderen huiswerk maken, kan nog nuttig zijn voor het eigen werk. Toen ik gisteravond mijn oudste zoon bezig zag met zijn spreekbeurt over hefbomen, deed ik inzichten op over het beleid. De Spa-Agalev-fractie vindt de beleidsverklaring een goede inventaris. Voor ons mag die er elk jaar zijn. Ze mag zelfs worden uitgebreid tot de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie. We zullen dan ook een initiatief nemen om het reglement in die zin aan te passen. De collegeleden Vanhengel en Tomas zijn gewaarschuwd. Als ons initiatief wordt goedgekeurd, zijn ook zij volgend jaar betrokken partij.

Mijn uiteenzetting is in de eerste plaats gericht op wat in de verklaring staat, en niet op de punten die er niet in staan of waarvoor de cijfers ontbreken. Die komen aan de beurt bij het begrotingsdebat.

De beleidsverklaring schept heel veel verwachtingen. We kunnen zelfs spreken van gebluf; maar dat stoort ons niet. We betreuren wel dat soms de concrete doelstellingen ontbreken, dat het niet duidelijk is wat moet worden bereikt in 2002-2003.

Van hefbomen gesproken, het ontbreekt de verklaring aan eenvoudige werktuigen, kleinere krachten, die iets in beweging zetten. Ik hoop dat de verklaring van volgend jaar die hefbomen wel zal vermelden.

De beleidsverklaring lijkt wel een verkorte versie van het Gewestelijk Ontwikkelingsplan.

Sommige vragen die ik vorig jaar al stelde, kan ik vandaag herhalen. Veertien fietsroutes zouden af moeten zijn tegen 2005. Vorig jaar werd ons hetzelfde beloofd. In de verklaring staat niet hoeveel fietspaden eind 2003 klaar zullen zijn. Ik weet dat het een detail is, zeker voor wie nooit fietst. Slechts één fietsroute is helemaal klaar. De tweede zou klaar zijn in het najaar. Quid met de twaalf overige?

Wat werkgelegenheid betreft, deden wij vorig jaar de suggestie een aantrekkelijk vestigingsbeleid voor kleine ondernemingen te voeren. Zo wordt gedacht aan de oprichting van artisanale activiteitszones die plaats bieden voor bedrijvent centra voor de bouwsector waardoor vraag en aanbod op elkaar kunnen worden afgestemd. Daar is echter niet op ingegaan.

Het onderdeel leefmilieu schept veel verwachtingen. Ik denk meer bepaald aan het Brussels Klimaatplan? Na de goedkeuring in

eerste lezing van het klimaatplan zijn ons concrete gegevens beloofd en ook een timing. De tweede lezing zou nog voor de zomer komen.

Intussen is het herfst, en hebben we nog niets gezien. We blijven dus hoopvol uitkijken en verwachten dat beloftes geen loze woorden blijven.

In verband met rationeel energieverbruik vinden we dat de regering te weinig rekening houdt met de concrete vragen van de Raad naar REG-maatregelen in de openbare sector. In een resolutie vroeg het Parlement aan de regering het verbruik met 10 procent te verminderen en 5 procent van de energiefactuur te besteden aan duurzaam energiegebruik. Zonder die hefboom van REG zal het energieverbruik niet verminderen. Dus dringen we aan op concrete daden.

Het afvalstoffenplan 2003-2007 komt eraan. In de beleidsverklaring wordt daarover precies hetzelfde gezegd als vorig jaar, alleen staan we veel dichter bij de inwerkingtreding. Op drie maanden van de deadline maakt onze fractie zich ernstig zorgen over het gebrek aan concrete voorstellen. De Brusselaars krijgen een witte vuilniszak, alleen weten ze het nog niet. Ik dring echt aan op een sensibiliseringscampagne voor het gebruik van die witte zak. Zonder draagvlak staan we nergens.

Ik zei het al, bluffen mag. Het project van de Ecosite in Kuregem dat de wijk moet doen heropleven juichen we toe, zoals we ons ook kunnen scharen achter het project Thurn & Taxis. Die projecten zijn goed voor ons imago, precies zoals de autoluwe zondag van 22 september dat was. Projecten die economie, ecologie, het sociale en duurzame ontwikkeling combineren, daar staan we achter. Onze hoofdstad heeft zulke projecten broodnodig.

Het verheugt me vast te stellen dat het Steunpunt Duurzame Ontwikkeling dat de Raad via een resolutie had gevraagd in maart van dit jaar, er zal komen. Via dat Steunpunt kunnen zowel de publieke als de privé-actoren samenwerken en de Brusselse gemeenten ondersteunen bij het opstellen en uitvoeren van de lokale Agenda 21. Zo werpt de Top van Johannesburg dan toch vruchten af in Brussel. We verwachten nog wel concrete antwoorden op het ogenblik dat we daarover zullen interpellieren, half oktober.

We betreuren dat er niet meer middelen worden uitgetrokken voor huisvesting. Maar zoals steeds wil ik nog altijd positief blijven en ook de lichtpunten in de verklaring zien met betrekking tot de sociale huisvesting en de ruimtelijke ordening. Duurzaam bouwen moet echt een prioriteit worden. Als mensen na lang wachten er uiteindelijk in slagen een sociale woning te betrekken, maar die te veel warmteverlies heeft en ze daardoor een hoge energiefactuur moeten betalen, dan zijn ze nog niet geholpen. Dus meer sociale woningen, maar niet om het even dewelke.

Het dossier mobiliteit is in goede handen. We feliciteren staatssecretaris Delathouwer voor de vele initiatieven die hij heeft genomen. De sybolische zondag van 22 september zonder-auto-mobiel was een groot succes. De autovrije centra van steden als Hasselt en Lille zijn een droom voor voetgangers en toeristen, maar ook voor de handelaars. Brussel heeft nog te veel koudwatervrees. Ik hoop dat ook de handelaars gaan inzien dat ze niet noodzakelijk de dupe zijn van een autoluwe stad, integendeel.

Eindelijk komt ook de verkeersveiligheid op de agenda te staan. We zien dat in de beleidsverklaring niet alleen aandacht is voor onbemande camera's, maar ook voor de uitvoering van modelprojecten rond de scholen. Ik hoop dat verder wordt gekeken dan de neus lang is en dat ook aandacht zal gaan naar de weg van en naar de school. We zullen de uitvoering van die projecten op de voet volgen, want uiteindelijk moeten we komen tot een veilige stad op kindermaat. Internationale uitstraling en kansen voor de middenklasse zijn belangrijk, maar de leefbaarheid van de stad blijft toch het ultieme criterium. We rekenen op de regering dat ze haar goede bedoelingen zal uitvoeren.

Mevrouw de Voorzitter. — De heer Dominiek Lootens-Stael heeft het woord.

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Mevrouw de Voorzitter, jaar in jaar uit krijgen we met de regeringsverklaring hetzelfde voorgekauwde en afgekauwde verhaaltje te horen. Soms eens met een ander invalshoekje, met een nieuw detailtje hier of daar, maar steeds met dezelfde inhoud. De inhoud had dit jaar wel een erg hoog gemeenteraadsgehalte; met een opsomming van allerhande straten en pleinen waar al dan niet nieuwe voetpaden of fonteinen komen. Heeft de Minister-President nu dan toch eindelijk door dat dit Parlement, dat zichzelf de voorbije jaren buiten alle proporties heeft opgeblazen als een kikker, dan toch niet veel meer is dan een veredelde gemeenteraad ?

Zoals gezegd, deze regeringsverklaring is weer eens hetzelfde verhaaltje van de voorbije jaren. Ook dit is weer zo'n regeringsverklaring die zegt hoe goed deze coalitie het vorig jaar wel gedaan heeft, en hoeveel beter ze het komende jaar nog zal doen. Ook volgend jaar weer zal Brussel, als we de regeringsverklaring mogen geloven — quod non — een mooiere stad worden, een aangamere stad, een veiligere stad, een properder stad. Een stad waar mensen van alle culturen en godsdiensten uit de hele wereld in vrede en harmonie hand in hand door de groene zonovertogen straten huppelen.

Wellicht kan men met dit soort fraaie boodschappen heel wat collega's van de oude versleten partijen in slaap wiegen. Wij van het Vlaams Blok echter, die met onze twee voeten in de realiteit en tussen de Brusselaars staan, zien dat de fameuze interculturele waanbeelden van deze regering Brussel opzadelen met immense problemen waarvoor in de regeringsverklaring van vorige week niet de minste oplossing wordt aangereikt.

Brussel wordt jaar na jaar vuiler, ongezelliger, armer, onveiligere en onvlaamser.

Ja Brussel wordt onveiligere.

Brussel wordt geterroriseerd door zeer gewelddadige jongerenbendes van Afrikaanse en Maghrebijnse origine. Noch op vlak van repressie noch op dat van preventie wordt daar op adequate manier op gereageerd. Integendeel, naar aanleiding van het evenement « Nuit Blanche » — een evenement met een verdacht-racistisch klinkende naam, misschien moet pater Leman daarover eens nadenken — worden alle linkse partijen opgeroepen om van de onveiligheid géén verkiezings-thema te maken. Iets dat door pseudo-democraten als staatssecretaris Hutchinson natuurlijk op applaus werd onthaald.

En ook de paarse loodgieter Verhofstadt vond het onlangs nodig om zijn duit in het Brusselse zakje te komen doen. Volgens de pre-

mier is er in dit gewest een ware renaissance aan de gang. Brussel, zo stelt Verhofstadt, staat in de steigers; en niet om af te breken, maar om op te bouwen. Dit is gewoon hilarisch ! Het toont enkel en alleen aan dat mijnheer Verhofstadt maar twee hoekjes van Brussel kent : zijn werkomgeving aan het goedgebemaakte parlement, en misschien ook nog de eveneens goed bewaakte woonomgeving aan de Clos des Miljardaires van zijn goede vriend de Donnea. Misschien kan Verhofstadt eens de moeite nemen om Anderlecht, Sint-Joost-ten-Node, Schaarbeek of Molenbeek te bezoeken. Maar dan zonder privé-chauffeur, *bodyguards* en politie-escorte; en dan bij voorkeur ook nog eens na pakweg 9 uur 's avonds. Want daar en dan lijkt de Brusselse renaissance eerder op een Karolingische renaissance. Historici zullen weten dat deze van zeer korte duur was, en volledig werd weggevaagd door plunderende en brandschattende bendes barbaren van over de grens.

Het voorbije jaar werd Brussel namelijk geregeld opgeschrikt door schietpartijen door bendes, in het midden van de stad, op klaarlichte dag. In Het Nieuwsblad van 27 september laatsleden verklaarde de intussen wel bekende Bernadette of « mama » Mwadi dat het aantal zware gangs in Brussel momenteel al gestegen is tot 300. Mevrouw Mwadi is duidelijk : « De overheid doet niets » stelt ze onomwonden. Nochtans dateert de eerste zwarte gang in de Matongé-wijk pas van 1995. « Die eerste gang was nodig om de zwarten te verdedigen tegen Marokkanen die hen lastigvielen » zegt Mevrouw Mwadi verder. Inderdaad, ze geeft onomwonden toe dat het geweld en de terreur die Brussel in hun greep houden, voortvloeit uit de onmogelijkheid en de onwerkzaamheid van de multiculturele samenleving.

Dus durft of wil deze regering niet ingrijpen. Ze durft het probleem niet eens te erkennen. Want multiculturele problemen ... dat kan toch alleen maar de schuld van het Vlaams Blok zijn ? Daarom stopt deze regering honderd keer meer tijd, geld en energie in het bestrijden van de grootste Vlaamse partij in Brussel, dan in het bestrijden van de vreemdelingenterreur.

Kwestie van politiek-correct te zijn waarschijnlijk.

Ik zei het al, Brussel wordt onvlaamser.

En nu we toch over het nep-democratische, maar o-zo politiek-correcte gehalte van deze regering bezig zijn : hoe verklaart de Minister-President het dat deze meerderheid alle energie steekt in het bekampen van de grootste Vlaamse partij in Brussel en in het fulmineren tegen Oostenrijkers, Fransen, Italianen of Nederlanders die het aandurfden zowaar op een rechtse partij te stemmen; terwijl verder rustig en zonder problemen intense betrekkingen worden aangeknoopt met de « Socialistische Republiek Vietnam »; een land waar dagdagelijks de mensenrechten met voeten worden getreden, waar vrijheid van meningsuiting en democratie onbestaande zijn, kortom waar het socialisme dag in dag uit in de praktijk bewijst dat het de grootste schurkenideologie van deze tijd is ? Het is wellicht geen toeval dat de PS-kamerleden onder leiding van hun Führer Patrick Moriau in het parlement zo graag de nationaal-socialistische Hitlergroet brengen. Vietnam is een land waar de communistische socialistische excessen hoogtij vieren; een ideologie die elders al lang rust waar ze thuishoort, namelijk op de bodem van de vuilnisbakken van de geschiedenis. En waarom is deze regering zo geïnteresseerd in Vietnam ? Omdat het land behoort tot de invloedssfeer van de francophonie natuurlijk. Al het gebazel over humanitaire hulp is abso-

lute nonsens. Want « het doel is ook de ondersteuning van de Franse taal en het Vietnamese engagement in de schoot van de francophonie », zo staat letterlijk te lezen in het communiqué van de Waalse regering hieromtrent. Wanneer het gaat om democratie en mensenrechten is de houding van deze poppenkastregering dus ronduit hypocriet. Een Vlaamse partij die opkomt voor de rechten van het eigen volk, moet kapot worden gemaakt; maar een socialistisch terreurregime dat de dood van miljoenen op zijn geweten heeft, moet worden ondersteund, in naam van de Heilige Francophonie. Het moge duidelijk zijn dat deze regering niets meer of minder is dan een bende marionetten aan wier touwtjes wordt getrokken vanuit Namen, Parijs of Laken.

Vandaar ook het warme pleidooi van de MR om tot een nauwere band te komen tussen enerzijds Brussel en anderzijds Wallonië. We kennen inderdaad allemaal de heimelijke wensen van het anti-Vlaamse en racistische FDF om in Brussel tot een etnische zuivering te komen.

Dat het Vlaams Komitee Brussel niet binnen mocht in het Brusselse Stadhuis, toont weer eens perfect aan dat al wie de Brusselse Francophonie niet aanstaat, wordt geweerd en verdreven.

Een deze anti-Vlaamse politiek wordt dan nog mee ondersteund door de schuldige medeplichtigheid van CD&V, VLD en tutti quanti. Met het instellen en later institutionaliseren van het taalwetovertreedingsakkoord — een akkoord over het niet toepassen van de wet ! — profileert het Brussels Gewest zich als een eersteklas bananenrepubliek. De taalwet is voor deze regering en voor minister Tomas blijkbaar een wet die wél mag worden overtreden.

De Nederlandsonkundigen die en masse werden aangeworven, kenden tegen het akkoord in na een periode van twee jaar nog steeds geen of bijna geen Nederlands. Het binnen de twee jaar behalen van een taalbrevet was nochtans een belangrijke vereiste bij de aanwerving.

Echter, in plaats van deze Nederlandsonwilligen dan na twee jaar te ontslaan, wat de logica zelve zou zijn, verlengde men doodleuk voor nog eens twee jaar hun contract. Nu ook deze periode van vier jaar is afgelopen worden de spelregels door de regering nogmaals aangepast; uiteraard weerom in het voordeel van de Franstaligen. De nederlandsonkundigen die reeds vier jaar illegaal zijn aangeworven, krijgen opnieuw een contract voor twee jaar, en worden vriendelijk verzocht zich in te schrijven voor een taal cursus. Als compensatie voor zoveel noeste ijver en goede wil van de francofonen zullen de taalexamen nogmaals worden vergemakkelijkt. Blijkbaar is het voldoende dat men in het Nederlands tot twee kan tellen, en « ja » en « neen » kan zeggen, om een taalbrevet te krijgen.

Het taalwetovertreedingsakkoord heeft tot gevolg gehad dat nu meer dan ooit ééntalig Franstaligen worden aangeworven voor functies die een degelijke tweetaligheid vereisen. De dienstverlening voor de Nederlandstaligen in Brussel gaat er dan ook zienderogen op achteruit. Deze praktijken, waarbij de Vlaamse minderheid systematisch terechtkomt in ronduit mensonterende praktijken, kan men niet anders dan als racistisch bestempelen. En dit alles gebeurde in de Brusselse regering dus mét de steun van de zogenaamd Vlaamse meerderheidspartijen van Vanhengel, Gatz, Grijp, Grouwels en co. Het fluweel van de ministerpostjes voor hun partij is blijkbaar belangrijker dan de rechten van de Brusselse Vlamingen.

Het feit dat Brussel aan een hoog tempo verfranst en dat de kloof tussen Brussel en Vlaanderen jaar na jaar groter wordt, is dus niet enkel te wijten aan de racistische politiek van PS, PRL, FDF en consoorten, maar ook aan de schandalige mosselhouding van de Vlaamse meerderheidspartijen.

Over het feit dat men in vele gevallen op de spoeddiensten van de ziekenhuizen geen Nederlands praat, zei de Minister-President op TV-Brussel botweg dat zulks niet belangrijk is, want dat de mensen die daar toekomen toch niet meer in staat zijn om te praten. In iedere normale democratie zou een Minister-President voor zulke verachtelijke en vernederende uitspraken worden gedwongen ontslag te nemen.

De heer François-Xavier de Donnea, Minister-President van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Plaatselijke Besturen, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stadsvernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek. — Dat heb ik nooit zo gezegd.

De heer Dominiek Lootens-Stael. — Hier wordt zulke taal echter op applaus onthaald door zijn francofone vrienden; en de Vlaamse meerderheidspartijen staan er stom bij, en kijken ernaar als een koe naar een trein.

Het strafste van al is, dat dit nieuwe schandalige taalwetovertreedingsakkoord werd gesloten tijdens het zomerreces, toen het voor de Vlaamse oppositie gewoonweg onmogelijk was om hierover vragen te stellen. En nu we wél de mogelijkheid hebben om er eindelijk eens op in te gaan, wordt er in de septemberverklaring van de Minister-President in alle talen gezwegen over dit taalwetovertreedingsakkoord. Mijnheer de Minister-President, waar zit u nu met uw openheid van bestuur? Waar zit u nu met al uw nepdemocratische principes? En waar zitten uw Vlaamse coalitiegenoten nu met hun protest dat ze blijkbaar alleen maar in de Vlaamse pers durven opvoeren?

Uw beleidsverklaring is niet frappant voor hetgeen er in staat, ze is vooral frappant en schandig voor wat er net niet in staat!

En niet alleen het schandig stilzwijgen over de misdaadproblemen of over het taalwetovertreedingsakkoord is frappant; maar ook wat u niet zegt over de tewerkstellingspolitiek. Zo heeft u het over de strijd tegen de discriminatie bij de aanwervingen. Wat u natuurlijk niet durft te zeggen is dat door de openstelling van het openbaar ambt voor vreemdelingen uit alle uithoeken van de wereld, de eigen mensen, de mensen van het eigen volk, worden gediscrimineerd bij de aanwervingen. Dat durft U niet te zeggen, niet hier en niet aan de bevolking. Maar wij zullen het de Brusselaars laten weten, wees daar maar zeker van!

Tot slot nog een woord over de plannen rond het Museum van de Immigratie.

De oprichting van dit museum is trouwens ook weer een stuk dat zowat letterlijk is overgenomen uit de regeringsverklaring van vorig jaar. Deze regering voert het zogenaamde interculturele karakter van Brussel hoog in het vaandel. Alle culturen dienen zoveel als mogelijk gepromoot te worden. In de praktijk zien we echter dat alleen de exotische culturen, de culturen van het vreemde volk aan bod mogen komen.

Indien men het werkelijk zou menen met het interculturele karakter van deze stad, dan zou men alvast eens beginnen met de Nederlandstalige cultuur op een aanvaardbare wijze te behandelen. Men zou kunnen beginnen met ervoor te zorgen dat de Vlamingen in Brussel bij het OCMW, de gemeentediensten, de MIVB en dies meer niet langer worden behandeld als paria's en derderangsburgers.

Wanneer men het hier dus werkelijk meent met het interculturele karakter dan zou men alvast eens kunnen beginnen met ervoor te zorgen dat er een einde wordt gemaakt aan het schandalige taalwetovertreedingsakkoord dat de positie van de Vlamingen terug katapulteert naar de jaren 1830-1840.

Voor de oorspronkelijke cultuur van deze stad heeft deze regering niet de minste aandacht, maar er moet wel zo nodig een museum worden opgericht voor een fenomeen dat aan de basis ligt van het verdwijnen van de Brusselse volksaard, een fenomeen dat aan de basis ligt van het verdwijnen van de eigen identiteit.

Dit gegeven is tekenend voor de destructieve neigingen die deze regering kenmerken.

Het Vlaams Blok is allerminst onder de indruk van de lege doos die ook weer deze regeringsverklaring is gebleken. We zijn goed halfweg de legislatuur.

Het is dan ook de hoogste tijd dat de regering het roer omgooit. Zoniet zal ze door de kiezer zwaar worden afgestraft. Dat belooft u het Vlaams Blok.

Mevrouw de Voorzitter. — De heer Sven Gatz heeft het woord.

De heer Sven Gatz. — Mevrouw de Voorzitter, in een achttal punten zal ik de mening van onze fractie over de beleidsverklaring weergeven. Vier punten beoordelen we positief, vier andere negatief.

Eerst het positieve nieuws. Het is een goede zaak dat de regering de modernisering van de openbare ruimte voortzet door te investeren in openbare werken en via de wijkcontracten.

Wie enige tijd niet meer in Brussel is geweest, stelt vast dat de stad herleeft.

Een ander positief punt is dat de verschillende functies van de stad verder worden gemoderniseerd. Zo wil men via de GOMB de verlaten bedrijfsruimten aanpakken. Als het mogelijk is, moet de economische functie worden gerevitaliseerd, maar als dat niet kan vanuit economisch oogpunt, kunnen we best voor een woonbestemming kiezen. Een tijd geleden al heb ik het idee verdedigd van lofts in de verlaten ruimtes. Momenteel ligt er een voorstel van ordonnantie van de VLD-fractie bij de Raad van State. Daarmee willen we het wonen boven winkels bevorderen en op die manier inspelen op de inspanningen van het beleid. We beseffen wel dat het nog een tijd kan duren voor die zaak financieel rond is.

De nadruk die de regering legt op huisvesting vinden we eveneens positief. Wanneer de huisvestingscode bekeken zal zijn door de Raad van State, kunnen we daarover nog uitvoerig discussiëren. Het principe van het solidariteitsfonds dat zal worden opgericht, hopelijk nog voor het einde van de legislatuur, is goed. Ik hoop dat het geoperationaliseerd kan worden. Ik stel vast dat er weer aandacht is

voor de problematiek van de gemeubelde kamers. De gemeenten kunnen daarbij een belangrijke rol spelen. Ze moeten immers de attesten uitreiken. De bestaande ordonnantie is in de praktijk moeilijk toepasbaar.

Een laatste positieve reactie betreft de intentie van de regering om werk te maken van het parkeerbeleid. De bedoeling is afspraken te maken tussen gewest en gemeenten. Het is belangrijk dat het gewest de krijtlijnen trekt en dat de gemeenten daaraan vorm geven. Zonder een zekere uniformiteit kan dat beleid niet slagen.

Dan kom ik tot de negatieve opmerkingen. Negatief is dat het dossier van het gewestelijk expresnet in het slop zit. Ik zal niet meteen beweren dat het de fout is van de Brusselse regering, maar ik ga ook niet de andere partners met de vinger wijzen. Wat is de regering van plan om het dossier opnieuw op de sporen te zetten? Jaar na jaar bij de begrotingsbespreking heeft de regering toch gezegd dat ze daar echt werk van wil maken. Er resten ons nog twee jaar in deze legislatuur. Ik hoop dat de regering een doorbraak kan forceren anders zullen we er alleen maar over gepraat hebben, vijf jaar lang.

Het blijkt dat het gebruik van het MIVB-net de laatste jaren met 25 procent is gestegen. Als dat waar is, ben ik daar uiteraard gelukkig mee. De laatste dagen werd daarover in de pers nogal gediscussieerd. Volgens sommige recente artikels in de Vlaamse pers zijn gelijkaardige cijfers voor het gebruik van het openbaar vervoer in Vlaanderen betwistbaar. Ik zou willen weten hoe men tot die cijfers is gekomen. Welke methodologie is daarbij gevolgd? De bevolking heeft recht op correcte informatie.

Nu kom ik met een aantal negatieve opmerkingen die minder te maken hebben met het beleid, dan wel met het functioneren van de regeringsploeg als geheel. Op het gebied van gemeentefinanciën blijven we steken in de analyses. Het is duidelijk onmogelijk om tot oplossingen te komen. We hebben weliswaar nog een aantal jaren respijt. Maar het is me niet duidelijk waarom we zo traag vooruitgaan.

Verder vrees ik voor immobilisme in de verhouding tussen de Brusselse regering en de Cobru. De regering moet zorgen voor het dagdagelijkse bestuur en de Cobru moet eventuele knopen ontwarren. Het is me soms niet duidelijk waar de beslissingen worden genomen. Ik richt geen pijlen naar de Minister-President of andere ministers, maar ik waarschuw alleen dat het pingpongspel tussen de Cobru en de Brusselse regering nefast is op lange termijn. Als dat nog enkele maanden voortduurt, vrees ik dat we in een kabinet van lopende zaken terecht komen en daarvoor is het nog te vroeg, alle verkiezingskoorts ten spijt.

Een laatste punt betreft de cohesie binnen de regeringsploeg. We hebben daarnet nog een staaltje van een boksmatch gezien. Als een van de laatste sprekers kan ik misschien verzoenend optreden. Ik maak gebruik van de kansen die ik krijg. We moeten vermijden dat de spanningen in de regering die zich vandaag ook uiten in het Parlement, naar buiten groteske proporties aannemen. Vorige week bijvoorbeeld heeft de werkgeversorganisatie Agoria een aantal kritische opmerkingen gelanceerd. Sommigen zullen misschien al de schouders ophalen en denken dat met opmerkingen uit die hoek toch geen rekening moet worden gehouden. Ik geef toe dat de formulering soms provocerend overkwam. Niettemin vind ik dat de regering de problemen van zowel het Franstalig als het Nederlandstalig technisch on-

derwijs niet zo maar kan wegwuiven, net zo min als de kritiek dat de verschillende bestuursniveaus in Brussel beter op elkaar moeten worden afgestemd. Van Agoria mogen we verwachten dat het zijn kritiek een volgende keer op een meer adequate manier brengt; van onze kant moeten we oor hebben voor die kritiek.

Ik hoop dat de komende weken werk wordt gemaakt van een betere verstandhouding binnen de regering en dat ze dan ook daadwerkelijk opnieuw aan de slag gaat.

Mevrouw de Voorzitter. — Dank u, Mijnheer Gatz.

L'intervention de M. Gatz termine le premier tour des mandats qui ont donc plus de temps de parole. Je vous rappelle qu'il a été convenu pendant le Bureau élargi d'un temps de parole par groupe. Que le deuxième groupe se répartisse dès lors le temps de parole avec sagesse au vu de ce qui a déjà été dit.

La parole est à Mme Persoons. Dan de heer Van Assche, de heer Béghin, ensuite Mme Bastien en de heer Vanraes.

Pour ce troisième tour, seuls Mme Caron en de heer Demol sont inscrits.

Je clos donc la liste des orateurs.

Mme Caroline Persoons. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre-Président, Monsieur le Ministre, en modifiant son règlement l'année dernière, le Conseil régional a décidé au moment où se termine une session et où commence une autre, d'entendre et de débattre une déclaration de politique régionale présentée par le gouvernement. L'exercice est difficile. Je crois qu'il est frustrant pour le gouvernement et ses membres car il n'est pas facile de présenter en une heure et demie, deux heures, tous les projets en cours ou à venir. De plus, il est difficile, en quelques minutes, de chiffrer les moyens nécessaires pour ces projets annoncés. Cela relève de l'exercice budgétaire et le budget s'annonce, c'est donc lors des discussions budgétaires que nous disposerons de tous les chiffres nécessaires à la meilleure compréhension de notre région et à la concrétisation de certains projets.

Il n'est pas non plus facile de chiffrer le taux de réalisation du programme gouvernemental.

(M. Jan Béghin, Premier Vice-Président, remplace Mme Magda De Galan, Présidente, au fauteuil présidentiel.)

(De heer Jan Béghin, Eerste Ondervoorzitter, vervangt Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter, in de voorzitterszetel.)

Débattre une déclaration gouvernementale est également difficile pour les parlementaires, surtout de la majorité.

En entendant, tout à l'heure, les réactions à l'intervention de Marion Lemesre, je me demandais si les députés de la majorité ont encore le droit de penser, de dire leurs souhaits. Peut-on avoir confiance en un gouvernement et oser dire ses attentes de parlementaire d'un groupe politique spécifique? Je dis oui, parce que mon groupe a confiance en ce gouvernement, en tous ses membres. Mais cette

confiance ne doit pas empêcher d'exprimer aussi certaines attentes, certaines frustrations. Les propos de certains sont parfois durs.

Il faut oser dire ce que l'on pense, ce que l'on veut.

On entend souvent que la culture du débat est une des spécificités de l'arc-en-ciel politique. Même si la Région bruxelloise présente cette spécificité, par rapport à tous les autres gouvernements, de compter une couleur en moins à l'arc-en-ciel, le débat existe; c'est peut-être parfois dur, mais c'est une richesse.

Dans ces débats et ces différences de conception, certains peuvent ne voir parfois que de l'immobilisme. A ce titre, j'ai lu avec plaisir le livre de Alain Heraly sur « le pouvoir enchaîné ». Dans la déclaration du gouvernement bruxellois, beaucoup de projets sont présentés, beaucoup de projets sont annoncés, ce qui donnera du travail au Parlement; je trouve cela positif. Vous êtes prêts à travailler au niveau du gouvernement, nous aussi au sein du Parlement.

Il est vrai qu'en participant à la commission du Logement à celle de l'Economie, on ressent des frustrations, des attentes. Des propositions restent en attente de longs mois. On peut dire notre frustration. Cependant, je veux souligner les points forts de la déclaration du gouvernement : il s'agit d'essayer de réconcilier liberté-égalité, l'économie et le social. C'est un point positif, à travers le pacte social pour l'emploi et la gestion mixte du marché, que d'avoir un renforcement du dialogue entre l'économie et le social.

M. Benoît Cerexhe. — C'est le programme du CDH, Madame Persoons.

Mme Caroline Persoons. — Vous n'avez pas lu le manifeste du MR ! Certes, nous attendons que certains dossiers progressent et je pense plus spécifiquement au dossier relatif à l'économie sociale, sur lequel ont eu lieu débats et auditions en commission.

Plusieurs groupes ont cité les problèmes auxquels les Bruxellois sont confrontés : emploi, logement, mobilité.

Il est clair qu'il reste encore beaucoup de travail à fournir, mais jamais tout ne sera parfait et limpide dans une région, quelle qu'elle soit.

Personnellement, j'éprouve une inquiétude quant aux finances de la région. Parmi les trois régions du pays, la nôtre est la plus pauvre. Son apport financier repose sur ses habitants que l'on doit attirer et maintenir dans notre région. A cet égard, le dossier du Logement est fondamental. Mme Lemesre l'a précisé, il ne s'agit pas uniquement du logement social, mais de l'acquisition des logements pour les familles à revenus moyens qui ont la capacité contributive de faire vivre la Région bruxelloise. Il s'agit également de maintenir les entreprises.

Un point important au niveau des financements de la Région de Bruxelles est de connaître vos possibilités de demandes vers le fédéral. Ne peut-on en appeler au ministre des grandes villes et aux projets qu'il évoquait il y a quelques semaines dans la presse ?

Nous attendons effectivement leur concrétisation au moyen d'une aide pour la Région bruxelloise et ses 19 communes.

La mobilité constitue un point essentiel. Il importe « d'aérer » Bruxelles. On peut comparer notre grande ville à un corps humain, avec un réseau de transport qui est le réseau sanguin de la ville, mais qui doit irriguer les quartiers les plus éloignés. Ainsi, la ville s'en développera et s'en portera d'autant mieux. Pour ce faire, le développement des différentes fonctions économiques est nécessaire dans tous les quartiers de cette région.

Beaucoup trop peu d'importance est accordée à l'heure actuelle, aux types de transports publics à mettre en place et à la mobilité au sein de la région. Selon moi, trop de demi-mesures sont prises et certaines nécessitent beaucoup de courage politique.

Plusieurs intervenants ont évoqué le RER. Dans la déclaration du gouvernement, le paragraphe est clair : l'attente est très importante. Il existe vraiment une incompréhension dans le chef du citoyen de voir les responsables politiques incapables de parvenir à mettre en place un RER pour désengorger Bruxelles. Or, c'est fondamental. Un très grand nombre de navetteurs convergent vers Bruxelles en provenance de toutes les parties du pays. Nous devons vraiment leur permettre d'y parvenir commodément. Voilà pourquoi l'entente est indispensable entre tous les partenaires pour la mise en place de ce RER.

Il importe également de penser à la première couronne autour de Bruxelles. La ville s'agrandit et son réseau de transport public doit suivre son développement.

L'année dernière, lors de la présentation du PRD, j'avais pu évoquer la notion de communauté urbaine qui figurait dans certains paragraphes. Il est essentiel de toucher les communes de Zaventem, Kraainem, Wezembeek, Sterrebeek, etc. afin que les navetteurs puissent accéder plus facilement à Bruxelles et désengorger ainsi les voies d'accès vers la capitale. Toutes ces communes sont rattachées intrinsèquement à la ville et ne sont pas desservies par le réseau de transport urbain.

Le RER visera la deuxième couronne autour de Bruxelles. Il importe donc, via la STIB en collaboration avec les TEC et De Lijn, de tenter de toucher ces communes.

Où en sont les quelques projets de développement du réseau vers les limites de la région ? J'en citerai plusieurs : la prolongation de la ligne du tram 55 jusqu'à Linkebeek pour laquelle un permis d'urbanisme a déjà été délivré; la prolongation de la ligne 91 à travers le zoning de la rue de Stalle jusqu'à Ruisbroeck; la création d'un axe performant dans la vallée de la Woluwe, de Boitsfort jusqu'à Zaventem; la création d'un axe rapide, retenu au PRAS, entre la gare du Nord et la Place Meiser. Ces points sont importants.

Je le répète, il convient « d'aérer » Bruxelles en termes de mobilité et d'ouvrir ses limites grâce à ce dossier de la mobilité.

Un autre point qui nous tient à cœur est de dépasser les limites au niveau institutionnel, d'établir un maximum de contacts afin d'élaborer des projets avec les communes de la périphérie et de briser le tabou de l'isolationnisme de Bruxelles, dont le repli est trop souvent perçu.

C'est un danger pour les matières économiques, culturelles, d'environnement et de mobilité.

La richesse de Bruxelles ce sont ses habitants : ce sont aussi son image et les liens qu'elle développe avec l'extérieur son commerce extérieur florissant, ses exportations, c'est aussi sa richesse culturelle.

Dans la déclaration gouvernementale, on envisage Bruxelles multiculturelle. Il faut éviter les ghettos communautaires et culturels dans la ville et promouvoir un projet régional de citoyenneté, basé sur un dialogue constant entre les différentes cultures représentées, sans en faire une Tour de Babel.

Je le répéterai sans cesse : à Bruxelles nous avons la chance d'avoir, comme langue véhiculaire, une grande langue internationale, le français. Profitons-en. (*Applaudissements sur les bancs MR.*)

De Voorzitter. — Het woord is aan de heer Jos Van Assche.

De heer Jos Van Assche. — Mijnheer de Voorzitter, Mijnheer de Minister-President, mijnheer de Minister, Collega's, de beleidsverklaring die voorligt, kan het best worden getypeerd als een bescheiden goed-nieuws-show. De omstandigheden lenen zich nu eenmaal niet tot veel meer uitbundigheid of enthousiasme. Toch bevat dit afkooksel van een state of the union bij nadere en aandachtige lezing nauwelijks veel meer dan wat algemene vaagheden en vooral wat, gelet op onze ervaring, best omschreven wordt als een aantal wazige intentieverklaringen en tal van goede voornemens. Daarom veroorloof ik mij enkele kritische kanttekeningen bij het vrij opperklakkig en op z'n zachtst gezegd bijzonder algemeen werkstuk.

Zo wordt inzake tewerkstelling de opdracht van de BGDA als overheidsdienst op het vlak van de regulering van de arbeidsmarkt bevestigd. De eerste vraag daarbij luidt of een gewestelijke overheidsdienst tegelijk kan reguleren en regisseren en tevens een concurrerende rol spelen tegenover privé-actoren op dezelfde arbeidsmarkt. Is het verantwoord dat de BGDA tegelijkertijd de organisator speelt of beter tracht te spelen op dat schouwtoneel en terzelfdertijd met belastinggelden particuliere spelers zoals de interim-bureaus de loef tracht af te steken? Nu gaat het hier weliswaar om een vrij principieel en zelfs bijkomstig probleem in het licht van de algemene evolutie van de Brusselse arbeids- of misschien gepaster werklozenmarkt.

Brussel moet voor zomaar eventjes ruim 16 % werklozen zorgen. Vooral de jeugdwerkloosheid neemt dramatische proporties aan. Op zowat tien jaar tijd is het aantal werkzoekenden van jonger dan 25 jaar met ruim 64 % toegenomen. In het totaal telt het Brussels Gewest meer dan 66.000 werkzoekenden en een aantal gemeenten zijn trieste uitschieters, denk maar aan Sint-Gillis met zowat 30 % en Anderlecht met ongeveer 20 % werkzoekenden. De voornaamste oorzaak is uiteraard de gebrekkige scholingsgraad, want ondanks die enorme werkloosheid vindt de Brusselse industrie — ik verwijs naar het rapport van Agoria — nog nauwelijks gekwalificeerd personeel. Meer dan 60 % van de werklozen heeft zelfs geen diploma middelbaar onderwijs en het ziet er niet naar uit dat hier op korte of middel-lange termijn veel verandering in zal komen. De situatie in het technisch onderwijs en het beroepsonderwijs waar meer dan 40 % van de Brusselse jeugd school loopt, geeft weinig reden tot optimisme. Niet minder dan 20 % van de leerlingen in die richtingen verlaat de school

zonder enig diploma. De situatie met betrekking tot het al dan niet uitkeringsgerechtigd zijn is hieraan niet vreemd. Een louter attest van drie jaar school lopen van het professioneel onderwijs volstaat nog steeds om in aanmerking te komen voor een werkloosheidsvergoeding.

Aandacht voor de strijd tegen de beweerde discriminatie bij indiensttreding, het instellen van een verbod van discriminatie op de arbeidsmarkt, nadruk op een uitgebreider alfabetiseringsplan en het toewijzen van bijkomende gesubsidieerde contractuelen daartoe, evenals de consolidatie van de werkgelegenheid in de non-profitsector veranderen weinig aan de naakte gegevens. Om wat te doen aan de wijdverbreide ronduit lage scholingsgraad van vele werkloze jongeren moet in de eerste plaats het stelsel van alternerend leren krachtiger en veel uitgebreider dan nu worden gepromoot. Dat werd trouwens door Agoria terecht opgemerkt. Een combinatie van de helft van de vormingstijd op school en de andere helft in een firma of bedrijf tegen een aangepaste vergoeding is tot nu toe de echte, enige valabele optie voor schoolmoë jongeren, vooral omdat het stelsel hen nagenoeg zekerheid biedt om later werkelijk aan de slag te kunnen in het bedrijfsleven en niet in één van die artificiële, zwaar gesubsidieerde werkplaatsen. Ook in dat verband is een betere interactie tussen de BGDA en het Brusselse werkloosheidsbureau, de onderafdeling van de RVA, meer dan ooit een must. De werkwillegheid van heel wat Brusselse werklozen moet eenmaal terdege worden onderzocht. Vele tientallen stageplaatsen blijven in de Brusselse ondernemingen onbezet. Dat verschijnsel draagt dan ook effectief en in belangrijke mate bij tot desinteresse en een groeiende afwijzende houding bij de ondernemers voor dat soort initiatieven.

Over dat alles vind ik niets in de beleidsverklaring. DAC-ers, BTK-ers, Gesco's, ook al worden die contracten weldra vereenvoudigd en geharmoniseerd — het wordt stilaan tijd — en zijn ze zonder twijfel positief op sociaal vlak op korte termijn, maar over langere termijn zijn ze ronduit contraproductief. Het gaat om artificiële en zelfs overbodige tewerkstelling. Dergelijke jobcreatie is niet meer dan een aspect van het beheer van de werkloosheid. Echte arbeidsplaatsen is veel efficiënter en meer toekomstgericht.

Nu ook de gewestelijke overheid geleidelijk wegens de dreigende economische achteruitgang over minder middelen zal beschikken om de traditionele en voor ons ronduit conservatieve werkgelegenheids-politiek voort te zetten, moet alles in het werk worden gesteld om de echte economie aan te trekken. Meer dan ooit geldt — dat is niet persoonlijk bedoeld — de uitspraak « *It's the economy, stupid* ». Het verwondert ons dan ook dat het economisch aspect in de beleidsverklaring bijzonder mager is. Het bestaat uit nog geen bladzijde, nauwelijks een twintigtal regels die dan nog beperkt zijn tot de vermelding van de hervorming van de wetten op de economische expansie, de creatie van een nieuw agentschap door de fusie van Technopool en Ecobru en de uitbreiding van de middelen van de GOMB. Nochtans gaat het hier in het licht van een aankomende recessie meer dan ooit om wat de ruggengraat, de belangrijkste bekommerning van uw beleid zou moeten zijn, precies dat element waardoor alles wordt geschraagd.

Sta me toe even op het tot nu toe gevoerde beleid, of beter de mankementen ervan, in te gaan. Inzake de algemene economische beleidsopties van de gewestregering moet het ons van het hart dat ze nogal eenzijdig zijn. De uitgetrokken middelen blijven al te beperkt. Zo voorziet de begroting voor de economische ontplooiing en ontwikkeling amper een derde van het bedrag per Brusselaar wat in

Vlaanderen of Wallonië voorradig is. Dat zijn de feiten, waar u niet buiten kunt. Daarbij dient dan nog een dermate fragmentering van de middelen over een pleiade van initiatieven te worden vastgesteld — iedereen wil graag zijn dada — dat van enig voelbaar positief relancerend effect nauwelijks kan worden gewaagd.

Daarenboven kunnen we er best inkomen dat de fiscale stimuli worden uitgewerkt voor het op peil houden of opkrikken van het particulier verbruik, maar het fiscaal relancebeleid volledig concentreren op de verbetering van de koopkracht van de particulieren lijkt teveel van het goede. Op lange termijn — ik waarschuwde daar al ettelijke keren voor — dreigt door zo'n opstelling een nog grotere verarming, onder meer door werkverlies van dezelfde particulieren. Steeds meer bedrijven, en dus scheppers van werkgelegenheid, en potentiële makers van bijkomende arbeidsplaatsen overwegen uit het gewest weg te trekken en zeker niet alleen omdat er voor de bedrijven onvoldoende fiscale en andere voordelen door uw beleid worden toegekend.

(Mme Magda De Galan, Présidente, reprend place au fauteuil présidentiel.)

(Mevrouw Magda De Galan, Voorzitter, treedt opnieuw als voorzitter op.)

Er zijn nog de verhogingen *de facto* van de gemeentelijke fiscale tarieven door de invoering van de euro en de afronding naar boven. In Brussel stad is er de oubollige taks op de pc's en er zijn de hogere opcentiemen op de onroerende voorheffing van de meeste Brusselse gemeenten dan in Vlaanderen en Wallonië. Hierboven dreigt een flink stuk van de beweerde fiscale minderontvangsten door de afschaffing van het kijk- en luistergeld te worden doorgespeeld naar de bedrijven.

Hiermee kom ik tot het hoofdstuk fiscaliteit en de financiën van de beleidsverklaring. Bij het supprimeren van de radio- en tv-taks moet ik de opzienbarende vaststelling doen die voor verregaande financiële consequenties voor de gewestelijke inkomsten zou kunnen zorgen. Heel de zo gepropageerde belastingvermindering met zowat 3.000 frank of 75 euro per jaar voor iedere Brusselse belastingbetaler is niet eens een ordinaire vestzak-broekzakoperatie. Niet alleen laat de ingreep de zogezegde afschaffing van het kijk- en luistergeld de gewestoverheid gedurende twee jaar geen inkomsten derven, maar hij betekent zelfs geen fiscaal cadeau voor de Brusselaars. Daarbij druk ik mij nog zeer mild uit, want de term regelrechte fiscale misleiding of oplichting vanwege de overheid lijkt hier heel wat beter op zijn plaats. Ik verklaar mij nader. In de loop van september 2001 werd het overgrote deel van de Brusselaars verzocht voor hun kleuren tv-toestel voor de periode van 1 oktober 2001 tot 30 september 2002 taks te betalen. Tijdens de lente van 2002 hebben de meeste onder hen dat allicht gedaan. Toch werd die belasting afgeschaft, op nul frank gebracht vanaf 1 januari 2002 bij de beruchte ordonnantie van de Brusselse gewestregering van 21 februari 2002. In feite hebben al die vele tienduizenden Brusselaars een taks betaald die grotendeels niet meer verschuldigd was, om precies te zijn vanaf januari 2002 tot 30 september 2002. Voor een vast kleuren tv-toestel komt dat neer op een niet-verschuldigde betaling van 5.904 frank of 148 euro, een bedrag dat zowat het equivalent is van uw dik in de verf gezette beweerde belastingvermindering gedurende twee jaar. Voor 2002 en 2003 is dus de fel overroepen fiscale bonus voor de

Brusselaars zowat onbestaande of nihil : verregaande slordigheid, manifeste onzorgvuldigheid of pure volksverlakkerij. Naar mijn bescheiden mening houdt niets de Brusselse belastingbetaler tegen om de niet-verschuldigde fiscale bijdrage over een periode van de eerder vermelde eerste negen maanden van dit jaar terug te vorderen van de betrokken dienst. U zult dan ook niet anders kunnen dan het met mij eens zijn dat moeilijk kan worden ingeroepen dat die contributie voor 12 opeenvolgende maanden verschuldigd is en blijft en die taks niet terugbetaalbaar zou zijn. Voor zo'n redenering bestaat geen enkele wettelijke basis en ze kan zelfs niet meer worden volgehouden met de solide argumentatie. De taks werd immers in hoger vermelde ordonnantie overduidelijk en vanaf 1 januari 2002 tot 0 herleid. Zo staat het in de ordonnantie. Ik heb de betrokken dienst reeds via een aangetekend schrijven verzocht zowat drie vierden van mijn geld terug te betalen. Ik raad u vriendelijk aan dat ook te doen en ik sluit niet uit dat mijn partij alle Brusselse belastingbetalers de raad zal geven mijn voorbeeld te volgen.

Mevrouw de Voorzitter. — De heer Jan Béghin heeft het woord.

De heer Jan Béghin. — Mevrouw de Voorzitter, ik heb vorige week heel aandachtig naar de lange beleidsverklaring van de Minister-President geluisterd. Ik heb daarna in mijn kantoor twee woorden neergeschreven : armoedebestrijding en centen. Telkens met drie vraagtekens erachter. Ik zal beide bedenkingen nu toelichten.

Steeds meer Brusselaars zakken weg in de armoede. De Brusselse OCMW's sturen steeds meer alarmsignalen uit. Een week geleden werden in dit halfroond op een druk bijgewoond colloquium over « de staat van de armoede in het Brussels Gewest » tientallen maatregelen voorgesteld. Over veertien dagen wordt mede op initiatief van het Brussels Gewest in Florence een Forum van Europese regio's opgericht ter bestrijding van de armoede. Ondanks dat alles vermeldt de Minister-President in zijn state of the region — die nochtans 39 bladzijden telt — niet één keer het woord armoede of armoedebestrijding. Eén bejaarde op vijf is straatarm in Brussel. Ik vind het dan ook merkwaardig dat de Minister-President hier anderhalf uur kan spreken zonder ook maar iets te zeggen over de armoede in ons gewest.

Ik betwist niet dat wat maatregelen zijn genomen in het kader van de sociale huisvesting en de tewerkstelling, maar het is verre van voldoende. Het is ook verkeerd het armoedeprobleem tot een bicommunautair probleem te reduceren. Het achtste rapport over de staat van de armoede geeft aan wat het gewest allemaal kan doen ter bestrijding van de armoede.

Ik doe dan ook een concreet voorstel. De armoederapporten moeten au sérieux worden genomen. Daarom lijkt het me nodig een interkabinettenwerkgroep op te richten die op een systematische manier alle voorstellen uit die rapporten toetst op hun haalbaarheid.

Ik feliciteer minister Tomas voor zijn uitspraak dat bij de opmaak van de begroting aan het sociale niet zal worden geraakt. Hij krijgt daarvoor onze steun en ook die van minister Chabert.

Dan kom ik tot mijn tweede punt : de centen. Ik betreur de afwezigheid van minister Vanhengel die ons destijds veel « *bloskens* » heeft wijsgemaakt. Op grond van de Lambermontonderhandelingen zou het manna ons in de schoot vallen. Dat blijkt nu helemaal niet het geval te zijn. De regering kampt met een tekort van 12 miljard en de

voor volgend jaar te verwachten inkomsten zijn lager dan die van dit jaar.

Door te zeggen dat de financiering van het Brussels Gewest weer ter sprake moet komen op het federale niveau, geeft de Minister-President impliciet toe dat hij ons vroeger wat heeft wijsgemaakt. Waarom is die financiering niet grondig behandeld bij de bespreking van het Lambermontakkoord ? De Minister-President en minister Vanhengel hebben ons dus wat wijsgemaakt.

M. Christos Doulkeridis. — Evidemment.

M. Benoît Cerexhe. — C'est exact.

De heer Jan Béghin. — Nu horen we dat de federale staatskas leeg is en dat we in de komende maanden niet veel moeten verwachten van de federale overheid.

We vernemen ook dat er nog altijd geen wet is die de middelen tussen de drie gewesten goed verdeelt. Dat de productiviteit in Brussel heel hoog ligt, wordt al te gemakkelijk over het hoofd gezien. Hoewel Brussel in Europa inzake economische productiviteit op de tweede plaats staat, plukt het niet de vruchten van zijn economische activiteit. De verdeling tussen de gewesten gebeurt nog altijd op basis van de fiscale inkomsten waardoor Brussel ondergefinancierd blijft. En dan spreek ik nog niet over de financiële situatie van een aantal Brusselse gemeenten die ons werkelijk zorgen zal geven.

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Marguerite Bastien.

Mme Marguerite Bastien. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre-Président, Chers Collègues, c'est une déclaration gouvernementale sans âme, sans élan, qui ne peut pas convaincre. Rien d'étonnant, quand la majorité fait la politique de l'opposition Ecolo, et qu'au surplus elle n'en a pas les moyens financiers.

Voyons cela, avec la politique du Logement. D'abord, un constat d'échec, clair et net. 200.000 ménages pour 45.000 logements sociaux, et des délais d'attente pouvant aller de 8 à 10 ans. Autrement dit, la moitié des familles de la région peut faire la file dans les bureaux de politiciens de tout acabit, à la recherche du proverbial « piston » politique, et cela pendant des années ...

Au clientélisme, qui est la plaie du marché public du logement, s'ajoute l'actuelle insalubrité d'une partie des logements sociaux, reconnue par le gouvernement en page 10, et le fait qu'ils soient, pour certains, de véritables foyers d'insécurité, voir page 13, et de vandalisme.

Va-t-on revoir cette politique ? Va-t-on instaurer, par exemple, des allocations de logement, pour les pensionnés touchant quelque 600 euros de pension et devant payer un loyer de 3 ou 400 euros ? Puisqu'ils ne peuvent pas se permettre, eux, d'attendre 8 ou 10 ans un logement social. Pas du tout, on maintient le cap avec le logement social comme vache sacrée et on observe les problèmes de logement, du haut d'un Observatoire, créé tout exprès, car pour cela on a toujours de l'argent.

Va-t-on doper le marché privé de la location, l'encourager, le fouetter ? Tout au contraire, c'est une véritable chape de plomb qui tombe sur ce marché, avec votre avant-projet de Code du Logement.

On imposera aux bailleurs des « normes de sécurité ». Il y aura donc un service d'inspection, et de lourdes amendes à la clef : 3 à 25 000 euros, bravo !! De quoi décourager tout investisseur où bailleur potentiel. On crée un « permis de location » pour les meublés et les petits logements : et les malheureux bailleurs qui ne l'obtiennent pas, pourront toujours faire la file du fameux « piston politique » ou prendre un avocat — on sait ce que cela coûte — pour introduire un recours administratif, créé tout exprès dans ce but. Et, cerise sur le gâteau, vous inventez comme le droit d'ingérence en politique internationale un « droit de gestion publique » (on sait ce qu'elle vaut, votre gestion publique), pour les immeubles inoccupés. La Région ou ses acolytes pourront réquisitionner les immeubles inoccupés, faire des travaux aux frais des propriétaires, et louer les lieux, à des tarifs sociaux !!! Le droit de propriété, vous connaissez ? On savait que vous n'étiez plus à droite, au MR-PRL, mais jouer au centre ce n'est pas jouer à l'extrême-gauche du terrain, cela c'est vraiment « Tintin au Pays des Soviets ».

Je l'ai déjà dit à propos de la réglementation sur les taxis.

Et ne me dites pas : c'est peut-être « à gauche », mais c'est « social ». Il y a aussi de petits propriétaires, des commerçants, par exemple, qui ont investi le fruit d'une vie de travail, dans l'immobilier, pour suppléer à leurs modestes pensions ou pour éviter les aléas du marché boursier ... Sans compter ce que vous allez dérégler totalement un marché, le marché de la location : la crise du logement va s'accroître, car vous trouverez de moins en moins de candidats investisseurs ou bailleurs, et les premières victimes, ce seront les locataires, qui verront encore flamber les prix.

C'est d'autant plus grave, cette asphyxie du marché, du marché locatif, que ces mesures s'ajoutent à d'autres du même acabit qui viennent d'être prises et dont on s'est vanté tout à l'heure, le droit de préemption, qui permet à la région d'intervenir carrément dans un contrat de vente immobilière, et de substituer à l'acheteur dans une vente immobilière, ou des mesures plus anciennes comme la solidarité obligée des bailleurs, qui doivent payer la note d'eau en lieu et place de leurs locataires insolvable. Pourquoi pas le gaz, l'électricité, etc... Où allez-vous là ? Et ce n'est pas fini ! Il y a le dada d'Ecolo, à propos des propriétaires dits « racistes » : une association « Alarm » a établi que 58 % des propriétaires ne souhaitent pas louer à des étrangers. Demandez-leur donc pourquoi avant de sévir. Avant, demander des références et des garanties à un locataire, c'était gérer son bien en bon père de famille; aujourd'hui, si vous préférez un employé belge de Sibelgaz à un réfugié fraîchement débarqué à Zaventem, c'est du « racisme », automatiquement. Allons donc !

Ce dada d'Ecolo, on le retrouve au chapitre de l'Emploi. Au centre de votre politique de l'Emploi, il y aura, dites-vous, la lutte contre la discrimination à l'embauche. Il y a l'âge et le sexe, bien sûr, mais vous n'en parlez pas, vous songez surtout à l'origine nationale ou ethnique du demandeur d'emploi, électoral naturalisé oblige. Encore une fois, un dialogue s'avère souvent plus utile que des mesures coercitives : l'employeur a en tête, c'est vrai, un profil déterminé pour un emploi déterminé, en fonction des besoins de son entreprise. Laissez-le donc tranquille. Et puis, dans les petites entreprises, il y a c'est vrai, les préférences personnelles qui jouent parce qu'on doit travailler tous les jours avec les personnes qu'on engage. On ne reprochera pas à un commerçant turc d'engager un commis turc, plutôt qu'un commis belge, mais bien sûr, il s'agit de fustiger la population autochtone, et rien que la population autochtone. Mais

encore une fois, posez-vous les bonnes questions ? Comme dirait Joëlle Milquet, on pourrait chercher d'autres pistes pour dialoguer avec les employeurs. Pourquoi des employeurs ne veulent-ils pas engager des jeunes de telle ou telle communauté étrangère, par exemple de jeunes Marocains ? Quelle est l'image que ces jeunes Marocains ont dans le public belge, et donc auprès des employeurs, et donc auprès de leurs clients, de par leur comportement dans les écoles, les métros, les rues ? Est-ce que cette image ne pourrait pas être améliorée à partir de la communauté marocaine ? Encore une fois, il n'y pas, d'un côté, une population autochtone qui n'a que des obligations — comme celle d'engager de jeunes Marocains au lieu de jeunes Belges — et, de l'autre, une population d'immigrés qui n'a que des droits. Ce n'est pas ça, un dialogue, mais vous l'avez complètement oublié !

En matière de mobilité, on retrouve un autre dada d'Ecolo : la trottinette et la bicyclette, bientôt le taxi trottinette.

On prévoit 18 itinéraires cyclables; les automobilistes voient apparaître des pistes cyclables partout, sur les voiries et aux carrefours. Le tout ajoute à la confusion générale dans le trafic et surtout, surtout, avec toutes vos idées ludiques, irresponsables, on lance, dans ce trafic, un trafic meurtrier, notamment des enfants, dont la vie ou l'intégrité physique est ainsi menacée. En cas d'accident, bien sûr, il est entendu que seul l'automobiliste sera responsable, même s'il est dépassé à gauche, à droite, dans le sens du trafic, à contresens, car il est entendu implicitement que les cyclistes et autres cyclomoteurs n'ont que des droits, et non des obligations, comme celle de respecter le Code de la Route. La police l'a constaté le 22 septembre. On a vu un dimanche sans voitures, le 22 septembre : des Bruxellois piégés en ville, un dimanche, alors que c'est la seule journée où ils peuvent emmener leurs enfants à la campagne, des Bruxellois piégés chez eux, des commerces, des restaurants, désertés, des touristes égarés... mais qu'importe, du moment qu'Ecolo, qui n'est pas dans la majorité, est content ! Encore une fois, il n'y a pas que des solutions coercitives; on pouvait facilement trouver une formule plus souple.

Toujours en matière de mobilité, vous vous vantez de 25 % de clients supplémentaires, à la STIB. Rien d'étonnant : tout le monde roule gratis, désormais à Bruxelles, ou à prix réduits. Familles nombreuses, VIPO, pensionnés, bientôt les étudiants flamands... Qui ne vous applaudirait pas des quatre mains ? C'est de la pure démagogie, car il faudra bien présenter, un jour, l'addition à quelqu'un. Voyez la SNCB aujourd'hui, avec sa dette colossale.

En revanche, dans les transports en commun, vous effleurez à peine le problème de la sécurité, pourtant crucial pour les « petits Belges », qu'on insulte dans les couloirs du métro. Tout le monde y a peur, à la tombée de la nuit : les voyageurs comme les conducteurs. Vous placez 70 stewards et 100 caméras, et on n'en parle plus. Que des bandes de jeunes malmènent où détroussent les voyageurs, vous ne voulez pas le savoir. Ce sont des jeunes d'origine étrangère, pour la plupart, et le sujet est donc tabou, nous le savons tous. Mais si l'on n'en parle pas ouvertement, on ne trouvera pas de solution, et les Bruxellois ne lâcheront pas leur voiture pour se faire rançonner dans les couloirs du métro, comme du temps des diligences.

Tout le chapitre de la sécurité, d'ailleurs, qui préoccupe tant les Bruxellois, tient en une page sur 36 : vous annoncez sobrement que vous poursuivrez la lutte contre les bandes urbaines. Comment, et

avec quels moyens ? Pas un mot d'explication; c'est le cadet de vos soucis.

Bref, il me semble, que le dialogue est rompu, entre la population bruxelloise, et vous. Cette population n'a plus le droit de s'exprimer librement. Ni vous, ni la presse, qui vous sert de miroir, comme à la marâtre de Blanche-Neige, personne ne se soucie de ses problèmes quotidiens. Par contre vous mettez l'économie en coupe réglée : qu'il s'agisse de vendre un immeuble, d'en louer un, d'exploiter un taxi, de fabriquer des sacs poubelle, d'engager quelqu'un, vous vous mêlez de tout, vous asphyxiez ce qu'il reste de vie, de vie économique aussi.

Et personne ne se mettra en travers de votre chemin, dans ce scénario digne de « Tintin au Pays des Soviets », où la population est réduite au silence et l'économie asphyxiée, parce que vous n'avez plus de contradiction sur l'échiquier politique, parce qu'il n'y a plus de droite, qui n'ait pas peur de dire son nom.

La nature a horreur du vide, la politique aussi. Je suis bien certaine que par la force des choses et malgré les verrous que vous avez mis en place, une droite réapparaîtra et, dès lors, un vrai débat contradictoire. C'est dans ce cadre et dans ce cadre seulement que la population bruxelloise retrouvera la parole, et c'est tout ce que je lui souhaite.

De Voorzitter. — Het woord is aan de heer Jean-Luc Vanraes.

De heer Jean-Luc Vanraes. — Mevrouw de Voorzitter, mijn toespraak zal minder populistisch zijn dan die van mevrouw Bastien. De Minister-President heeft op een uitstekende wijze een overzicht gegeven van al wat de Brusselse regering al heeft bereikt.

Het spijt me wel dat eens te meer in de beleidsverklaring niet verwezen wordt naar de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie. Nochtans liggen er voor de komende jaren uitdagingen op dat vlak. Ik verwijs naar de problemen met de Irisziekenhuizen en met de bejaardentehuizen. Het is nuttig dat de Brusselaars weten welke initiatieven de regering daarvoor zal nemen.

Een tweede punt waarvoor ik aandacht vraag, is de economie. Ik weet dat minister Tomas werkt aan nieuwe maatregelen voor economische expansie en aan het Brusselse Agentschap voor de Ondernemingen. Het spijt me wel dat de Minister-President niets gezegd heeft over de KMO's en de detailhandel die vertegenwoordigd worden door 72.000 mensen die graag willen weten wat de Brusselse regering met hen van plan is.

Het is een goed idee een ordonnantie te laten goedkeuren met betrekking tot de coördinatie van de werken. Alle Brusselaars en zeker de middenstanders hebben veel last van die wegenwerken. In de contracten wordt meestal gestipuleerd dat de uitvoerders bij laatijdige uitvoering van de werken een schadevergoeding moeten betalen, meestal aan de medecontractant. Mijn vraag is of ook de buurtbewoners geen recht hebben op een schadevergoeding bij overschrijding van de afgesproken termijnen.

We appreciëren dat het sociaal beleid gekoppeld wordt aan de economie. Zeker in het Brussels Gewest is werk bezorgen aan werklozen en leefloners heel belangrijk. Vanuit mijn dagdagelijkse ervaring stel ik vast dat er in Brussel een groot gebrek is aan tweetalig perso-

neel. De examencommissie moet in dat verband veel verwijten incas-
seren. Mijn bedenking is, waarom de scholen er niet in slagen twee-
talige leerlingen af te leveren voor de arbeidsmarkt. Leerlingen die het
secundair onderwijs verlaten, zouden probleemloos moeten slagen
in het taalexamen. Het wordt tijd dat het beleid het lerarenkorps
wijst op zijn verantwoordelijkheid.

Het verheugt me vast te stellen dat er meer overleg komt wat
huisvesting betreft. Natuurlijk sta ik niet te springen als ik het woord
taks hoor. Misschien kan de verkoop van woningen aan de bewoners
voor vers geld zorgen en fiscale maatregelen voorkomen. Misschien
verlicht zulke operatie het probleem van de 16 miljard waar de mi-
nister mee te kampen heeft.

In elk geval zullen in de komende jaren enorme inspanningen
moeten worden gedaan voor de renovatie van de sociale woningen.
Gezien de beschamende toestand van sommige woningen vind ik die
inspanning niet meer dan normaal.

Ook de maatregelen tegen de huisjesmelkers vind ik niet meer
dan normaal. De invoering van een conformiteitsattest is een goede
zaak. In de praktijk blijf ik helaas vaststellen dat voor woningen met
lage huurwaarde nog te vaak geen bankwaarborg wordt gevraagd, die
nochtans verplicht is. Ik vrees dus dat er coërcitieve maatregelen
moeten worden genomen. Voorts moet het beleid voorkomen dat de
huurprijzen verhogen. Als liberaal schaam ik er mij niet voor mis-
bruiken in de sociale woningsector aan te klagen en dring ik aan op
gepaste maatregelen. Anderzijds moeten we er niet voor terugdein-
zen fiscaal aantrekkelijke maatregelen te nemen om meer mensen
naar Brussel te trekken. Zo verheug ik me over de verlaging van de
erfenisrechten en de aangekondigde maatregelen op het gebied van de
registratierechten die kapitaalkrachtigen, de middenklasse en de jon-
geren moeten aantrekken. We moeten onze campagnes vooral richten
op Vlaams- en Waals-Brabant.

Het gebruik van het openbaar vervoer zou met 25 procent zijn
gestegen. Ik ga akkoord met de opmerkingen die de heer Gatz daar-
over heeft gemaakt. Misschien is de stijging te wijten aan de ver-
hoogde controles. De aankoop van nieuwe metro- en tramstellen
juich ik toe.

Ik ben geen onvoorwaardelijk voorstander van gratis openbaar
vervoer. Gratis bestaat niet. Openbaar vervoer organiseren kost geld,
dus moet het geld van ergens komen. Na een jaar gratis openbaar
vervoer voor sommige groepen is het tijd voor een evaluatie waarbij
moet worden nagegaan welke groepen we nog voor het openbaar
vervoer kunnen motiveren.

Misschien moeten we zoals in Leuven een contract afsluiten met
de universiteiten en de hogescholen.

De beleidsverklaring bevat een heel hoofdstuk over beter open-
baar bestuur en gemeentelijke financiën. Zoals de heer Gatz ben ik
wat ontgoocheld over de vooruitgang in de discussie daarover. De
regering belooft ons inspanningen in verband met *e-government*. Het
is een goede zaak dat gestreefd wordt naar een vereenvoudigde admi-
nistratie tegenover de burger. Ik ben wel bezorgd om de Brusselse
burger die de technologische vooruitgang niet kan volgen en vind dan
ook dat we moeten nagaan hoe we die mensen kunnen helpen.

Ik juich de oprichting toe van een jeugdtehuis voor delinquente
jongeren. Het verontrust me wel dat er geen gradaties zijn in de
opvang.

Het idee om 3.000 gebouwen te beschermen in Brussel vind ik
prachtig. Ik hoop dat er voor al die dossiers een even gelukkige
afloop komt als voor het Huis van de Radio. Als we erin slagen het
verval tegen te gaan, denk ik dat we wel investeerders zullen vinden.
Mijn vraag is ook of de basiliek van Koekelberg niet in de bescher-
mingslijst moet worden opgenomen.

De heer François-Xavier de Donnea, Minister-President van
de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Plaatselijke Bestu-
ren, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stads-
vernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek. — De basiliek staat
vermeld in het samenlevingsakkoord, wat de renovatie betreft.

De heer Jean-Luc Vanraes. — Nu ga ik even de ecologische
toer op. Ik juich de invoering van de witte vuilniszak toe die zoals de
Minister-President zegt geen belastingverhoging inhoudt.

De volgende stap zal zijn de grootwarenhuizen ertoe aanzetten
papieren zakken ter beschikking van de klanten stellen.

Wat de jongeren betreft, pleit ik ervoor dat de regering de ge-
meenten ertoe zou aanzetten de kotbelasting, die als erg negatief
wordt ervaren, af te schaffen.

Al bij al zijn we tevreden met het beleid en de vele initiatieven die
de regering heeft genomen en wensen haar veel succes toe bij het
verder uitvoeren van al haar beleidsplannen.

Mevrouw de Voorzitter. — Het woord is aan de heer Johan
Demol.

De heer Johan Demol. — Mijnheer de Minister-President, ik
zal wellicht zoals u het steeds zegt, de populistische toer opgaan. Ik
ben daar echter fier op, want rekening houden met de mening van het
volk is toch de basis van de democratie.

Er is slechts één positief punt in de beleidsverklaring, met name
dat u beseft dat een stad eerst en vooral bestaat uit mannen en
vrouwen die er wonen. Als het echter gaat om rekening te houden
met hun verzuchtingen, dan zit u ernaast. U wilt samen met werk-
geversorganisaties en vakbonden werk maken van de werkgelegen-
heid.

Centraal in uw beleid staat de strijd tegen de discriminatie bij de
indienstneming. Ik denk dat geen echte discriminatie op de arbeids-
markt bestaat. Een ondernemer heeft er hoe dan ook belang bij de
best mogelijke werknemers in de sector aan te werven, ongeacht of
ze blank, geel of zwart zijn. Helaas zijn u en alle oude sleurpartijen
gebonden door uw interculturele wensdromen. U lokt duizenden
mensen uit de hele wereld hierheen, terwijl er geen plaats is voor hen
op onze arbeidsmarkt. Ten eerste heeft iedere beschaving zoiets als
een eigen arbeidscultuur waar mensen uit andere beschavingen niet
noodzakelijkerwijs in passen. Bovendien haalt u mensen hierheen
die moeite hebben hun eigen taal te lezen of te schrijven en die
zouden van de ene op de andere dag in een totaal andere sfeer en taal
tewerkgesteld moeten worden. Het voorbeeld van De Post is aangrij-
pend. In Brussel en in andere steden van ons land worden massaal

mensen van de derde wereld aangeworven om onze postbodes te vervangen. Het resultaat in de wijken waar zulke postbodes aan het werk zijn, is catastrofaal : laattijdige bedeling, foutieve bedeling, weggeworpen brieven, soms helemaal geen bedeling enzovoort. Zo'n politiek op de vooravond van de liberalisering van de postdiensten is rampzalig. Men kan zich inbeelden dat we in zulke omstandigheden met De Post regelrecht naar het faillissement glijden.

U zou graag met de Brusselse ondernemingswereld dezelfde weg opgaan. Die ondernemingswereld en zeker de KMO's, die toch de rijkdom van Brussel gemaakt hebben, storten stilaan maar zeker in mekaar : niet alleen de Brusselaar verlaat Brussel, ook de ondernemer en de winkelier gaan weg. Dat is logisch : de ondernemer volgt de bewegingen van de bevolking. Ik wandelde onlangs in de Gulden-vlieslaan, ooit een prachtige winkelstraat van Brussel. Wat blijft er nog over van de pracht van weleer ? Niet veel. Die straat sterft, zoals alle andere winkelstraten in Brussel, uit. Denk maar aan de Brabanderstraat, de Wayerstraat, de Maria Christinastraat, de Alsebergse Steenweg en noem maar op. De ene winkelstraat na de andere stort in mekaar, opgeofferd aan uw waanzinnige interculturele wensdromen. Gezonde ondernemingen verlaten de wijken om plaats te ruimen voor snacks, pittabars, nepondernemingen, winkels die als dekmantel voor andere activiteiten dienen en waarbij uiteraard nauwelijks belastingen kunnen worden geïnd.

Zoals u zegt, moet een stad voorspoedig en veilig zijn. Voorspoedig is het helemaal niet en veilig nog minder. Ondanks het falen van de preventiepolitiek steekt u nog steeds geld en tijd in al die nutteloze preventie-, veiligheids-, integratie- en maatschappijcontracten. Ik kan er inkomen wanneer u zegt dat u geen andere bevoegdheden hebt, maar waar wacht u op om hiervan een belangrijk thema te maken in het kader van verdere staatshervormingen ? Alle gewesten hebben hun eisen, waarom Brussel niet, des te meer wanneer men weet dat veiligheid er waarschijnlijk het grootste probleem is ?

Het is dus van vitaal belang dat de Brusselaars terzake een eigen beleid kunnen voeren. Geef me het voorbeeld van een federaal land waar het de deelstaten niet zijn die hun veiligheidsbeleid bepalen, eventueel binnen de limieten van een federale kaderwet ?

In afwachting zou ik alleszins geen enkele eurocent meer investeren in de falende preventiepolitiek, maar die bedragen gebruiken om andere problemen aan te pakken, zoals de mobiliteit. Er moet dringend iets worden gedaan aan de verbetering van de verplaatsingen binnen onze stad. U doet er niets aan. Het belangrijkste wat u zou kunnen doen, is thuisarbeid aanmoedigen. Zo zouden de gemeenten geholpen kunnen worden om de computertaksen af te schaffen. Het gewest zou het voorbeeld kunnen geven, zoals men in het Vlaams Gewest van plan is de administraties zo te organiseren dat meer ambtenaren thuis werken. Zo'n aanpassing van het gewestelijk bestuur zou meer opleveren en minder kosten dan nieuwe gebouwen te kopen, zoals onlangs het citycenter aan het Rogierplein, om ambtenaren in onder te brengen.

Het enige waar u maar voort geld in blijft pompen, zijn de fietspaden. Als die door drie fietsers per dag gebruikt worden, mag men van een succes spreken. Inmiddels wordt het voertuigenverkeer alsmaar moeilijker, vergroten de opstoppingen, de vervuiling en grijpt u naast het nagestreefde doel, een betere mobiliteit en levensomgeving. Bovendien spoort zo'n toestand alsmaar meer ondernemingen aan om Brussel te verlaten, want klanten en personeel hebben het steeds

moeilijker om de vestigingsplaats te bereiken. Een mobiliteitsplan vraagt een globale visie. Alles moet vlot en veilig kunnen verlopen : openbaar vervoer, wagens, eventueel fietsers en zeker voetgangers. Zoals u laat geloven met uw beleidsverklaring, is alles blijkbaar opgelost, aangezien u nieuwe lantaarns en fonteinën inplant.

Een ander groot Brussels probleem is de netheid. Al wie leeft en werkt in Brussel, kan enkel maar de gewezen correspondent van de BBC, Justin Webb gelijk geven. Hij stelde begin dit jaar nog dat Brussel de meest vuile en verloederde hoofdstad was van de hele Europese Unie en dat de vuiligheid werkelijk de ziel van de stad had veroverd. Ik betwijfel ten zeerste of de vervanging van de grijze vuilniszakken door witte exemplaren daaraan iets zal veranderen. Ik meen niet dat met de witte vuilniszakken een halt kan worden toegevoerd aan het rondzwervend vuil. Die zakken zijn volgens mij niet beter bestand tegen rondzwervend vuil, zij zijn ook niet beter bestand tegen de vaker rondzwervende dieren en ongedierte, waar een staatssecretaris van uw regering in zijn eigendom mee wordt geconfronteerd. Een onreine omgeving brengt ongedierte naar de bovengrond. Evenmin geloof ik in het fabeltje alsof het de inwoners van Vlaams-Brabant zijn die hun vuil in Brussel komen dumpen. De netheid van een stad is het werk van de inwoners. Als zij zich met hun stad verbonden voelen, dan zijn zij bekommerd om het welzijn en de netheid van hun stad. Helaas werkt uw beleid die verbondenheid tegen. De autochtone bevolking kan zich niet meer terugvinden in onze stad en voelt zich ontvreemd. De nieuwe bevolking, die u van de hele wereld hierheen haalt, heeft geen enkele band met de stad en denkt maar aan één zaak : profiteren van het systeem om zich snel en zo gemakkelijk mogelijk te verrijken. Het hierheen halen van zo'n bevolking werkt ook de verkrotting van de woningen en de onroerende speculatie in de hand. Indien u werk wil maken van de huisvesting in Brussel, zult u ook uw interculturele wensdromen opzij moeten schuiven. Het hierheen lokken van asielzoekers en de regularisatie van illegalen zal misschien het aantal inwoners van de stad opnieuw doen groeien, maar zal geen problemen oplossen, integendeel. Het zal nog wat meer belastingbetalers Brussel doen uitvluchten. U moet, wil u een toekomst aan Brussel geven, de modale familie opnieuw hierheen aantrekken. Om dat te bereiken moet u de stad aangenaam en leefbaar maken. Dat betekent netheid, plaats voor KMO's, mobiliteit, veiligheid en een gezellige omgeving. U gunt dat Brussel niet en zolang de oude sleurpartijen aan de macht blijven, zal er geen verbetering te bespeuren zijn. (*Applaus van het Vlaams Blok.*)

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Danielle Caron.

Mme Danielle Caron. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre-Président, je tiens à vous féliciter pour votre déclaration de vendredi que j'ai écoutée avec beaucoup d'attention. J'y adhère à 98 %. Pourquoi 98 % ? Parce qu'il y a deux points qui m'inquiètent et qui justifient mon intervention.

Le premier point concerne l'économie. En effet, après avoir appris ce que la Région wallonne prenait comme mesures de simplification au niveau urbanistique pour dynamiser son économie régionale, après avoir lu qu'en France, ce genre de mesures similaires étaient prises également, je m'attendais à trouver dans votre discours des propos semblables. Je ne les ai pas trouvés. Certes, vous nous avez parlé de la création d'une Agence bruxelloise pour l'Entreprise. L'idée est bonne, mais la description des fonctions me laisse sur ma faim quant à la dynamisation de notre économie régionale. De tout cela

découle ma première question : que comptez-vous faire pour dynamiser notre économie régionale ?

Le second point concerne, vous vous en doutez bien, les finances communales. Les 19 communes bruxelloises, quelle que soit la composition de la majorité qui les gouverne, connaissent un début d'étranglement financier. Cet étranglement découle soit d'un problème de trésorerie, puisque les recettes relatives au précompte immobilier ne rentrent pas, soit d'un problème de remboursement de dettes. L'échevin des finances que je suis a demandé à la députée, que je suis aussi, si les charges d'intérêt sur les emprunts seraient remboursés par la région cette année encore.

M. Benoît Cerexhe. — C'est un dialogue difficile !

Que faites-vous quand vous parlez à la future bourgmestre que vous serez ?

Mme Danielle Caron. — La députée n'ayant pas pu répondre à cette question de l'échevine, je me tourne vers vous, Monsieur le Ministre-Président, pour vous la poser et ce sera là ma seconde et dernière question.

Mme la Présidente. — La parole est à M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Madame la Présidente, je me réjouis évidemment de pouvoir réagir aux différentes interventions.

En écoutant certains intervenants — pas tous, Mme Caron a certainement fait exception — sur divers bancs, je me disais que les Bruxellois sont pourtant connus en dehors de leur région comme étant de bons vivants, optimistes, comme un peuple breughelien, bourguignon. Mais en écoutant le chœur des pleureuses que j'ai entendu aujourd'hui, je me suis dit que j'avais affaire à des personnes défaitistes, qui voient toujours la bouteille à moitié vide au lieu de la voir à moitié pleine, qui voudraient qu'on résolve tous les problèmes à la fois qui, probablement, ne voyagent pas beaucoup à l'étranger, s'ils le faisaient, ils auraient moins d'œillères et ils se rendraient compte que bien des choses vont nettement mieux chez nous que partout ailleurs dans le monde.

Mais c'est vrai, on a des problèmes. Je ne nie pas que de nombreux problèmes ne sont pas résolus. Mais s'ils ne sont pas résolus aujourd'hui, c'est qu'ils ne l'ont pas été par nos prédécesseurs et nous essayons de le faire. Bruxelles est évidemment une région difficile à gérer, et ce pour plusieurs raisons sur lesquelles je reviendrai. Qui dit difficultés sous-entend qu'on ne peut pas les résoudre d'un coup de baguette magique.

Je voudrais vous demander de voir d'où vient la région depuis 1989, c'est-à-dire depuis qu'elle a été créée dans sa forme actuelle. Elle a fait des progrès considérables.

Rappelez-vous le « Bruxelles au frigo » des années '70 et '80 : nous en étions à la portion congrue. Les agences fédérales n'investissaient pratiquement plus à Bruxelles, pour punir les Bruxellois d'avoir

été « rebelles », d'avoir protesté; à tort ou à raison, je ne vais pas refaire l'histoire. Depuis 1989, on a engrangé des résultats considérables. Aucun des différents gouvernements successifs n'a tout résolu. Et ni mon gouvernement, ni le suivant ne vont tout résoudre. Ce serait techniquement impossible. Il faut des temps opératoires, M. Doukeridis l'a dit. Et il est vrai que pour résoudre certains problèmes relatifs à la mobilité, il faut du temps. Certains pourraient être résolus plus vite, et d'autres pas. Personne ne peut passer outre certaines exigences techniques.

Il faut respecter les procédures administratives, il faut des appels d'offres; les bureaux d'études et les entrepreneurs doivent avoir la capacité de réaliser les travaux. Nous constatons au niveau de la Région les mêmes contraintes qu'au niveau des communes.

Pourquoi ces difficultés de gestion ? Premièrement, le fait que nous sommes une ville pluraliste, qui connaît beaucoup de partis politiques, ne facilite pas les choses.

Je m'engage que moi en disant que si Bruxelles et la Belgique sont de plus en plus difficiles à gérer, ce n'est pas dû à la complexité de nos institutions mais bien au morcellement progressif des forces politiques en un nombre croissant de partis de taille réduite. Regardez ce qui se passe en Flandre, où c'est encore bien pire qu'à Bruxelles. Par exemple, autour de la table de mon gouvernement, j'ai sept partis politiques, soit un de plus qu'au niveau fédéral. Il y a cinq partis flamands, directement ou indirectement présents autour de la table, plus deux partis francophones. Cela complique évidemment les débats et la prise de décision. Même lorsqu'il y a une volonté de travailler ensemble, les choses prennent un certain temps.

M. Rudi Vervoort. — Heureusement que le MR a fait un effort en absorbant le FDF.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Oui, car avant, il y en avait huit autour de la table. Nous avons donc fait un net progrès en passant à sept.

Deuxièmement, la région se compose de 19 communes.

Je ne suis pas pour la fusion de toutes les communes en une seule. Je pense que les communes ont un rôle important à jouer, mais aussi que la division des tâches permet à certaines communes ou à certains mandataires communaux de mettre des bâtons dans les roues de certaines politiques régionales.

Est-ce à tort ou à raison ? A nouveau, je ne me prononce pas sur le bien-fondé. Mais quand Agoria dit qu'il y a 19 personnes compétentes en matière d'urbanisme à Bruxelles, c'est vrai et c'est trop. Je dis que c'est une matière où il faut rationaliser.

De plus, nous avons un petit territoire. C'est vrai que la mobilité à Bruxelles est un problème. Et je pense que je rends service à Mme Durant en ruant dans les brancards.

Il faut bien reconnaître que depuis lors, elle a accéléré et qu'elle essaie d'avancer.

En matière de mobilité, nous faisons tout ce que nous pouvons en interne au rythme qu'il est techniquement et budgétairement possible d'assumer. Il est clair que les bouchons, les gros problèmes se situent aux portes de Bruxelles. Ce sont les navetteurs qui les causent. Ils sont les bienvenues à Bruxelles car ils contribuent à notre économie. Ils donnent du travail à des Bruxellois. Je n'ai donc rien contre les navetteurs, au contraire. Mais qui crée des bouchons ? Ce sont essentiellement les automobilistes qui viennent de l'extérieur de la région.

On a vu, lorsque les camionneurs avaient bloqué les portes de Bruxelles, que l'on avançait ici comme dans du beurre.

C'était un vrai plaisir de rouler à Bruxelles. Ce ne sont donc pas les Bruxellois eux-mêmes qui embouteillent Bruxelles; c'est aux portes de Bruxelles que se forment les bouchons.

Donc, ayant un petit territoire, nous ne maîtrisons pas la conjoncture économique. Nous devons, et je pense que M. Tomas le fait du mieux qu'il peut, faire en sorte que nos entreprises surfent le mieux possible sur cette conjoncture. Nous ne maîtrisons pas les taux d'intérêt; même le gouvernement belge ne les maîtrise pas, ni même l'Union européenne. Ce sont des forces mondiales qui affectent tout cela.

Nous ne maîtrisons pas la conjoncture, nous ne maîtrisons pas une série de lois sociales, de normes fédérales qui ont une influence sur le développement de l'économie dans les régions. A ce titre, je compte proposer à MM. Van Cauwenberghe et Dewael d'établir un catalogue reprenant tous les règlements fédéraux qui ont un effet de frein sur les économies régionales afin de voir dans quelle mesure on pourrait, en modifiant, en assouplissant certains de ces règlements renforcer la politique régionale, microéconomique et macroéconomique, sur le plan de l'économie et de l'emploi.

Morcellement des forces politiques, morcellement des pouvoirs, tout cela a une légitimité — sinon totale du moins partielle, je ne remets pas en question la démocratie et la politique de proximité que doivent mener les communes —, petit territoire, beaucoup de variables instrumentales; n'oublions pas que toutes les grandes variables instrumentales relèvent du fédéral.

Certains se plaignent de l'insécurité; peu d'orateurs ont abordé ce problème mais il existe effectivement des problèmes d'insécurité à Bruxelles. Peut-être moins graves que certains veulent bien le dire mais néanmoins préoccupants.

Nous ne maîtrisons pas la politique en matière de police, nous avons une compétence que, me semble-t-il, nous exerçons pleinement en matière de prévention — certains ici, bourgmestres, savent à quel point je les soutiens dans leurs efforts, dans les limites de mes pouvoirs et de ceux du gouvernement — mais nous ne maîtrisons ni la police, ni les politiques qui doivent d'ailleurs se forger à l'échelle européenne, concernant l'immigration illégale; les problèmes relatifs aux grandes mafias, qui sont des multinationales du crime, ne pourront être gérées qu'à l'échelle européenne, même pas à l'échelle belge. Nous subissons tout cela, la traite des êtres humains, les rackets internationaux de vols de voitures, etc. Nous ne maîtrisons pas ces variables instrumentales.

Nous avons donc obtenu un refinancement, certes, encore insuffisant mais néanmoins non négligeable.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier les sommes importantes que certaines agences fédérales ont investies ces dernières années à Bruxelles. Je pense notamment au grand nombre de bâtiments rénovés par la Régie des Bâtiments contribuant ainsi à améliorer l'image de la rue, à sauver une partie du patrimoine, à rénover des rues, des pâtés de maisons ou des quartiers. Il faut donc également tenir compte de l'ensemble des dépenses fédérales à Bruxelles et pas seulement de l'accord de coopération.

Je voudrais rappeler que ce gouvernement a posé un acte majeur en parvenant à un accord sur un plan régional d'assainissement, qui contribuera puissamment à stopper la spéculation malsaine, que l'on a connue pendant des années, et qui devrait, en assurant la sécurité juridique et donc la capacité à se livrer à des calculs économiques précis, relancer le secteur de l'immobilier.

Dans une série de domaines, l'objectivité force à reconnaître que, même si nous pouvons être un groupe de pression et forcer par là le fédéral à accélérer certains dossiers comme celui du RER, accélérer à l'échelle européenne une politique globale de l'immigration, de lutte contre les mafias internationales, supprimer certaines barrières en matière de réglementations diverses qui freinent les efforts des Régions en matière d'économie, etc, nous ne pouvons pas nous substituer à ces pouvoirs.

Je pense cependant, concernant les actions de ce gouvernement — et je ne vais pas dresser à nouveau tout un bilan — qu'il faut voir la bouteille à moitié vide au niveau du refinancement.

Sous toute la législature précédente, Monsieur Cerexhe, Monsieur Béghin, nous avons vécu avec 2 milliards de l'accord de coopération.

Je ne jette pas la pierre à mes prédécesseurs, ils ont fait ce qu'ils ont pu. Mais en 1999, nous sommes parvenus — parce qu'en effet, Monsieur Doukeridis, le PRL de l'époque, Ecolo et le PS se sont mis ensemble pour l'exiger face aux autres négociateurs —, à obtenir que le montant passe de 2 à 4 milliards en quatre ans. Je crois qu'il faut renouveler ce genre de stratégie. Vous m'avez posé la question et je vous réponds — en affirmant que je souhaite cela mais que je ne désire pas le faire seul. Je vous rassure — et j'espère que vous serez à nos côtés pour défendre ces idées comme vous l'avez fait en 1999.

On est donc passé de 2 à 4 milliards, auxquels il faut ajouter le milliard pour l'échevin flamand et le milliard pour la COCOF-VGC, on vient encore de recevoir 500 millions pour les forces de sécurité concernant les Sommets. Et les communes ne pourront utiliser cet argent que moyennant un droit de regard de la région, ce qui est important car cela signifie que la région, petit à petit, reçoit certaines capacités de coordination dans les matières de sécurité, ce qui, je pense, est la tendance à laquelle vous n'échapperez pas.

Une politique régionale devra être menée non seulement en matière de prévention mais aussi en matière de sécurité. Si, pour ce faire, les esprits ne sont pas encore mûrs aujourd'hui, c'est ce vers quoi on doit s'acheminer.

Le budget s'élève à 6,5 milliards. Il a donc plus que triplé en quatre ans grâce aux efforts conjugués de tout un chacun. Vous y avez également apporté votre contribution, Monsieur Cerexhe, lors de l'une ou l'autre négociation, mais grâce aux efforts de tous, le budget a pu passer de 2 à 6,5 milliards. C'est un acquis majeur, qu'il faudra probablement encore doubler. Personnellement, j'estime qu'il faudra atteindre une douzaine de milliards. Toutefois, je le répète, vous ne pourrez l'obtenir que progressivement, par palier au cours des années. C'est un objectif raisonnable si l'on veut gérer cette Région en tant que capitale de la Belgique.

Ik treed Mevrouw Grouwels bij wanneer ze zegt dat Brussel ook de hoofdstad van België moet zijn en dat het niet de hoofdstad van Europa kan zijn als het op de eerste plaats niet de hoofdstad van België is.

Il faudra que le gouvernement fédéral consente encore un effort. M. Verhofstadt a eu le courage de dire dernièrement au Vlaams Economisch Verbond : « Oubliez certaines de vos chimères; Bruxelles peut nous coûter étant donné son importance pour l'ensemble du pays. Le gouvernement rassemblera les moyens financiers nécessaires. ».

Cela figure dans un discours écrit, adressé au Vlaams Economisch Verbond, Comité Brussel. J'y ai assisté pour entendre les propos de M. Verhofstadt qui m'ont vivement intéressé. Je les ai inscrits en lettres d'or au-dessus de mon bureau pour les relire tous les jours.

Les mentalités évoluent.

De heer Jan Béghin. — Het gaat niet om enkele miljarden, maar om tientallen miljarden. Dat is het verhaal.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — La réalité évolue et Rome ne s'est comme la Flandre, pas construite en un jour.

De heer Jan Béghin. — Het is gemakkelijk u daar zo vanaf te maken. Het gaat om enkele tientallen miljarden !

M. Christos Doulkeridis. — C'est l'opposition du CD&V ou du CD&V Bruxelles ?

De heer Jan Béghin. — Zolang we spreken over een half miljard of een of twee miljard, maken we ons gewoon belachelijk. Dat is het verhaal van Brussel.

De heer François-Xavier de Donnea, Minister-President van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Plaatselijke Besturen, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stadsvernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek. — Ik zeg dat we veel hoger moeten mikken.

De heer Jan Béghin. — Brussel is het tweede rijkste gewest van Europa, terwijl we helemaal niet terugkrijgen wat wij verdienen.

De heer François-Xavier de Donnea, Minister-President van de Brusselse hoofdstedelijke regering, belast met Plaatselijke Besturen, Ruimtelijke Ordening, Monumenten en Landschappen, Stads-

vernieuwing en Wetenschappelijk Onderzoek. — Toen de CVP aan de macht was, hebben we nooit zoveel gekregen als vandaag met de huidige regering ! U hebt mij dus geen lessen te geven.

De heer Jan Béghin. — Men heeft ons met de Lambermont-akkoorden wijsgemaakt dat het nu allemaal in orde was. Nu mankeert u 12 miljard !

M. Benoît Cerexhe. — Décidément, Monsieur le Ministre-Président, on vous attaque de partout dans votre majorité.

Tout à l'heure, c'était Mme Lemesre, maintenant, c'est M. Béghin.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — En effet, je constate la présence de grues partout à Bruxelles. Les travaux sont en cours en de multiples endroits et ne sont pas uniquement destinés à des bureaux. Ils sont heureusement aussi, et de façon importante, entrepris pour la rénovation de toutes sortes d'immeubles afin d'en faire des logements de catégories diverses : lofts, appartements, studios, etc.

Sur le plan du logement, nous avons pris des mesures importantes. A ce sujet, je partage les priorités de M. Doulkeridis et d'autres. D'ailleurs, celles que MM. Doulkeridis et Cerexhe ont citées correspondent aux trois premiers points de ma déclaration gouvernementale. Nous sommes donc tout à fait d'accord sur les priorités. Il peut toutefois y avoir des nuances entre nous sur la façon de les atteindre. C'est là le débat politique normal dans une démocratie. Mais je constate avec plaisir que les priorités du CDH et d'Ecolo sont aussi celles du gouvernement.

On peut ergoter sur les mesures et la rapidité d'exécution. Premièrement, en ce qui concerne le logement, on a pris des mesures capitales. La réforme fiscale que nous avons élaborée, qui a pour but essentiel de favoriser le maintien ou le retour des habitants à Bruxelles par le truchement de l'acquisition du logement, est un levier qui ne commencera à porter ces fruits qu'au début de l'an prochain; mais vous ne devez pas en sous-estimer l'importance.

Deuxièmement, nous avons revu les primes au logement et à la rénovation, nous avons amélioré les conditions d'accès au fonds du logement. Le secrétaire d'Etat M. Hutchinson pourrait vous en parler.

Certains seuils de revenus ont été augmentés pour élargir le public y ayant accès. Le code du logement, que vous voterez cette année dès qu'il sera revenu du Conseil d'Etat, est fondamental pour lutter contre les marchands de sommeil — c'est l'aspect humanitaire et éthique de ce code — mais surtout pour favoriser la rénovation de toute une série de logements qui, actuellement, ne répondent pas aux normes mais qui, une fois rénovés, pourront abriter dans la dignité des milliers de personnes, qui remplissent les conditions d'accès au logement social, mais nous n'avons pas les moyens de multiplier rapidement le nombre de logements sociaux.

En écoutant l'un d'entre vous, j'ai rapidement fait un petit calcul. On dit toujours que 200.000 familles bruxelloises remplissent les conditions d'accès au logement social. On peut en loger 45.000.

Que coûteraient 150.000 logements sociaux supplémentaires ? La réponse est 600 milliards de francs belges. Où pouvons-nous les trouver ?

Récemment, j'interrogeais M. Lemaire, expert immobilier, sur le prix du mètre carré. Il m'a répondu que l'on compte en moyenne 250 logements pour 1 milliard. Cela dépend de l'endroit, du prix du terrain etc.

On arrive donc bien à un montant de 600 milliards pour 150.000 logements supplémentaires. En conséquence, si l'on consacre très rapidement 10 milliards aux logements, cela ne représentera que 2.500 logements sociaux en plus.

Donc, si vous n'avez pas recours à des dispositions incitatives ...

Mme Marguerite Bastien. — Coërcitives !

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — ... au secteur privé afin que des logements soient construits pour les gens aux revenus modestes, on n'y arrivera jamais. D'où l'importance de ce code du logement, des normes et des outils qu'il contiendra pour inciter les propriétaires de logements insalubres à se mettre en règle et à loger ainsi des familles aux revenus modestes. Ce point préoccupe tout autant le gouvernement que tous ceux qui ont pris la parole aujourd'hui.

Pour le reste, en ce qui concerne le logement, je vous renvoie à mon texte; toutes les mesures y sont largement détaillées.

En ce qui concerne l'emploi, j'ignore où vous avez été chercher vos chiffres. A la lecture des derniers chiffres relatifs à l'emploi, je constate que, jusqu'en juin 2001, le nombre de chômeurs complets indemnisés a régulièrement diminué à Bruxelles, de même que le nombre total de demandeurs d'emploi indemnisés.

La remontée du chômage depuis septembre 2001, est due à la crise économique mondiale et aux effets des événements du 11 septembre.

Aucune région du monde n'échappe aujourd'hui à cette récession.

Celle-ci n'est pas terminée, croyez-moi.

M. Benoît Cerexhe. — Mais cela augmente plus chez nous !

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Cela n'augmente pas plus chez nous.

Grâce aux perspectives fantastiques offertes par l'élargissement de l'Europe, le secteur immobilier n'a jusqu'à présent pas connu le moindre fléchissement à Bruxelles, contrairement à ce qui se passe

en périphérie flamande. Actuellement, en périphérie flamande, le nombre de mètres carrés de bureaux vides augmentes, le taux d'occupation est de l'ordre de 80, 82, 83 % alors qu'il n'y a pas si longtemps, il était beaucoup plus élevé.

A Bruxelles, nous sommes toujours proches d'un taux d'occupation maximum et des entreprises continuent à s'établir dans notre région.

Ainsi, par exemple, Volkswagen prévoit un important plan d'extension à Bruxelles sans quémander le moindre franc à la région. Voilà la différence entre Bruxelles, la Flandre et la Wallonie qu'Agoria, qui donne facilement des leçons, omet de signaler. Je ne ferai pas l'audit de leurs entreprises dont bon nombre d'entre elles sont tombées en faillite ces dernières années. Agoria nous reproche de ne pas imiter la Wallonie. Mais nous avons des avantages comparatifs que les Flamands et les Wallons n'ont pas. Les entrepreneurs attendent de notre part une autre stratégie. Ils ne sollicitent pas des subsides mais plutôt du personnel formé. L'objectif du pacte social que nous avons conclu avec nos partenaires sociaux vise à accentuer la formation, à lutter contre les discriminations à l'embauche, à mettre sur le marché des personnes qui, pour diverses raisons — sociologiques historiques ou autres — n'ont pas suivi les formations recherchées sur le marché. Voilà l'essentiel. Tous les patrons — restaurateurs, coiffeurs, firmes d'informatique — vous diront que la main-d'œuvre adéquate fait défaut malgré le nombre élevé de chômeurs à Bruxelles.

Nous devons donc investir dans la formation. Nous le faisons au niveau de l'ORBEm, également en reliant toutes les écoles de la région en réseau Internet à large bande, en luttant contre le décrochage scolaire grâce à notre politique de prévention.

C'est une politique utile.

Nous investissons aussi dans la recherche scientifique. De l'avis du commissaire Busquin, qui n'est ni bruxellois, ni membre du MR, ni inféodé à qui que ce soit à Bruxelles, nous sommes la dixième région d'Europe en termes de potentiel scientifique et technologique. Nous avons une politique forte en matière de sciences. Nous avons doublé le budget en 2-3 ans. J'ai mentionné les projets que nous entendons mener à bien pour doter Bruxelles d'une authentique visibilité sur le plan scientifique et en faire un grand carrefour de sciences et de technologie. Actuellement, tous les accords internationaux que nous signons — nous en avons signé quelques-uns ces derniers temps et pas avec les moindres — prévoient en premier lieu la collaboration scientifique et technologique comme, par exemple, l'accord signé avec le Québec ou l'accord conclu avec la République populaire de Chine. De la même manière, j'irai prochainement signer un accord avec la République du Vietnam en matière scientifique et technologique. Tous ces pays possèdent énormément de matière grise. Ils souhaitent collaborer avec nous parce qu'ils reconnaissent notre potentiel en la matière.

La politique de l'emploi, c'est sans doute aider les PME. Nous allons revoir les lois d'expansion économique pour le faire, mais il ne s'agit pas de distribuer des subsides à des gens qui, vu notre statut de capitale européenne, ne demandent pas d'argent pour venir s'installer chez nous. Les chefs d'entreprises recherchent de la main-d'œuvre

qualifiée. Ils espèrent trouver une ambiance intellectuelle vivifiante. Ils demandent une ville viable et, en général, la qualité de vie de Bruxelles est appréciée.

L'an dernier, nous étions classés quatrième ville du monde en termes de climat général propice aux affaires. Mon petit doigt m'a dit que nous allons à nouveau être classés en quatrième position et que l'écart se creuse entre les quatre ou cinq premiers et les suivants.

Nous n'avons pas à nous lamenter en la matière. Il reste beaucoup à faire mais nous possédons des atouts et nous menons la politique adéquate. Ne nous attachons pas à des fétichismes ou à de vieilles lunes comme d'aucuns le veulent. Je ne détaillerai pas toutes les mesures que nous avons prises en matière d'emploi. Je vous renvoie à mon exposé.

J'en viens à la mobilité. C'est un problème important qui préoccupe tout le monde. Cependant, chacun voudrait que son voisin laisse sa voiture au garage afin qu'il puisse continuer à prendre la sienne. J'ai été bourgmestre et je peux vous dire que tout le monde voudrait voir sa rue fermée à la circulation, sauf pour sa voiture; tout le monde demande que les autres circulent à vélo mais veut continuer à se déplacer en voiture. Vouloir faire l'homme nouveau est une utopie. Je crois que personne ici n'a envie de se relancer dans ce genre d'utopie de triste et sinistre mémoire.

Selon moi, il faut y aller progressivement, avec détermination pour offrir des alternatives aux gens, comme nous le faisons; par exemple, investir dans l'extension du métro — comme M. Vanraes l'a rappelé, nous venons d'acheter une quinzaine de rames de métro pour faire face aux besoins accrus —, augmenter la vitesse commerciale des trams et des bus, développer la possibilité de se déplacer à pied ou à vélo dans de bonnes conditions, en tout cas pour les petits trajets. Je vous mets tous au défi de démontrer que nous n'avons pas consenti des efforts souvenus dans ces matières.

Il y a aussi le RER et, à cet égard, Monsieur Doukeridis, certaines décisions devront encore attendre un an ou deux, même pour le meilleur ministre au monde.

La seule décision qui devra être prise demain, et pour laquelle je demande à la SNCB et au gouvernement fédéral de ne plus tergiverser, concerne l'achat des rames pour 2005.

M. Christos Doukeridis. — Ce sera à la fin octobre !

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Je ne demande pas mieux que de vous croire. Tant mieux si tout le bruit que j'ai fait aura permis d'accélérer les choses. Fin 2005, début 2006, plusieurs liaisons seront terminées sur le plan des infrastructures : vers Louvain, Alost, Hal, Braine-le-Comte.

Malheureusement, vers Nivelles et Wavre, une mise à quatre voies sera nécessaire. Mais que l'on puisse au moins laisser rouler des rames sur les liaisons qui seront terminées fin 2005, début 2006 ! Il suffit d'acheter des rames qui sont sur le marché. A quoi sert-il d'ergoter et d'essayer de réinventer la rame idéale ?

M. Christos Doukeridis. — C'est l'objectif de la ministre Durant contre l'avis de la SNCB.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Je ne sais pas qui a tort et qui a raison. On me dit que d'aucun ont ergoté sur des couleurs de rames, sur des largeurs de portes, etc. J'ignore qui a ergoté et je ne veux même pas le savoir.

Je dis qu'il faut en finir. Dans le monde entier, il y a des RER qui roulent. Il existe du matériel roulant de série. Que l'on achète le meilleur et que l'on cesse de vouloir réinventer de matériel le plus génial : nous le paierions très cher.

Lorsque j'étais ministre de la Défense, j'ai été témoin d'une affaire dans le cadre d'une commande militaire ou l'on avait voulu réinventer le transport blindé idéal. Cela a coûté huit ou neuf milliards de plus que si l'on avait acheté le matériel à d'autres pays, où il était disponible. Donc, ne réinventons pas la roue, l'eau chaude, le fil à couper le beurre : achetons ce qui existe sur le marché.

Quant aux autres questions — je pense notamment aux billets — il paraîtrait qu'elles seront réglées fin 2003, mais fin 2005 ce serait bien également puisque nous n'aurons les rames qu'à ce moment-là, si tout va bien.

J'en viens au problème du stationnement. Personnellement, je suis favorable à une politique de stationnement à l'échelle régionale. Cependant, il existe deux obstacles à ce niveau.

D'abord, certains bourgmestres ne sont pas d'accord.

Deuxième obstacle : la Constitution réserve un pouvoir de police aux bourgmestres. Régler le problème ne dépend pas des seuls Bruxellois; il faudra modifier les dispositions légales fédérales. J'attire votre attention sur ce point.

Cela dit, avec la nouvelle circulaire Draps, qui remplace la circulaire De Saeger, nous aurons progressé dans le bon sens.

Il faudra aussi, dès que le RER sera opérationnel, augmenter les tarifs des stationnements payants en rue, mais cela suppose une coordination régionale.

Car si un bourgmestre les augmente mais que le bourgmestre de la commune voisine ne le fait pas, les automobilistes stationneront sur son territoire.

M. Delathouwer finance des études relatives aux zones 30, auxquelles nous sommes favorables. Nous apportons notre aide aux communes lorsqu'elles le souhaitent, mais nous ne pouvons agir contre le gré des bourgmestres, auxquels ont été conférés des pouvoirs de police.

La Cobru doit donc envisager une politique de parkings à l'échelon régional.

Je voudrais, ici, ouvrir une parenthèse. Pourquoi certains problèmes doivent-ils être renvoyés à la Cobru ?

Parce que nous avons besoin de tous les partis démocratiques pour les résoudre. On pourrait, par exemple, se demander pourquoi nous ne réglons pas le problème de la TVA au gouvernement. Nous aurions peut-être pu, c'est vrai, trouver des formules à cet effet, mais à partir du moment où cela concerne le statut d'une intercommunale, présidée, en tout bien tout honneur, par un Ecolo et où siègent tous les partis démocratiques, il faut bien que nous nous mettions autour de la table avec vous pour en discuter.

Il faut éviter — ce n'est d'ailleurs pas l'intention du président ni du Bureau de la Cobru — que celle-ci gère des questions qui figurent dans l'accord de gouvernement et que celui-ci doit gérer.

Un point comme l'élection directe des bourgmestres — je ferai bientôt une proposition en la matière qui devrait rencontrer les suffrages de tous — ne figure pas dans l'accord de gouvernement et relève donc de la Cobru. Tous les partis démocratiques doivent être associés à cette discussion.

Il convient donc de bien différencier le rôle de la Cobru et celui du gouvernement.

Le problème technique qui se pose dans le dossier de l'eau sera réglé vendredi. Il faudra ensuite réfléchir à la manière d'adapter les intercommunales concernées dans lesquelles vous siégez et où vous exercez, en quelque sorte, une minorité de blocage. Comment régler cette question ensemble ? En élargissant le débat au-delà du gouvernement.

C'est une bonne organisation, pour autant que chaque instance — Cobru et gouvernement — fasse bien son travail, en vertu de l'accord du gouvernement et des nécessités nouvelles issues de la régionalisation d'une série de compétences, que nous ne pouvions prévoir au moment où l'accord de gouvernement a été conclu.

Vous nous reprochez de dresser un catalogue de bonnes intentions. Il vous est difficile de critiquer nos décisions, mais, selon vous, nous n'allons pas assez vite, nous ne dépensons pas assez d'argent. C'est le débat politique que nous aurons au moment du budget.

Vous nous reprochez aussi de nous disputer entre nous. Connaissiez-vous un gouvernement sans débat, dispute ni tension ? Personnellement je n'en connais pas.

M. Christos Doulkeridis. — Ce ne sont pas des débats. C'est la paralysie.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Le gouvernement a pris énormément de décisions. — Je trouve d'ailleurs que les débats sont beaucoup plus passionnés au sein du Parlement, et c'est très bien. — Les réunions du gouvernement ne durent généralement pas plus de deux ou trois heures le jeudi matin. Nous nous réunissons rarement en soirée et nous finissons toujours par nous mettre d'accord.

Bien sûr, il y a parfois des conflits et des crépages de chignon. Il y a parfois des « soldats » au Parlement, qui font des escarmouches. C'est normal dans une vie parlementaire.

Je préfère avoir un gouvernement dans lequel il y a parfois des discussions que d'être le patron d'un plat de nouilles où l'on discute jamais de rien et où règne le consensus mou. C'est du choc des idées que jaillit la lumière. Je ne tiens donc pas à caporaliser les membres de mon groupe et je ne tiens pas non plus à ce que vous caporalisiez les vôtres. Ce qui est important, c'est que les relations humaines soient bonnes au sein du gouvernement, même s'il y a parfois des débats musclés sur certains thèmes. Il ne faut pas voir des fantômes ou des spectres là où il n'y en a pas ni essayer de faire croire ce qui n'est pas. On fait ce qu'on peut, aussi vite que l'on peut, dans le contexte qui est le nôtre.

Cela dit, je vous renvoie à mon texte qui contient pratiquement toutes les réponses à vos questions. J'enverrai d'ailleurs par écrit une réponse à tous ceux qui ont posé des questions précises, car je ne tiens pas à vous lasser, vu l'heure tardive.

Je voudrais répéter ici que j'ai une foi considérable dans l'avenir de la Région du Bruxelles-Capitale. Nous sommes de plus en plus le trait d'union du pays, et Mme Grouwels a eu raison de le rappeler. Nous sommes, de plus en plus, la vitrine des autres régions du pays. Nous sommes de plus en plus le pourvoyeur d'emplois indirects pour les autres régions du pays. Nous sommes, de plus en plus, reconnus comme la capitale de l'Europe. Lors de son récent passage à Bruxelles M. Giscard d'Estaing a parlé publiquement de « Bruxelles, capitale de l'Europe ». Lorsque M. Chirac est venu à Bruxelles, il y a quelques années, il a fait de même. Rappelez-vous à quel point, il y a 10 ou 15 ans, les Français étaient réticents à cause de leurs rêves pour Strasbourg. J'ai le sentiment que nous sommes reconnus comme capitale de l'Europe. Nous attirons chaque jour des délégations étrangères. Chaque jour, nous accueillons de nouvelles implantations de délégations régionales européennes. Chaque jour, de nouvelles sociétés viennent s'installer chez nous. Ne perdons pas de vue cette chance formidable que nous avons, tout en reconnaissant qu'il y a des problèmes, tout en admettant que l'Europe n'est qu'un moyen et pas l'objectif. L'objectif, c'est le bonheur des gens, le développement social des gens, l'éradication de la pauvreté des gens, la formation des gens et leur bien-être. Si nous arrivons à voir les choses de cette manière positive, nous pouvons être fiers d'être Bruxellois et nous pouvons aussi avoir foi dans l'avenir, quels que soient nos problèmes, quelles que soient nos divergences de vues, quelles que soient les difficultés auxquelles nous devons bien sûr nous atteler chaque jour. (*Applaudissements.*)

Mme la Présidente. — La parole est à M. Christos Doulkeridis.

M. Christos Doulkeridis. — Madame la Présidente, je ne compte pas prolonger, outre mesure, ce long débat. Cependant, les réponses du Ministre-Président méritent que l'on s'y attarde quelque peu. Je voudrais lui dire que j'ai eu l'occasion de voyager de temps à autre mais que c'est toujours un plaisir de revenir. J'ai la profonde conviction que le système social, économique et même environnemental belge est un système dont nous pouvons être fiers dans les grandes lignes. Nous devons en prendre conscience et je m'efforce de faire partager ce point de vue par des gens qui s'enferment dans une attitude critique. Le système belge fonctionne et il ne souffre pas de beaucoup de comparaisons au niveau international.

Cela dit, nous ne sommes pas ici dans une conférence un peu générale. C'est pourtant l'impression que vous m'avez donnée. La plupart du temps j'apprécie votre enthousiasme mais j'apprécie encore plus votre action quand elle existe et que l'on peut la juger.

Quand je vous ai entendu répondre tout à l'heure, j'ai eu un peu l'impression que vous parliez devant une « délégation », comme vous dites, d'étrangers qui viennent en Belgique pour voir s'ils vont y investir, que vous étiez là, avec tout votre enthousiasme, pour dire : « Vous verrez, c'est une chouette ville, elle est en train de redémarrer, cela se passe bien, même les socialistes sont sympas, etc., etc. ».

Nous ne sommes pas des petits Japonais en visite à Bruxelles ! Il y a un statut particulier au Parlement et ce que nous faisons ici, c'est essayer d'améliorer le quotidien des Bruxellois. J'ai toujours dit que la Région bruxelloise n'était pas la seule à le faire, les politiques de la Communauté française et de l'Etat fédéral conditionnent aussi la qualité de vie des Bruxellois. Il faut y être attentif.

Je ne vais pas m'étendre sur tous les sujets que vous avez abordés parce que nous aurons d'autres occasions de le faire. Je voudrais simplement, avec vous, convenir que le spectacle que nous avons eu ici aujourd'hui, et qui n'était pas principalement le fait des partis de l'opposition, ne sert pas Bruxelles.

Il y a effectivement une différence entre des tensions qui peuvent exister au sein d'un gouvernement ou d'une équipe qui travaille qui sont parfois productrices de projets et d'équilibres bons pour la population, et des tensions qui paralysent. Nous avons l'impression que les tensions qui existent aujourd'hui au sein du gouvernement sont paralysantes et ne sont pas bonnes pour Bruxelles. Par conséquent, je pense qu'il ne faut pas faire semblant qu'elles n'existent pas. Il faut les aborder de face et essayer de les dépasser. Et c'est nous qui sommes dans l'opposition qui vous encourageons à le faire. Vous aurez remarqué que nous n'avons pas tenu un discours fataliste, défaitiste ou simplement critique. Nous sommes convaincus que les enjeux que doit connaître Bruxelles doivent être gagnés, d'abord par Bruxelles et, ensuite, par les Bruxellois eux-mêmes.

En ce domaine, je ne peux pas vous suivre uniquement dans votre discours enthousiaste et qui semble dire que, puisque les intentions sont bonnes, les choses vont aller de soi dans les semaines et dans les mois qui viennent.

Permettez-moi d'épingler un seul dossier, celui du RER.

L'intérêt des Bruxellois est de considérer que le RER n'est pas seulement un dossier fédéral. C'est un dossier important pour Bruxelles. Cela veut dire travailler dans les conditions les plus fortes possibles en jouant un rôle moteur dans la dynamique qui doit être mise en place. Vous savez très bien que le RER c'est un dossier fédéral et régional qui concerne toutes les régions, et, si Bruxelles ne tire pas le dossier pour avancer dans la billettique et dans les accords de coopération qui doivent être passés entre les trois régions, nous risquons d'être pénalisés et de pénaliser les habitants de Bruxelles par rapport aux navetteurs qui viennent quotidiennement en voiture. Je vous encourage à mettre le RER à l'ordre du jour d'un débat au sein du Parlement en invitant le fédéral et, peut-être, des représentants des autres régions à voir plus clair dans ce dossier mais, là comme

dans d'autres dossiers, prenons d'abord nos responsabilités avant de taper sur les autres.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Monsieur Doulkeridis, je ne vais pas polémiquer avec vous.

Je voudrais simplement vous rappeler qu'il existe une commission interministérielle des Transports où l'on discute ce problème depuis des mois et des mois et où je pense que MM. Chabert et Delathouwer sont actifs. Mais il y a un moment où l'on exprime un certain ras-le-bol quand on voit que les choses n'avancent pas. Je n'en dirai pas plus, polémiquer serait stérile.

M. Christos Doulkeridis. — Je pense que c'est sain.

Mme la Présidente. — La parole est à Mme Marion Lemesre.

Mme Marion Lemesre. — Madame la Présidente, je voudrais dire très brièvement que nous ne sommes ici ni au spectacle, ni des petits soldats. Nous sommes des parlementaires libres, élus démocratiquement. Avec notre sensibilité, nous exprimons aussi la sensibilité des gens qui nous ont portés ici. C'est là toute la beauté aussi de la démocratie.

Je préfère des débats non aseptisés où chacun peut exprimer le niveau de ses exigences, qui n'est pas toujours inscrit dans l'accord du gouvernement, mais qui est exprimé ici. Mais la solidarité avec le gouvernement, ce sont évidemment les points de convergence que porte ce gouvernement et qui font que nous le soutenons. M. le Ministre-Président a d'ailleurs répliqué avec beaucoup d'enthousiasme et de conviction pour présenter la bouteille à moitié pleine. Je dirais d'ailleurs qu'elle est beaucoup plus qu'à moitié pleine, notamment dans le domaine du logement. Mais quand on prend la parole en exigeant certaines choses en plus, on n'entend pas les bons côtés qui ont été soulignés.

J'ai dit que le groupe MR soutenait à fond le code du logement, notamment dans toute sa dimension de lutte contre marchands de sommeil et tout ce qui est exploitation de la pauvreté sur notre territoire. M. le secrétaire d'Etat peut nous trouver véritablement derrière lui dans la défense de son code du logement. Il a d'ailleurs annoncé un deuxième volet dans lequel le logement moyen serait pris en compte.

Tant mieux et c'est à cela que sert un débat parlementaire : prendre en compte les nécessités et les exigences défendues par les partis démocratiques et, prioritairement, par ceux qui sont dans la majorité, pour trouver ces points de convergence.

Il n'y a donc ni débat stérile, ni spectacle. Il y a simplement un Parlement qui s'exprime, sans doute avec un calendrier que nous avons tous jugé un peu perturbant parce qu'il n'est pas chiffré. Il faudrait peut-être remanier cela pour joindre cette déclaration au débat budgétaire. Elle serait d'autant plus quantifiable et des choix importants pourraient alors être faits.

Je voudrais à nouveau insister sur le fait que le groupe MR, malgré des propos un peu vifs, mais qui sont toujours vivifiants, a

aussi pour but de dynamiser le gouvernement. En effet, les ministres doivent savoir que nous sommes derrière eux et que nous sommes des aiguillons pour la réalisation du programme de majorité.

Mme la Présidente. — Madame Lemesre, je vous rejoins sur l'utilité d'avoir le débat budgétaire en même temps que la déclaration. Aussi, ne pourrais-je qu'encourager le gouvernement à prendre ces travaux budgétaires plus tôt à bras-le-corps, pour se présenter devant le Parlement, non pas en décembre et échapper à la déclaration gouvernementale, mais faire comme ce que font d'autres gouvernements.

La parole est à M. Benoît Cerexhe.

M. Benoît Cerexhe. — Madame la Présidente, Monsieur le Ministre-Président, je suis content de vous avoir vu si enthousiastes aujourd'hui. Il y a 3 ans que j'attendais cela ! Même si, Monsieur Doulkeridis, c'est à l'attention des petits Japonais, c'est déjà pas mal. Pour la première fois, nous avons eu un début d'impression que vous commenciez à croire un tout petit peu en la Région bruxelloise.

Rien que pour cela, je suis content et je ne suis pas le triste sire ou le pleureur que vous décriviez au début de votre intervention.

Vous nous avez fait part de la difficulté de la situation politique, du morcellement de la vie politique et du pouvoir en Région bruxelloise, du rôle de groupe de pression que vous deviez jouer auprès du fédéral. Je pense tout de même que vous avez un pouvoir politique et que vous vous devez de faire face à un certain nombre de défis auxquels notre région est confrontée. Vous avez dit que vous partagiez avec nous le constat sur la problématique de la mobilité, sur celles de l'emploi et du logement, qui forment les grands enjeux de notre région dans les mois et les années à venir.

Mais le problème, c'est qu'on peut se demander ce que vous avez réellement réalisé au bénéfice de la population dans ce domaine. Ce n'est pas avec votre déclaration de 39 pages que vous allez convaincre les Bruxellois de l'amélioration de leur quotidien, suite aux mesures que vous avez prises au sein de votre gouvernement. Je ne serai pas trop long aujourd'hui et je ne prendrai que trois exemples.

Premièrement, votre pacte social, qu'est-ce que c'est ? C'est aujourd'hui une déclaration de bonnes intentions. Qu'avez-vous fait depuis trois ans, depuis sept ans, Monsieur le Ministre-Président ?

Deuxièmement, en matière de mobilité, vous dites que c'est difficile parce qu'il faut l'accord des bourgmestres pour gérer le stationnement de manière coordonnée. Mais en 1999, figurait dans votre déclaration gouvernementale que vous alliez mettre sur pied une intercommunale de parking. Donc, de deux choses l'une : ou bien vous trompiez les gens puisque vous n'aviez pas le pouvoir de le faire, ou bien vous étiez sûr en 1999 que vous aviez la possibilité, avec vos bourgmestres, d'en assurer la réalisation.

Troisièmement, le code du logement. Ce code, c'est un peu le monstre du Loch Ness. Depuis combien de temps l'attendons-nous ? On n'en voit aujourd'hui que la première partie. Et le gouvernement n'en est qu'à la première lecture de cette première partie. Et pendant ce temps, il y a des gens qui attendent.

Monsieur le Ministre-Président, je ne sais pas si vous avez lu la conférence de presse donnée par le chef du groupe MR aujourd'hui. Quel est son constat ? C'est un constat de parti d'opposition. Lisez ce que Mme Lemesre dit au sujet de l'économie, de l'emploi et du logement en Région bruxelloise. Elle ne dit pas autre chose qu'Ecolo ou que le CDH. Nous sommes plusieurs à faire ce même constat aujourd'hui.

M. Christos Doulkeridis. — Mme Lemesre a eu un discours de parti d'opposition irresponsable.

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Monsieur Cerexhe, en matière de mobilité, la STIB a 25 % d'activité supplémentaire sur trois ans. Les vitesses commerciales, qui régressaient chaque année, sont stabilisées. Ce sont quand même des choses que les gens doivent voir.

L'augmentation des sites propres et, bientôt, les nouvelles stations de métro, ce sont des réalisations visibles.

Bien sûr, la conjoncture économique est très mauvaise et des gens ont du mal à joindre les deux bouts à cause de cela. J'en suis désolé.

Mme Marion Lemesre. — Un discours de majorité responsable, ça existe ! Il n'y a pas que des majorités-godillots !

M. François-Xavier de Donnea, Ministre-Président du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux, de l'Aménagement du Territoire, des Monuments et Sites, de la Rénovation urbaine et de la Recherche scientifique. — Et je ne suis pas le directeur de conscience de Mme Lemesre. Je trouve normal que les groupes affichent une certaine autonomie par rapport aux ministres.

Mme la Présidente. — Je pense que Mme Lemesre a sa propre conscience. Elle a son miroir.

De heer Jan Béghin heeft het woord.

De heer Jan Béghin. — Mijnheer de Minister-President, ik heb u jammer genoeg nog steeds niet het woord armoede horen uitspreken.

Wat de financiële situatie van het Brussels Gewest betreft, ik heb nog geen mooie perspectieven gehoord. Wie de krant vanochtend gelezen heeft, heeft geleerd dat de belastingverlaging voor de rijken inderdaad volledig gevrijwaard is. De hoogste schijf aan inkomsten wordt niet meer voor 52,5 % belast, maar voor 50 %. Wie het goed heeft, zal dus honderdduizenden frank minder belasting betalen. Tegelijk stellen we vast dat er amper 1 tot 2 % wordt toegevoegd aan de minimumpensioenen. Dat komt neer op 100 tot maximaal 300 frank. Het resultaat is dat de steden, inzonderheid het Brussels Gewest, de prijs zullen betalen voor de groeiende armoede. Ik heb trouwens nog altijd geen antwoord gekregen op mijn vraag over de herfinanciering van het Brussels Gewest die men ons had beloofd na de verklaringen naar aanleiding van het Lambermont-

akkoord. Toen is geroepen dat Brussel eindelijk uit de problemen was.

We hebben dus heel veel onzin gehoord.

Mme la Présidente. — La parole est à M. Rudi Vervoort.

M. Rudi Vervoort. — Madame la Présidente, la réplique du Ministre-Président était dans la droite ligne du texte qu'il nous a présenté vendredi dernier, on ne peut donc qu'y souscrire.

Par ailleurs, je maintiens les questions que j'ai posées, relatives au financement, lors de la réalisation du budget 2003, il faudra hiérarchiser et se donner les moyens de réaliser les objectifs prioritaires qu'on se sera fixés et on sait que le gouvernement n'aura pas la capacité de répondre à l'ensemble des intentions, telles qu'elles ont été ici développées, dans le courant de l'année 2003. Cela me semble assez évident mais nous reviendrons avec les questions que nous avons posées aujourd'hui.

Par rapport à l'intervention de Mme Lemesre, je ne conteste évidemment à personne le droit d'être un parlementaire libre ni le fait qu'il a été élu démocratiquement par le peuple, mais je pense que la liberté implique aussi — et surtout lorsque l'on est dans la majorité — une certaine responsabilité des propos que l'on peut tenir. J'ai, en effet, lu le texte de la conférence de presse du MR, un petit peu édulcoré mais M. Doulkeridis en a rappelé certaines phrases, où je

trouve qu'il y a plus qu'un dérapage, car la manière de qualifier certains membres du gouvernement me semble outrancière, même s'il s'agit du jeu politique au sein d'une majorité de servir d'aiguillon en externe, par rapport aux ministres qui représentent les autres composantes de la majorité, et en interne à ses propres ministres. C'est le jeu logique mais cela doit aussi se faire, me semble-t-il, avec des formes respectueuses des uns et des autres. Je me vois mal qualifier le Ministre-Président, M. Draps ou M. Gosuin, de telle ou telle manière, je ne vais pas me livrer à cet exercice car cela ne ferait pas avancer les choses. Je pense qu'il y a là matière à réflexion et, concernant le groupe socialiste, on ne va pas simplement passer l'effaceur et continuer comme si de rien n'était.

Mme la Présidente. — La séance du Conseil de la Région de Bruxelles-Capitale est close.

De vergadering van de Brusselse Hoofdstedelijke Raad is gesloten.

Prochaine séance plénière sur convocation de la Présidente.

Volgende plenaire vergadering op bijeenroeping van de Voorzitter.

La séance est levée à 20 h 05.

De vergadering is om 20.05 uur gesloten.

